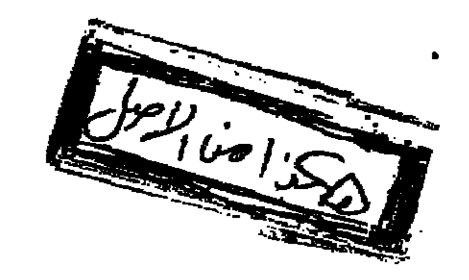


Supplément Radio-Télévision

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14255 - 6 F

DIMANCHE 25 - LUNDI 26 NOVEMBRE 1990

– FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Dérapages bulgares

UN an après la chute de Todor Jivkov et cinq mois après les premières élections démocratiques depuis l'instauration du communisme, la Bulgarie semble enlisée dans une crise politique apparemment sans issue. Le rejet, vendredi 23 novembre, de la motion de censure déposée par l'opposition ; le refus, en conséquence, du premier ministre, M. Andreï Loukanov, de démissionner ; la décision de l'opposition de quitter « provisoirement » le Parlement ; l'appel à de nouvelles manifestations dans la capitale et la menace d'une grève générale : tout cela entraîne le pays vers une impasse.

L'équation est pourtant simple : en dépit de sa victoire aux élections de juin et de la majorité dont il dispose à la Chambre, le Parti socialiste bulgare (ex-communiste) ne veut pas gouverner tout seul et demande aux responsables de l'opposition de participer à une coalition. Pas question, répondent les porte-parole de l'Union des forces démocratiques (UFD), à moins que nous n'y occupions les postes-clefs, dont celui de premier ministre. Autre élément de confusion : les programmes des uns et des autres, du moins sur le papier, se ressemblent étrangement, puisque tous se disent partisans d'un passage rapide à l'économie de marché et de l'établissement d'une démocratie libérale.

DEUX logiques, pourtant, s'affrontent : nous avons reçu l'approbation du suffrage universel pour mener à bien ce programme, disent les socialistes. Compte tenu de votre passé, de vos mentalités, de votre appareil, vous n'êtes pas capables de tenir vos promesses, rétorque l'opposition, qui ne croit pas à la conversion rapide des anciens communistes aux vertus du libéralisme et de la démocratie.

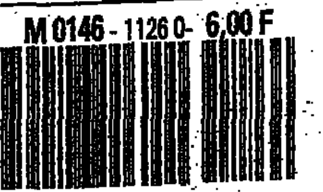
Le recours à de nouvelles élections permettrait peut-être de dénouer la crise en faisant apparaître une autre majorité parlementaire. Mais cette décision serait lourde de conséquences, puisqu'elle équivaudrait à rendre nulle et non avenue la consultation de juin et pourrait donner à penser que l'agitation de la rue prime sur le verdict des urnes. De plus, une campagne électorale pourrait aujourd'hui dégénérer et dégrader l'image d'un pays qui, contrairement à la Roumanie voisine, a montré jusque-là son aptitude au dialogue démocratique.

LES dérapages sont en effet de plus en plus à craindre. La population va-t-elle se résigner encore longtemps à une situation économique catastrophique qui rend la vie quotidienne de plus en plus difficile ? Comment les autorités vont-elles réagir à la menace de grève générale ? L'occupation de l'université de Sofia se poursuivra-t-elle sans violence ? Sans oublier des affrontements ethniques toujours possibles dans un pays dont un habitant sur dix est de souche turque.

Estimant que le gouvernement avait fait la part trop belle à la minorité turque en permettant à ses membres de recouvrer leurs noms initiaux, qui avaient été « bulgarisés » d'office par le précédent régime, des mouvements nationalistes viennent ainsi de décréter la naissance d'une « république bulgare » dans le nord-est du pays. Ici plus qu'ailleurs – nous sommes dans les Balkans, – il serait grave de sous-estimer les dangers d'une dérive de la Bulgarie.

Lire nos informations page 3

M 0146 - 1126 0 - 6,00 F



La rencontre de M. Bush et du président Assad

Washington cherche à renforcer le camp arabe contre l'Irak

Au terme de sa tournée en Europe et au Proche-Orient, M. George Bush a regagné Washington samedi matin 24 novembre. Au cours des deux dernières étapes, le chef de la Maison Blanche, qui cherche à renforcer le camp arabe contre l'Irak, a réaffirmé au Caire avec le président Moubarak et à Genève avec le chef de l'Etat syrien, M. Hafez El Assad, que « l'occupation inacceptable du Koweït par l'Irak devait cesser sans conditions ». A New-York, où le Conseil de sécurité pourrait se réunir dans les jours qui viennent, l'ambassadeur soviétique à l'ONU, M. Youli Vorontsov, a déclaré vendredi qu'il fallait désormais adresser un « sérieux avertissement à M. Saddam Hussein ».

GENÈVE

de notre envoyé spécial

L'allié de circonstance ne doit pas être confondu avec *« l'ami proche et éprouvé »*, et les responsables américains ont fait ce qu'il fallait pour que la rencontre de M. Bush avec le président syrien à Genève ressemble aussi peu que possible à celle qu'il avait eue le matin même au Caire avec Hosni Moubarak. Un entretien sec, sans cérémonie ou repas d'aucune sorte, dans un hôtel situé à cinq minutes de l'aéroport, pas de conférence de presse, pas même de « briefing », mais une simple déclaration du porte-parole de la Maison Blanche, juste avant que les journalistes qui accompagnent le président ne partent pour Washington. L'intention était limpide : il s'agissait de montrer au monde, et en tout premier lieu à l'opinion américaine et à Israël, que si, nécessité fait loi, on ne va pas au-delà du strictement *« nécessaire »* pour assurer la consolidation de la coalition anti-irakienne. L'entretien, qui a duré trois heures et s'est terminé par un tête-à-tête, a été *« complet et franc »*, selon la Maison Blanche. Mais on serait bien en peine, à la lecture du communiqué, de discerner ce que cette rencontre a pu apporter à M. Bush, en dehors du fait qu'elle a eu lieu, ce qui est plutôt au bénéfice de son interlocuteur. Les deux présidents sont convenus que *« l'occupation du Koweït par l'Irak est inacceptable comme le serait toute solution partielle »* au problème. Ils ont exprimé *« leur préférence pour une solution pacifique de la crise, en conformité avec les résolutions de la Ligue arabe et de l'ONU »*.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 4

En première lecture, à l'Assemblée nationale

Les députés ont adopté le statut de la Corse

L'Assemblée nationale a adopté, dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 novembre, le projet de statut particulier pour la Corse proposé par M. Pierre Joxe. Seuls les députés socialistes (les élus radicaux de gauche s'abstenant), M. José Rossi (UDF-PR), président du conseil général de la Corse-du-Sud, et quelques-uns de ses amis continentaux ont voté « pour ». Le RPR, la quasi-totalité de l'UDF et de l'UDC, ainsi que le PC, ont voté « contre ».

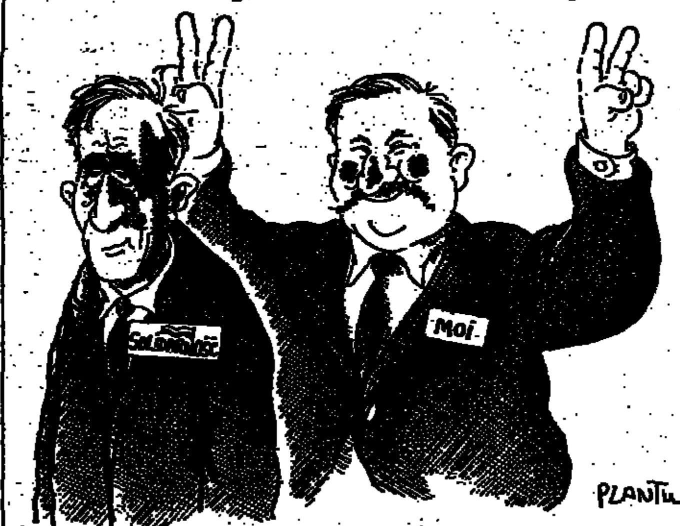
M. Pierre Joxe pense depuis longtemps que le dossier Corse est si complexe qu'il faut, pour en venir à bout, réunir le « consensus » le plus large possible. *Ce consensus*, le ministre de l'intérieur l'a obtenu, dans une large mesure, sur place. Mais pas à Paris. Une fois encore, ce débat parlementaire a confirmé l'irréductible différence de perception entre l'île et le continent. Au Palais-Bourbon, le projet gouvernemental n'a été adopté, en première lecture, que grâce à des renforts individuels venus de la droite et du centre.

Même si, après la passion qui a entouré le vote sur l'article premier, l'atmosphère du débat a été très constructive, même si M. Joxe a pu ironiser sur des votes « contre » assortis de tellement de regrets que tous les espoirs semblent permis pour la suite de la procédure parlementaire, il faut bien constater que le PCF, le RPR, l'UDF et l'UDC dans leur grande majorité, ont voté contre le texte.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI et THIERRY BRÉHIER

Lire la suite et nos informations page 6

L'élection présidentielle en Pologne



La campagne pour l'élection présidentielle, dont le premier tour a lieu dimanche 25 novembre, et qui voit s'opposer six candidats, parmi lesquels M. Lech Walesa, président de Solidarité, et M. Tadeusz Mazowiecki, premier ministre, a été l'occasion de dérapages antisémites, que les autorités morales du pays n'ont pas su contrôler.

Lire l'article de SYLVIE KAUFFMANN, page 3

La nouvelle guerre du Tchad

Le président Hissène Habré joue son va-tout face à la troisième offensive d'Idriss Déby, son ancien compagnon de route

Deux semaines après le lancement d'une troisième offensive en territoire tchadien à partir du Soudan voisin, les hommes d'Idriss Déby, groupés au sein du Mouvement patriotique du salut (MPS), occupent la zone frontière comprise entre Tiné au nord d'Abéché et Goz-Beida au sud.

Dès ce jour d'avril 1989 où, lancées à sa poursuite, ses troupes l'avaient laissé s'échapper au Soudan voisin, Hissène Habré savait qu'Idriss Déby n'en resterait pas là. Il connaissait trop bien ce compagnon d'armes qui l'avait aidé, en juin 1982, à conquérir le pouvoir, pour imaginer, un seul instant, que l'on n'entendrait plus parler de lui. Il se doutait que cet habile stratège saurait, si nécessaire, pour arriver à ses fins, pactiser avec le *« diable »* libyen qu'il avait, jadis, si durement combattu.

Depuis lors, le chef de l'Etat tchadien avait rencontré à deux reprises – en juillet 1989 à Bamako et en août 1990 à Rabat – le colonel Mouammar Kadhafi, *son homologue libyen*. Pour tenter de régler à l'amiable le différend territorial qui les opposait à propos de la bande d'Aouzou, N'Djamena et Tripoli avaient même *signé* un *accord-cadre* de paix à Alger en août 1989.

Un an plus tard, après de vaines négociations, ils étaient convenus de porter l'affaire devant la Cour internationale de justice de La Haye. Nourri par l'expérience, Hissène Habré n'avait pas, pour autant, baissé la garde. Se refusant à démobiliser son armée pour l'occuper, comme le prévoit la nouvelle Constitution, à *« des tâches de développement économique et social »*, il ne cessait de répéter que *« la guerre n'était pas finie »*. Il voyait juste. Deux fois déjà – en octobre 1989, puis en mars 1990 – Idriss Déby, cet homme avec lequel il avait fait *« un bon bout de chemin »* et dont la trahison l'avait *« choqué »*, avait lancé ses hommes, depuis la province soudanaise du Darfour, à la reconquête du pouvoir. Après de violents combats, il avait dû battre en retraite.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 5

HEURES LOCALES

Air France déserte les régions

Après le retrait de la compagnie nationale, les collectivités locales devront financer elles-mêmes les lignes nécessaires à leur développement économique.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 180 DR; Irlande, 80 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 150 ESC; Sénégal 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Beuve-Méry ».
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde
PUBLICITE
SA
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

LE MONDE TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. . (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB.	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois ...	400 F	572 F	790 F
6 mois ...	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an ...	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne
tarif sur demande.
Pour vous abonner
Renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL 36-15 LEMONDE
code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements :
Tél. : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
______
______
Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie
PP Paris RP 021 MON 01

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DATES

Il y a quinze ans, au Portugal

La chute d'Otelo de Carvalho

LE 25 novembre 1975, le général Otelo Saraiva de Carvalho est destitué. Un coup de théâtre. Leader de l'aile gauche du MFA, le Mouvement des forces armées, il est remplacé au poste-clé de commandant de la région militaire de Lisbonne par un modéré, le général Vasco Lourenço. Otelo est aussi chef du Copcon – le commandement opérationnel du continent – qui contrôle quelques-unes des unités d'élite du MFA, les parachutistes de la base de Tancos, la police militaire. Force de frappe du MFA, les régiments du Copcon sont sous les ordres directs du général de Carvalho. Le 27 novembre, ce dernier est également relevé de ce commandement.

Est-ce seulement un nouvel épisode du conflit qui oppose au sein du MFA les militaires proches des socialistes ou modérés à leurs camarades plus radicaux, comme Otelo, qui souhaite une accélération du processus révolutionnaire ? Et de la lutte parallèle dans le pays entre le Parti socialiste de Mario Soares, le Parti communiste prosoviétique d'Alvaro Cunhal et les différentes organisations de l'ultra-gauche ? En novembre 1975, *tout semble encore possible tant* les rebondissements ont été nombreux depuis dix-huit mois.

Le gouvernement Caetano, héritier étriqué de la longue dictature salazariste, est tombé le 25 avril 1974. On le croyait encore solide. Il était vermoulu. Il s'est volatilisé quand les chars du mouvement des « capitaines » sont apparus dans les rues de Lisbonne, couverts d'œillets rouges et acclamés par la foule en délire.

Défoulement populaire

Les « capitaines d'avril » étaient soucieux de trouver une issue honorable à l'interminable et sanglante guerre coloniale en Afrique : *Guinée-Bissau, Angola, Mozambique*. Le moyen : renverser le régime et démocratiser le Portugal. Leur révolte, préparée dans l'ombre et au niveau des officiers de terrain, est aussi dirigée contre un haut commandement fidèle au gouvernement. Ils paraissent embarrassés par leur victoire presque trop facile et confient, dans un premier temps, le pouvoir politique à un général, Antonio Spinola.

Anticonformiste, partisan d'une libéralisation politique au Portugal et d'une « restructuration » de la communauté luso-africaine (c'est la thèse de son livre, *le Portugal et son avenir*), Spinola est aussi un militaire conservateur qui s'est engagé aux côtés de Franco pendant la guerre civile espagnole. Il est nommé président de la République le 15 mai 1974. Ses divergences avec le MFA apparaissent rapidement, s'aggravent et aboutissent à sa démission le 30 septembre 1974. Il est remplacé par le général Costa Gomes, qui a plutôt des sympathies pour la gauche.

Et c'est la gauche, et même l'extrême gauche qui donne alors le ton. Les premières commissions de quartiers, de travailleurs, et des conseils de villages sont formés. Spinola ne renonce pas. Il encourage maladroitement un coup d'Etat militaire qui échoue le 11 mars 1975, et il s'enfuit en Espagne puis au Brésil.

C'est la première date-clé de la révolution portugaise, ce qu'Otelo appellera plus tard dans un entretien avec le correspondant du *Monde* à Lisbonne *« le grand bond en avant »*. Le MFA forme un Conseil de la révolution, composé de vingt-quatre militaires et doté de pouvoirs exécutifs et législatifs. Le 25 mars 1975, le général Vasco Gonçalves, proche du Parti communiste, est nommé chef de gouvernement. C'est le début de la phase la plus effervescente, la plus échevelée, la plus brouillonne et la plus bavarde du processus portugais.

Il y a pourtant consensus sur un but simple. La nouvelle Constitution devra prévoir la formation d'une société *« socialiste »*, un terme assez vague pour ne pas susciter trop de remous. Le Parti socialiste de Mario Soares – rentré dès le lendemain du coup d'Etat du 25 avril à Lisbonne – remporte d'ailleurs les élections du 25 avril 1975 pour l'Assemblée constituante. Le PS recueille 38 % des suffrages, suivi du PPD (centristes), 26 % et du PC, 13 % des voix.

Le Portugal est à la mode. Les délégations se multiplient, se penchent sur cette révolution romantique, turbulente et, compte tenu du contexte explosif, plutôt pacifique. C'est le génie portugais. On ne tue pas les taureaux dans l'arène. Les conflits militaires ou politiques hésitent à basculer dans la violence sanglante. On préfère compter ses atouts, ses forces et ses faiblesses ; les plus faibles se retirent presque sur la pointe des pieds. La journée du 25 novembre 1975, journée des dupes qui aboutit au limogeage d'Otelo, en est une illustration parmi tant d'autres.

L'énorme défoulement populaire et politique après le 25 avril 1974 est logique. Pendant près d'un demi-siècle ce peuple a donné l'impression d'être anesthésié, un peu oublié au bord atlantique de l'Europe. Le salazarisme vertueux, défenseur des traditions, de la monnaie et de l'empire s'est efforcé de fermer portes et fenêtres aux modes étrangères. Opposants politiques et intellectuels contestataires étaient incarcérés dans les geôles de Peniche ou exilés. La tentative de libéralisation organisée par le général Delgado s'est terminée en 1965 par son assassinat. Le caetanisme n'a pas eu le temps, ou le vrai désir, d'une ouverture. Censure, répression, immobilisme : après un si long silence, la société portugaise explose dans tous les sens.

De mars à septembre 1975, ce qu'on a appelé *« l'été chaud »* a été riche en péripéties. Dans l'Alentejo, au sud du Tage, les ouvriers agricoles occupent les terres, encouragés par le Copcon, forment des coopératives. Le bras armé d'Otelo devient la véritable structure politico-militaire d'un « pouvoir populaire » que les alliés politiques et militaires d'Otelo tentent d'élargir. Dans tous les secteurs. Dans les usines de la « ceinture rouge » de Lisbonne, mais aussi dans les campagnes traditionnellement conservatrices du Minho, dans le nord.

L'affaire du Republica

Fort de sa victoire aux élections d'avril 1975, Mario Soares recherche l'alliance avec les centristes, prend ses distances avec le MFA, réclame le retour des militaires dans les casernes. Surtout, il dénonce inlassablement la menace d'un « coup de Prague » à Lisbonne, d'une prise de pouvoir par le Parti communiste. L'affaire du journal socialiste *Republica*, occupé et empêché de paraître en mai 1975 par un « comité de travailleurs » hostile à sa ligne politique, nourrit l'argumentation du leader socialiste et ses mises en garde contre le « totalitarisme ». Le 10 juillet, *Republica* reparaît, mais sous contrôle militaire, les ouvriers en assurant la rédaction. Le Copcon a encouragé cette opération.

Pourtant, le vent tourne. Agacés par les excès et la turbulence de la gauche et de l'ultra-gauche, les officiers modérés du MFA se rapprochent du Parti socialiste. Otelo, qui se dépeint lui-même comme un *« Robin des bois de la politique »* ne s'en inquiète pas, semble-t-il. Extraverti, sympathique, chaleureux mais, avoue-t-il, *« marqué par un esprit de conciliation très exagéré et aussi par une réelle naïveté »*, Otelo se rend à Cuba pour étudier, selon ses proches, *« les formes d'organisation du pouvoir populaire »*. Le 26 juillet, un triumvirat militaire est formé avec les généraux Vasco Gonçalves, Costa Gomes et Otelo de Carvalho.

La riposte ne tarde pas. Elle vient d'abord du MFA. Le 8 août, neuf membres du Conseil de la révolution rédigent un « document » qui dénonce les risques d'une *« dictature bureaucratique »* après la formation d'un cinquième gouvernement Gonçalves où ne figure aucun représentant des partis. La ligne de rupture est atteinte avec l'extension des affrontements en province, surtout dans le nord. Le 29 août, Vasco Gonçalves doit quitter le gouvernement. Le 5 septembre, il est limogé, exclu, ainsi que quatre autres officiers du Conseil de la révolution. Le nouveau gouvernement, installé le 19 septembre et dirigé par un militaire modéré, est dominé par les centristes et les socialistes.



« J'ai tout fait... »

Apparemment, c'est un coup de semonce pour Otelo. Mais le chef du Copcon pense sans doute qu'il contrôle encore la situation. Le 25 novembre ne le prend cependant pas par surprise. Il affirme avoir dès le 21 novembre mis en garde le général Costa Gomes contre la nomination de Vasco Lourenço comme commandant de la région militaire de Lisbonne. *« Mes régiments,* dit-il, *ne l'accepteraient pas. »* Vasco Lourenço, selon lui, s'incline. Mais Otelo est convoqué le lendemain par le lieutenant-colonel Ramaleo Eanes, entouré de nombreux officiers, qui lui donnent jusqu'au 24 novembre pour se démettre. C'est un ultimatum. Il persiste cependant et parle le 24 de *« provocation »* car Vasco Lourenço est revenu sur son désistement.

Dans la nuit du 24 au 25 novembre, les paras occupent la plupart des bases de l'aviation. Eanes s'installe au PC du régiment des commandos d'Amadora. Otelo se rend dans la journée du 25 au palais présidentiel de Belém pour, dit-il, *« aider à rétablir la situation »* et *« calmer mes hommes »*, en particulier les parachutistes de Tancos, qui étaient très excités. Journée confuse, sans combats, à la portugaise. Dans la soirée, les derniers paras rebelles, et floués, se rendent en pleurant. Les modérés l'emportent. Otelo a perdu.

Plus dure est la chute. On a vu Otelo tête nue, le sourire jusqu'aux oreilles, acclamé par la foule le 25 avril 1974. Il est le héros de la révolution. Le 15 mai suivant, à Queluz, il est aux côtés de Spinola. Trapu, carré, solide, souriant, il dit : *« J'ai tout fait... »* C'est sans doute excessif bien qu'il ait été chef des opérations du coup d'Etat du 25 avril, mais, déjà, il intrigue et séduit. Un Otelo-Nasser, en retrait d'un Spinola-Neguib ? Mais il n'a ni la taille ni l'ambition d'un Nasser.

Rétrogradé, le commandant Otelo est arrêté le 20 janvier 1976, accusé de *« conspiration »* par le Conseil de la révolution dans les événements de novembre. Le rapport du conseil admet qu'il *« n'a pas pris la direction des opérations malgré l'insistance de ses officiers »*, met en cause certains groupes gauchistes et le Parti communiste, dont un dirigeant, membre du comité central, Jaime Serra, se trouvait dans la nuit du 24 au 25 dans les locaux du Copcon. Tentative de putsch de gauche ? Piège tendu par les militaires modérés ? Le rapport du Conseil de la révolution conclut : *« Les forces* (rebelles) *n'ont pas clairement défini leur action qui pour la plupart n'ont pas dépassé le niveau d'appels et de demandes sans suites. »*

Deux mois et demi de prison pour Otelo. Mais le Portugal n'en a pas terminé avec lui. Libéré, il se présente à l'élection présidentielle de juin 1976, et obtient 16 % des voix, davantage que le PC qui lui reproche cette défaite (moins de 7 % des suffrages). Sur sa lancée, Otelo regroupe des adhérents pour ce qu'il appelle un *« projet global »* dont une branche clandestine serait armée. Soutenu à l'élection présidentielle de septembre 1980 par un front d'unité populaire (FUP) il obtient cette fois moins de 4 % des voix. Il ne compte plus sur la scène politique mais poursuit une activité plus ou moins clandestine. En juin 1984, il est de nouveau arrêté avec une cinquantaine de militants d'extrême gauche accusés d'avoir créé les FP 25 (Forces populaires du 25 avril) responsables de plusieurs attentats criminels. L'affaire, cette fois, est plus sérieuse. Otelo se déclare innocent, dénonce l'« infiltration » d'éléments terroristes dans les FP 25 et affirme être tombé *« dans un piège tendu par le PC »*.

Le 20 mai 1987, il est condamné à quinze ans de réclusion. Eanes, Costa Gomes, Vasco Lourenço, d'autres officiers de l'ex-MFA ont témoigné en sa faveur. En vain. Mais, décidément, il semble difficile d'abattre Otelo *« ce grand naïf »* comme le dit un officier, et cet éternel optimiste. En prison, à Tomar, il a lu, médité, écrit. Libéré au mois de mai 1989, il assiste un an plus tard à Lisbonne à un séminaire de journalistes sur la révolution des œillets. Les tempes blanches, mais l'œil toujours aussi vif, silencieux et manifestement ravi. Au premier rang de l'assistance, aux côtés de son ami Vasco Lourenço, le détonateur du 25 novembre 1975...

MARCEL NIEDERGANG

ÉTRANGER

URSS : alors que le Parlement tergiverse

M. Gorbatchev évoque l'éventuelle « nécessité d'une dictature »

Une heure après avoir reçu mandat du Parlement soviétique pour préciser, sous deux semaines, comment il entend réorganiser, sous sa haute main, le pouvoir exécutif, M. Mikhaïl Gorbatchev a souligné, vendredi 23 novembre, lors d'une conférence de presse impromptue, qu'il ne nourrissait aucun dessein dictatorial, mais que la *« nécessité d'une dictature pourrait surgir »*.

MOSCOU

de notre correspondant

Le président soviétique s'est voulu ambigu. Tout en désirant rassurer sur ses intentions, il a évoqué les menaces que représenterait pour la démocratie le développement du chaos dans le pays. La poursuite de la déstabilisation, a-t-il expliqué, *« pourrait nous faire perdre la barre, et, dans ce cas, pourrait surgir la nécessité d'une dictature pour reprendre le contrôle »* de la situation.

« Le moment d'agir est venu », a insisté M. Mikhaïl Gorbatchev, qui sait parfaitement que la population ne pourra pas supporter indéfiniment la crise économique qui devient chaque jour plus aiguë. Il s'est voulu *« prudemment optimiste »* pour 1991, en soulignant la *« solidarité »* exprimée par de nombreux Européens lors du sommet de la CSCE à Paris, suggérant ainsi qu'il demeurait l'interlocuteur obligé de l'Occident. Ses discussions de Paris sur la question d'une aide alimentaire à l'URSS aboutiraient à des résultats dans *« deux ou trois semaines maximum »*, a-t-il affirmé.

M. Mikhaïl Gorbatchev considère aussi, plus que jamais, que l'URSS ne pourra sortir de la crise qu'unie. C'est pourquoi il a voulu minimiser ses divergences avec M. Boris Eltsine, le président de la Fédération de Russie, qui était une nouvelle fois absent, vendredi, du Parlement fédéral et présidait au même moment son Parlement de Russie.

M. Gorbatchev a admis qu'il y avait bel et bien entre les deux hommes une *« lutte politique entre forces contraires, ayant des objectifs différents »*, mais c'était pour relancer à l'adresse de M. Eltsine un appel à la coopération.

L'Ouzbékistan s'insurge

Réagissant d'autre part à la décision des Républiques baltes et de la Géorgie de ne pas signer le futur traité de l'Union, le président soviétique a fustigé les *« séparatistes »* qui *« essayent d'imposer leurs ultimatums, déstabilisant ainsi la situation »*. Se déclarant *« convaincu »* que la majorité des Baltes restaient favorables à l'Union, il a reproché aux responsables lettons, lituaniens et estoniens de ne pas organiser de référendums sur le maintien ou non de leurs Républiques au sein de l'Union soviétique.

Mais plus Mikhaïl Gorbatchev se déclare persuadé que toutes les Républiques peuvent parvenir à un nouvel accord fédéral, plus les critiques à l'encontre du projet de traité élaboré au Kremlin se multiplient. Les Républiques déplorent que le Soviet suprême soviétique n'ait toujours pas entériné leurs différentes déclarations de souveraineté, adoptées depuis des mois déjà. Signe de la montée de cette grogne, l'Ouzbékistan – jusqu'ici fidèle, de même que les autres Républiques d'Asie centrale, aux ordres de Moscou – vient à son tour de s'insurger contre le projet de traité.

Le président ouzbek Islam Karimov a estimé ainsi que *« le meilleur moment pour formuler le nouveau traité de l'Union est passé. Cela aurait dû être fait beaucoup plus tôt »*. Il a ajouté toutefois que l'Ouzbékistan était disposé à signer un tel traité, *« mais pas aux conditions que propose le centre »*.

Le président arménien Levon Ter-Petrossian a enfoncé le clou dans la *Pravda* de vendredi : *« La souveraineté est pour nous déjà une réalité et aucune République ne reculera d'un iota des positions acquises. »* Toute tentation autoritaire dans le pays *« se heurterait à une sérieuse résistance des Républiques »*, a-t-il ajouté.

Le KGB à la rescousse

Les débats de vendredi au Soviet suprême se sont achevés par l'adoption d'une résolution en huit points, dont certains répondent partiellement aux doléances des Républiques. Rejettant le mot de *« moratoire »* proposé par les conservateurs, le Parlement a bien admis la nécessité de mettre un terme aux *« divergences législatives »* entre Républiques, mais cela, *« en tenant compte des déclarations de souveraineté déjà adoptées »*. La résolution reprend par ailleurs pour l'essentiel les grandes lignes des propositions avancées samedi dernier par M. Mikhaïl Gorbatchev, mais fixe des délais pour qu'elles soient précisées et présentées à nouveau au Parlement. Sur le plan constitutionnel, elle demande ainsi au président soviétique de présenter d'ici quinze jours des mesures concrètes portant sur le *« renouvellement »* du pouvoir exécutif aussi bien au sommet qu'à l'échelon républicain ou local.

M. Gorbatchev a confirmé que le nouvel exécutif comprendrait un président et un vice-président, mais aussi un responsable du cabinet des ministres, ce qui est nouveau. Le président soviétique avait en effet d'abord proposé que le futur cabinet relève directement de lui-même.

Cette réorganisation comprend encore beaucoup d'inconnues et personne ne sait comment fonctionnera le conseil de la Fédération, composé des quinze présidents républicains. Il est appelé à devenir l'organe de concertation entre le centre et les Républiques, un rôle crucial en cette période de mouvance extraordinaire que connaît l'Union soviétique.

La résolution appelle enfin à un ensemble de mesures pour redresser la situation économique et restaurer la discipline, chargeant notamment le KGB et le conseil de la Fédération de contrôler la distribution des produits importés, en particulier de l'aide alimentaire. – *(Intérim.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

Elections locales sur fond de morosité

Pour la première fois depuis cinquante-deux ans, les Tchèques et les Slovaques élisaient, vendredi 23 et samedi 24 novembre, de nouvelles institutions locales et départementales.

PRAGUE

correspondance

Quarante-deux partis étant en lice, mais les candidats se faisant rares, les états-majors politiques ont formé des coalitions regroupant, par exemple, le Forum civique, les Verts et les sociaux-démocrates. Dans une quinzaine de villages, le Forum civique s'est même allié aux communistes.

Contrairement à celle de juin dernier, la campagne électorale actuelle s'est déroulée dans la morosité, presque inaperçue, sans le venin d'expressions telles que *« crypto-communiste »* ou *« collaborateur de la police secrète »* qui avaient marqué les législatives. Les autorités – et le président Vaclav Havel lui-même – avaient d'ailleurs invité les électeurs à voter pour des personnalités plutôt que pour des partis politiques. Cependant, comme l'explique M. Jiri Vrtilek, membre de la commission électorale à Kladno, ville minière et industrielle près de Prague, *« dans les villages, ce sera aisé, mais dans les grandes villes, les gens voteront communiste ou anticommuniste »*. Obtenir 40 % des voix serait considéré comme une victoire pour le Forum civique, explique un des responsables du mouvement.

PETER GREEN

□ **ESPAGNE : décès du dirigeant communiste Ignacio Gallego.** – Le dirigeant communiste espagnol Ignacio Gallego est décédé vendredi 23 novembre à Madrid, à l'âge de soixante-seize ans, à la suite d'une crise cardiaque, a annoncé le Parti communiste espagnol (PCE). Membre du PCE depuis 1948, Ignacio Gallego en avait abandonné les organes dirigeants en 1983. Fondateur, à partir de cette date, du Parti communiste des peuples d'Espagne (PCPE), il s'était intégré avec sa petite formation dans Izquierda unida (IU, Gauche unie, coalition regroupée autour du PCE). – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : la succession de la « Dame de fer » à la tête du Parti conservateur

Les trois prétendants prennent leurs distances à l'égard de l'héritage de Mme Thatcher

LONDRES

de notre correspondant

Mme Thatcher n'est plus candidate, mais la question de son héritage est devenue centrale dans la course au leadership du Parti conservateur qui se joue désormais entre MM. Michael Heseltine, Douglas Hurd et John Major. Le vainqueur est assuré de devenir, pour quelques mois au moins, premier ministre. Il est significatif, en dépit des éloges prononcés à la pelle ici et là, que chacun n'accepte cet héritage que sous bénéfice d'inventaire...

La première journée de cette campagne à trois a été dominée par la « poll tax ». On savait déjà que M. Heseltine était hostile à cet impôt local, né dans le cerveau de Mme Thatcher, et qui est égal pour tous, riches et pauvres, sur le territoire d'une même commune. La « poll tax » a été la cause de graves émeutes lors de sa mise en service en avril dernier et a contribué largement, avec le ralentissement de l'économie, à provoquer la chute dans les sondages des conservateurs en général et de Mme Thatcher en particulier. Mais on ignorait à quel point MM. Hurd et Major, les deux candidats *« jumeaux »* qui se sont promis de se livrer seulement une compétition « amicale », étaient réservés à propos de cet impôt. N'étaient-ils pas l'un et l'autre, à la différence de M. Heseltine, dans le cabinet de Mme Thatcher et, selon la tradition britannique, responsables collectivement des décisions que celui-ci élabore ?

Leur premier geste a été en tout cas de prendre leurs distances avec cet acquis malencontreux de l'ère Thatcher. L'exercice était plus facile pour M. Hurd, qui, en tant que secrétaire au Foreign Office, n'était pas directement concerné, que pour M. Major, qui a nécessairement eu son mot à dire comme chancelier de l'Echiquier (ministre des finances) dans la conception et l'application de cet impôt détesté. Le premier a d'ailleurs marqué plus nettement sa différence que le second...

La réforme de la « poll tax » sera *« en tête des priorités »* de M. Hurd, en politique intérieure, s'il remporte la course au leadership. Il y procédera de façon *« urgente »*. *« Nous devons faire tout notre possible pour rendre l'impôt communautaire* (l'euphémisme officiel en usage pour désigner la « poll tax », NDLR) *plus juste et plus acceptable aux yeux de ceux qui doivent l'acquitter »*, a-t-il déclaré au cours de sa première conférence de presse de candidat. Celle-ci a d'ailleurs été un peu bousculée, M. Hurd n'ayant pas l'habitude, au Foreign Office, qu'on lui crie ainsi au visage, dans le désordre, plusieurs questions à la fois...

M. Major, qui est de toute façon le candidat préféré de Mme Thatcher, a été moins affirmatif quant à la nécessité d'une réforme. *Il ne l'« exclut pas »* mais il ne présente pas ce tournant comme résultant de sa réflexion personnelle. Ce sont ses collègues du Parlement, effrayés par l'impopularité de cet impôt, qui l'ont alerté et *« il est de plus en plus convaincu par leurs arguments selon lesquels il faut procéder à des changements »* à ce sujet. M. Heseltine, *qui avait fait depuis longtemps de la « poll tax »*, plus encore que de l'Europe, son cheval de bataille contre la « Dame de fer » a pu ironiser sur cette conversion tardive. *« Je suis ravi d'entendre que John et Douglas vont dans cette direction »*, a-t-il déclaré.

On remarquera que les trois candidats n'indiquent nullement par quoi ils souhaiteraient remplacer la « poll tax ». Les travaillistes avaient eux aussi longtemps hésité, avant de se prononcer pour un retour à l'ancien système, en place depuis le dix-huitième siècle, qui consiste à faire établir la valeur locative d'une habitation et à fixer en conséquence le montant de l'impôt local pour l'ensemble des gens vivant sous le même toit. M. Heseltine a attaqué l'injustice de la « poll tax », impôt par tête qui pénalise les familles nombreuses et qui fait payer davantage une famille ouvrière vivant dans un HLM qu'un hobereau solitaire résidant dans son manoir. On attend encore ce type de critiques de la part de MM. Hurd et Major...

Des sondages favorables aux tories

Les premiers sondages réalisés par téléphone, dès que l'intention de Mme Thatcher de démissionner a été connue, font apparaître un renversement de tendance au profit des conservateurs. Les travaillistes étaient jusqu'ici donnés vainqueurs, en cas d'élections générales immédiates, avec un écart en leur faveur de l'ordre de dix à quatorze points. Ils sont désormais de nouveau derrière les tories, quel que soit le leader de ces derniers. Selon l'institut Harris, leur avance est de 10 % si M. Heseltine l'emporte, de 7 % en cas de victoire de M. Major et de 4 % si M. Hurd est élu.

Il faut accueillir avec précaution ces premières indications recueillies à chaud, le jour même où Mme Thatcher a *jeté l'éponge. L'émotion a été* telle dans le pays qu'elle a nécessairement joué au profit des conservateurs. Il n'est pas sûr qu'elle se maintiendra. Des critiques ont été d'autre part formulées contre les conditions mêmes dans lesquelles a été réalisé un autre sondage, effectué par MORI, à paraître ce week-end, selon lequel M. Heseltine est largement en tête dans le nord et le centre de l'Angleterre, parmi les moins de trente-quatre ans ainsi que dans la population ouvrière.

Il est sûr cependant que l'électorat de M. Heseltine est plus populaire que celui des deux autres candidats. « Tarzan », comme on l'appelle, est ainsi, malgré les apparences, le véritable héritier de la « Dame de fer », dont le grand atout a été, au cours de trois élections générales, sa capacité à arracher au Labour de larges franges de son électorat ouvrier traditionnel.

La question des origines sociales des uns et des autres a d'ailleurs fait surface. Ancien élève d'Eton, fils et petit-fils de parlementaire conservateur, M. Hurd s'est efforcé de dissiper l'impression qu'il était le candidat de l'establishment. Il a expliqué qu'il n'avait certes pas connu la gêne dans son enfance, mais que ses parents n'auraient pas pu lui payer sa scolarité à Eton s'il n'avait pas obtenu une bourse. M. Major, le seul qui ait réellement eu l'expérience de la pauvreté, a rappelé qu'il avait quitté l'école à seize ans, connu le chômage et s'était même vu refuser le travail de conducteur d'autobus qu'il convoitait un moment...

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **Un hommage de M. Gorbatchev à Mme Thatcher.** – Le président soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, s'est déclaré persuadé vendredi 23 novembre que *« l'Histoire reconnaîtra les mérites »* de Mme Margaret Thatcher. *« Je pense*, a-t-il dit lors d'une conférence de presse à Moscou, *que c'est à l'Histoire de distribuer des points aux gouvernements et aux hommes politiques. » « Nous avons eu des différends »*, reconnaît le président soviétique, mais Mme Thatcher a apporté *« une large contribution aux relations internationales »*. M. Gorbatchev a également révélé qu'il avait reçu jeudi une lettre du premier ministre démissionnaire britannique et qu'il y avait répondu le lendemain. Aucune précision sur leur contenu n'a été donnée. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : tentative d'attentat à la « bombe humaine ».** – L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué vendredi 23 novembre la tentative d'attentat contre un poste militaire en Irlande du Nord, au cours de laquelle un homme a été contraint de servir de *« bombe humaine »*. Dans un communiqué publié à Belfast, l'IRA a affirmé que M. Peter North, contraint vendredi de conduire un camion bourré de près de deux tonnes d'explosifs – la charge la plus puissante jamais découverte depuis vingt ans – vers un poste de contrôle de l'armée, était lié aux forces de sécurité. M. North avait été kidnappé à son domicile familial de Newtown Butler (comté de Fermanagh, au sud-ouest de la province), et sa famille retenue en otage. La charge n'a pas explosé. Le mois dernier, l'IRA avait tué six soldats à Londonderry et Newry, en employant cette tactique de la « bombe humaine ». – *(AFP.)*

POLOGNE

Les dérapages antisémites de la campagne électorale

La campagne pour l'élection présidentielle, dont le premier tour a lieu dimanche 25 novembre et qui voit s'opposer six candidats, parmi lesquels M. Lech Walesa, président de Solidarité, et M. Tadeusz Mazowiecki, premier ministre, a été l'occasion de dérapages antisémites que les autorités morales polonaises n'ont su contrôler.

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

L'antisémitisme est le vieux tourment de la Pologne, le démon qui ressurgit irrationnellement lorsque cela va mal et qu'on aurait pu espérer assoupi, faute de victimes : il n'y a presque plus de juifs en Pologne ; quelques milliers, tout au plus, sur une population de trente-huit millions d'habitants. Mais, même sans juifs, le démon a refait surface, à l'occasion d'une campagne électorale qui, en donnant la parole à une population exténuée par des décennies de sacrifices, désorientée par les effets d'une « thérapie de choc » économique, a permis à des manifestations marginales d'entacher le débat démocratique.

Cela va des graffitis sur les murs et des affiches (étoile de David, *« Juden raus »*) à la vente de littérature antisémite chez un bouquiniste amateur, sur les trottoirs de Varsovie, en passant par les tracts démasquant les prétendus juifs présents dans le cabinet de M. Mazowiecki. Cela va aussi jusqu'aux questions posées en plein meeting, sans gêne aucune, aux candidats, sur le fait qu'il y a *« trop de juifs au gouvernement »*.

Les maladresses de M. Lech Walesa

La semaine dernière à Gdansk, le premier ministre, déposant une gerbe au pied d'un monument, s'entendit crier par des contestataires : *« Mazowiecki en Israël. »* Au début de la campagne, un prêtre présent à un meeting du candidat Walesa à Bydgoszcz prit la parole pour dire que *« seul M. Walesa pouvait former un gouvernement polonais ; le cabinet actuel est dominé par les minorités ethniques »*. M. Walesa ne répondit pas.

Le quotidien *Gazeta Wyborcza* a rapporté une réunion électorale du premier ministre dans sa ville natale de Plock, qui l'a mis dans une situation particulièrement embarrassante lorsque, pour répondre aux attaques d'un antisémite dans la salle, une dame voulut prendre la défense de M. Mazowiecki en donnant lecture d'une coupure du journal local de 1938 sur l'enterrement religieux (catholique) du père de M. Mazowiecki – preuve, donc, que le premier ministre n'est pas juif. Ce dernier, écrit le journaliste, *« fixait le sol, comme s'il avait souhaité qu'il s'ouvrît sous ses pieds. Il resta silencieux. »*

A ce titre, la palme de l'ambiguïté revient à l'un des dirigeants de la conférence épiscopale, l'évêque Orszulik, qui, après avoir condamné, dans un hebdomadaire catholique, l'utilisation d'arguments antisémites comme *« moralement malhonnête »*, jugea quand même utile de préciser qu'il avait pu voir l'arbre généalogique de la famille Mazowiecki jusqu'au XVe siècle, compilé par un prêtre de Plock.

L'antisémitisme en Pologne est un phénomène plus complexe qu'on a tendance à le croire en France. Même dans les campagnes reculées, on rencontre des paysans qui jugent *« déshonorantes pour la Pologne »* les remarques citées plus haut ; et certaines figures de Solidarité d'origine juive jouissent d'une grande popularité, confirmée par les sondages. Les juifs polonais sont d'ailleurs les premiers à relativiser ces excès d'antisémitisme, qu'ils considèrent comme marginaux et sans réels effets. *« Il ne s'agit pas d'une montée de l'antisémitisme, mais d'une montée de la tolérance envers l'antisémitisme »*, estime Dawid Warszawski, intellectuel et défenseur du dialogue judéo-chrétien. *« Ce qui est grave, c'est qu'aucune institution, ni l'Eglise, ni le gouvernement, ni le Parlement, n'ait condamné ces expressions d'antisémitisme dans la campagne. »*

M. Walesa lui-même, affirment généralement les juifs polonais, n'est pas antisémite. Malheureusement, chaque fois qu'il cherche à expliquer le phénomène, il le fait si mal que ses propos aggravent la polémique... En ne prenant pas à bras le corps ce problème pendant la campagne électorale, commente Aleksander Smolar, conseiller de M. Mazowiecki, Lech Walesa *« a laissé légitimer un langage qui, jusque-là, était malgré tout caché »*.

Le silence des autorités morales et politiques du pays commence toutefois à troubler une partie de la société civile : le quotidien *Rzeczpospolita* a publié, vendredi 23 novembre, une *Lettre ouverte contre l'intolérance*, signée de plusieurs dizaines de personnes. Dénonçant la multiplication des *« propos chauvins et racistes »*, les signataires appellent les représentants des Eglises chrétiennes et des partis politiques, *« en particulier ceux à dénomination chrétienne »*, à prendre position *« contre les manifestations d'intolérance et de racisme, avant que notre pays ne devienne méconnaissable »*.

SYLVIE KAUFFMANN

YOUGOSLAVIE

L'opposition décide de boycotter le scrutin du 9 décembre en Serbie

BELGRADE

de notre correspondante

Treize partis d'opposition, dont le Parti du renouveau serbe, présidé par M. Vuk Draskovic, le Parti démocratique et l'Union des forces réformatrices (filiale du *Parti modéré créé par le premier* ministre yougoslave, M. Ante Markovic) ont annoncé, vendredi 23 novembre, qu'ils ne participeront pas aux élections législatives et présidentielle du 9 décembre en Serbie.

Dans un communiqué commun, ils appellent la population à boycotter ces élections et à manifester, lundi 3 décembre, dans le centre de Belgrade. Ils exigent en outre la démission du président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, du président du Parlement et de l'ensemble du gouvernement local, *« afin de prendre part, avec le Parlement, à la préparation d'élections pluralistes, honnêtes. Car les Serbes méritent la démocratie et non la dictature. »*

Exclue des débats qui ont précédé l'adoption des lois sur le multipartisme, l'organisation des élections et la nouvelle Constitution de Serbie, l'opposition avait déjà brandi la menace du boycottage. Elle espérait toutefois que, dans le climat de démocratisation qui se développe en Yougoslavie, les communistes serbes, (rebaptisés « socialistes »), allaient assouplir leurs positions. Mais, jeudi 22 octobre, le Parlement serbe a rejeté la principale revendication de l'opposition, à savoir la révision de la loi électorale.

La Serbie est la seule République de la fédération à refuser la participation de représentants des partis d'opposition au dépouillement du scrutin. *« C'est la porte ouverte aux fraudes »*, expliquait l'un des leaders de l'opposition, qui compte former un gouvernement parallèle.

F. H.

□ **Succès des partis nationalistes en Bosnie-Herzégovine.** – Les partis nationalistes serbe, croate et musulman ont remporté une victoire écrasante au premier tour des élections libres qui se sont déroulées le 18 novembre en Bosnie-Herzégovine, l'une des six Républiques de la Yougoslavie. Sur les 130 sièges à la Chambre des citoyens du futur Parlement bicaméral, 41 ont été remportés par le Parti d'action démocratique (PAD), représentant les musulmans. Le Parti démocratique serbe (PDS) et l'Union démocratique croate (HDZ) remportent respectivement 34 et 20 sièges. Les mandats restants seront attribués lors du deuxième tour de scrutin, dimanche 2 décembre. Aucun candidat du Parti des changements démocratiques (ex-communistes) n'a été élu au premier tour. La commission électorale a annulé les élections dans 103 bureaux de vote où des irrégularités ont été constatées.



LA CRISE DU GOLFE

Le Conseil de sécurité des Nations unies pourrait se réunir rapidement pour examiner un éventuel recours à la force

Le Conseil de sécurité pourrait se réunir dès la semaine du 26 novembre à New-York au niveau des ministres des affaires étrangères pour étudier un éventuel recours à la force contre l'Irak. Selon certains diplomates, la réunion ne débouchera pas nécessairement sur la mise aux voix d'une résolution autorisant l'usage de la force contre l'Irak.

Les ministres pourraient se contenter d'une déclaration devant le Conseil au cas où, dans l'intervalle, les Etats-Unis n'auraient pas réussi à convaincre les Chinois de se rallier à leur thèse. Vendredi, l'ambassadeur soviétique à l'ONU, M. Youli Vorontsov, a déclaré qu'il fallait désormais donner *« un sérieux avertissement à M. Saddam Hussein pour qu'il comprenne que nous sommes sérieux. Il doit se retirer du Koweït, nous ne plaisantons pas à ce propos »*.

• A Washington, l'armée de terre américaine a annoncé vendredi que les milliers de soldats qui devaient prendre leur retraite ou quitter l'uniforme à la fin de leur contrat resteront mobilisés en cas de nécessité pour l'opération « Bouclier du désert ». Elle a également annoncé qu'elle gèlerait les retours prévus aux Etats-Unis des militaires basés à l'étranger.

Les centres d'entraînement et les écoles militaires resteront ouverts durant les vacances de Noël. Cet ensemble de mesures doit permettre de maintenir l'armée de terre en état d'alerte maximale s'il était nécessaire de renforcer les troupes déployées dans le Golfe.

D'ores et déjà, les Etats-Unis ont demandé vendredi à leurs alliés de l'OTAN de mettre à leur disposition des navires et des avions pour transporter vers le Golfe leurs nouveaux renforts en hommes et en matériel.

Selon le *Washington Post*, les responsables de l'état-major interarmes américain examinent actuellement les moyens de renforcer la production des industries militaires américaines afin qu'elles puissent, en cas de guerre dans le Golfe, fournir les munitions, les pièces détachées et autres matériels nécessaires.

Selon le journal, citant un officier supérieur participant à une étude à ce sujet, l'armée américaine aurait déjà commencé à puiser dans les stocks de l'OTAN en Europe pour ce qui est des armes « intelligentes » comme les bombes dotées d'un système de guidage au laser. Il a précisé que l'objectif recherché était de disposer de munitions et d'autres équipements en quantités suffisantes pour trente jours de combats.

• L'Irak a de son côté entamé vendredi le rappel des réservistes nés en 1958, 1959 et 1960. Les réservistes ont trois jours pour rejoindre leur unité. L'agence irakienne INA a, pour sa part, annoncé que Bagdad a levé totalement le couvre-feu imposé sur le *« gouvernorat de Koweït »* à la suite de l'invasion de l'émirat, après le *« retour à la vie normale dans ce gouvernorat »*.

• A Londres, le *Foreign Office* a indiqué vendredi que cinq Britanniques qui se cachaient au Koweït depuis le début de l'invasion ont été arrêtés par les soldats irakiens et transférés dans un hôtel. Cinq autres Britanniques, détenus dans un hôtel de Koweït, ont été transférés à Bagdad au Mansour Melia Hotel.

• A Amman, près de trois mille manifestants, pour la plupart d'origine palestinienne, ont dénoncé vendredi la tournée du président Bush dans la région et conspué les dirigeants arabes qui l'ont rencontré, le roi Fahd d'Arabie saoudite et les présidents égyptien et syrien Hosni Moubarak et Hafez El Assad.

• Au Caire, la police égyptienne a arrêté trente-trois personnes, dont deux candidats aux élections législatives de jeudi prochain, au cours d'une manifestation de protestation contre la visite de M. Bush. – *(AFP, AP.)*

La rencontre de M. Bush et du président Assad

Suite de la première page

Les deux chefs d'Etat ont également estimé *« que l'Irak ne devait recevoir aucune récompense pour son agression, et que le territoire et le gouvernement légitime du Koweït devaient être pleinement restaurés »*.

Tout cela, la Syrie l'avait déjà dit, et pour le reste la discrétion est bien entendu de rigueur. Lorsque, avant l'entretien, on a demandé au président Assad s'il était disposé à engager les troupes syriennes présentes en Arabie saoudite (7 000 hommes à ce jour) dans une action offensive, il a écarté la question avec ironie, demandant aux journalistes s'ils croyaient vraiment qu'il allait leur répondre.

Jusqu'à présent, la position syrienne a été d'exclure toute action autre que défensive contre l'Irak, et le fait que M. Assad n'ait pas jugé bon de le rappeler ne suffit pas forcément à en tirer les conclusions. La conversation a aussi porté sur le Liban, mais ce qu'on en sait se résume à peu de chose : les deux présidents ont noté *« des domaines de progrès »* et souligné *« la nécessité d'appliquer les accords de Taëf »*. Le communiqué est encore plus sibyllin sur le conflit israélo-arabe (on a *« parlé du processus de paix au Moyen-Orient et de l'importance d'un progrès allant dans le sens des résolutions 242 et 338 des Nations unies »*).

Ce qui évite de donner l'impression que Washington a pu consentir une quelconque concession sur ce sujet aux dépens d'Israël, hypothèse d'ailleurs tout à fait improbable. On apprend aussi que M. Bush a *« incité la Syrie à faire tout ce qui est en son pouvoir pour permettre la libération de tous les otages détenus au Liban »* et que les deux dirigeants *« ont évoqué des questions tenant aux droits de l'homme »*. Enfin, ils *« ont eu une conversation étendue à propos du terrorisme, étant convenus de poursuivre le dialogue américano-syrien dans le but d'obtenir des résultats positifs »*.

La langue de bois

C'est presque de la langue de bois, mais la Maison Blanche ne pouvait éviter de mentionner le sujet : après tout, la Syrie reste aux côtés de l'Iran et de la Libye dans la catégorie des pays que Washington accuse d'encourager le terrorisme, catégorie où l'Irak, lui, ne figure pas, ou pas encore.

Cette rencontre improvisée (ou présentée comme telle) que le président Moubarak et les responsables saoudiens avaient fortement encouragée, représentait pour M. Bush le moment le plus délicat de son voyage et il lui vaudra assurément bien des reproches, déjà proférés avec vigueur en Israël. Mais le jeu en vaut la chandelle, dans l'esprit du président américain : *« Ils sont sur la ligne de front, ou ils vont l'être*, avait-il expliqué plus tôt dans la journée *et nous travaillerons avec ceux dont la seule présence accroît nos chances d'effacer cette agression. »*

Israël y a d'ailleurs tout autant intérêt que les autres pays du monde, a-t-il encore ajouté, notant au passage qu'il allait recevoir la visite de M. Shamir à Washington. Une manière discrète de rappeler que l'allié privilégié n'était pas oublié, même si M. Bush, pour des raisons évidentes, a préféré ne pas inscrire cette fois Israël au programme de ses voyages particulièrement *« ciblés »*.

La matinée avait été beaucoup plus facile, plus chaleureuse aussi. MM. Bush et Moubarak se connaissent depuis que l'un et l'autre étaient vice-présidents et leurs entretiens ne se comptent plus. Mais c'était tout de même la première fois depuis douze ans qu'un président américain jugeait utile de se rendre au Caire et c'est sans doute largement pour faire plaisir au chef de l'Etat égyptien et lui permettre d'en tirer un bénéfice de prestige que M. Bush a fait escale au Caire, pour une visite dont la partie utile se limita à une demi-journée. Epuisé par sa série de rencontres avec les troupes américaines en Arabie saoudite, le président américain avait préféré aller directement se coucher dès son arrivée jeudi soir.

Déterminés

Sur ce qui est pour eux l'essentiel, les Etats-Unis peuvent compter sur l'Egypte. M. Moubarak a affiché une détermination égale à celle de son hôte. Selon ses propres termes *« le Koweït doit être libéré en toutes circonstances »*. M. Moubarak s'exprime dans un anglais parfois un peu approximatif, mais ce qu'il voulait dire était clair : il faudra faire usage de la force s'il n'y a pas d'autre moyen. Que feraient en ce cas les quelque 15 000 soldats égyptiens placés en première ligne à la frontière saoudo-koweïtienne ?

« Nous avons notre plan, coordonné avec les autres forces là-bas. Si la force est nécessaire et si cette option est appliquée, nous devons agir. » M. Moubarak pouvait difficilement en dire plus. Jusqu'à présent, les Egyptiens ont seulement indiqué qu'ils ne participeraient pas à une attaque contre l'Irak *(pourraient-ils oublier que neuf cent mille de leurs ressortissants se trouvent toujours dans ce pays ?)* et ils avaient laissé dans le vague l'hypothèse d'une contribution de leurs troupes à la libération du Koweït. Les propos de M. Moubarak semblent bien indiquer qu'ils ne resteraient pas passifs.

Si *« en phase »* qu'ils puissent être avec les Américains sur le Koweït, les Egyptiens n'oublient pas d'exprimer leurs différences. A la veille de l'arrivée de M. Bush, le ministre des affaires étrangères, M. Esmat Abdul Meguid, a rappelé les réserves de son pays à l'égard du projet de système de sécurité régionale évoqué en septembre par le secrétaire d'Etat M. James Baker : *« Préserver la sécurité dans la région est une nécessité, mais un tel système doit émaner des pays de la région et ne pas être imposé de l'extérieur. »* Le Caire peut difficilement accepter un arrangement de sécurité qui paraîtrait, sous prétexte de garantir les frontières, geler l'ensemble de la situation au Moyen-Orient.



M. Moubarak a d'ailleurs pris soin de rappeler devant la presse que *« d'autres problèmes »* (que ceux du Golfe) doivent être *« abordés avec le même zèle et le même engagement »*. *« Dans un contexte approprié, le sort des Palestiniens doit être pris en considération, leur droit à l'autodétermination doit être appliqué, les lieux saints de Jérusalem doivent être respectés et protégés. »* *« Dans un contexte approprié »* signifie qu'on ne peut traiter ce problème en même temps que celui du Koweït, et c'est l'essentiel pour les Américains.

M. Bush a lui aussi évoqué *« la question de la Palestine »* avant de se rabattre sur une expression moins désagréable aux oreilles des Israéliens : *« la question de la Cisjordanie »*. *« Nous sommes toujours déterminés à jouer un rôle très utile pour une solution pacifique de ce problème »*, a-t-il indiqué, mais en ajoutant que pour l'instant *« il se concentrait »* sur autre chose.

Que le président américain « se concentre » sur la crise du Golfe, on s'en était vraiment rendu compte tout au long de cette tournée d'une semaine menée tambour battant, de Prague à Genève en passant par l'Allemagne, la France, l'Arabie saoudite et l'Egypte, et on a même eu souvent l'impression qu'il ne pensait qu'à ça.

Tous ses efforts n'ont sans doute pas été vains, et l'on semble désormais s'acheminer vers l'adoption à brève échéance d'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité qui pourrait mentionner l'usage de la force. M. Bush a répété vendredi qu'il était *« fatigué du statu quo »* et que des mesures devaient être à présent prises par tous les membres de la coalition pour faire en sorte que des solutions crédibles soient possibles avant que beaucoup de temps ne passe.

Mais il a aussi admis ne pas être assuré que la résolution en gestation comporte un *« calendrier »*, c'est-à-dire une sorte d'ultimatum à l'Irak. Le résultat obtenu pourrait ne pas être à la mesure de l'énergie dépensée.

JAN KRAUZE

Amertume à Jérusalem

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Certains commentateurs israéliens ont pu considérer la rencontre Bush-Assad à Genève comme le *« signe encourageant »* d'une volonté de la Syrie d'être associée à un processus de paix au Proche-Orient. Ce point de vue n'est pas du tout partagé par la classe dirigeante à Jérusalem où ce tête-à-tête américano-syrien ne suscite qu'inquiétude et amertume.

Certes, les dirigeants israéliens se sont habitués, depuis la crise du Golfe, à voir les membres de l'administration américaine – et à présent le chef de la Maison Blanche – effectuer des tournées dans la région sans faire escale à Jérusalem. Néanmoins, l'annonce de la rencontre Bush-Assad avait été plus particulièrement ressentie ici comme un affront, dans la mesure où le président américain acceptait de s'entretenir avec un des *« pires ennemis »* d'Israël, alors qu'il continuait de bouder M. Itzhak Shamir, qui doit entreprendre en décembre une visite privée aux Etats-Unis, mais n'avait pas encore été invité officiellement à la Maison Blanche.

Cet affront a, entre-temps, été quelque peu atténué lorsque, au cours de sa conférence de presse au Caire, le président Bush a annoncé qu'il *« accueillerait avec plaisir M. Shamir à Washington le mois prochain »*.

Apprentis sorciers

Le premier ministre israélien avait d'ailleurs, d'emblée, essayé de minimiser la portée de la rencontre Bush-Assad en déclarant *« comprendre que l'objectif du président américain est de maintenir la coalition contre Saddam Hussein »*, tout en ajoutant : *« J'espère que cette rencontre ne va pas encourager l'hostilité et l'agressivité de la Syrie à l'égard d'Israël. »* Cependant, M. Shamir a souvent cette habitude de *« dédramatiser »* un événement, et c'est son ministre de la défense, M. Moshe Arens, qui a proclamé tout haut l'état d'esprit qui prévaut à Jérusalem, où on a de plus en plus l'impression que, selon l'expression d'un officiel, *« pour préserver la cohésion de leur coalition anti-irakienne, les Américains jouent aux apprentis sorciers avec le président Assad »*.

M. Arens a été explicite : *« Nous redoutons que l'administration américaine n'efface la Syrie de la liste des pays qui soutiennent le terrorisme. Israël ne voit aucune différence entre Hafez el Assad et Saddam Hussein. La Syrie continue d'héberger des organisations terroristes palestiniennes. »* Et, selon M. Arens, *« tout porte à croire que les dirigeants syriens sont responsables du récent assassinat au Liban de Danny Chamoun »*. – *(Intérim.)*

Entre Le Caire et Washington des relations au beau fixe

LE CAIRE

de notre correspondant

Jamais, depuis l'arrivée du président Moubarak au pouvoir il y a neuf ans, les relations égypto-américaines n'ont été aussi étroites. La question de la dette militaire, l'un des rares sujets de divergence entre Le Caire et Washington, avait été réglée bien avant la visite de M. Bush, jeudi soir 22 novembre.

Le seul service de cette dette (7,1 milliards de dollars), contractée en grande partie du temps du président Sadate, constituait un des principaux fardeaux pesant sur la balance égyptienne des paiements. En 1991, l'Egypte aurait eu à régler quelque 700 millions de dollars, à défaut de quoi elle aurait été frappée par l'amendement Brooks gelant toute aide américaine à l'Egypte, une aide approchant aujourd'hui les 2,5 milliards de dollars par an et qui est d'autant plus indispensable que 70 % des besoins alimentaires des cinquante-six millions d'Egyptiens sont importés.

En éliminant ce lourd handicap, les Américains ont écarté la principale menace qui pesait sur le régime de M. Moubarak : l'effondrement d'une économie souffrant du service d'une dette extérieure de plus de cinquante milliards de dollars. Ce ballon d'oxygène apporté par Washington, auquel il faut ajouter l'aide européenne et celle des pays du Golfe, devrait, non seulement permettre au Caire de surmonter la baisse des revenus due à la crise (moins 3,5 milliards de dollars), mais aussi de laisser souffler une économie qui étouffait.

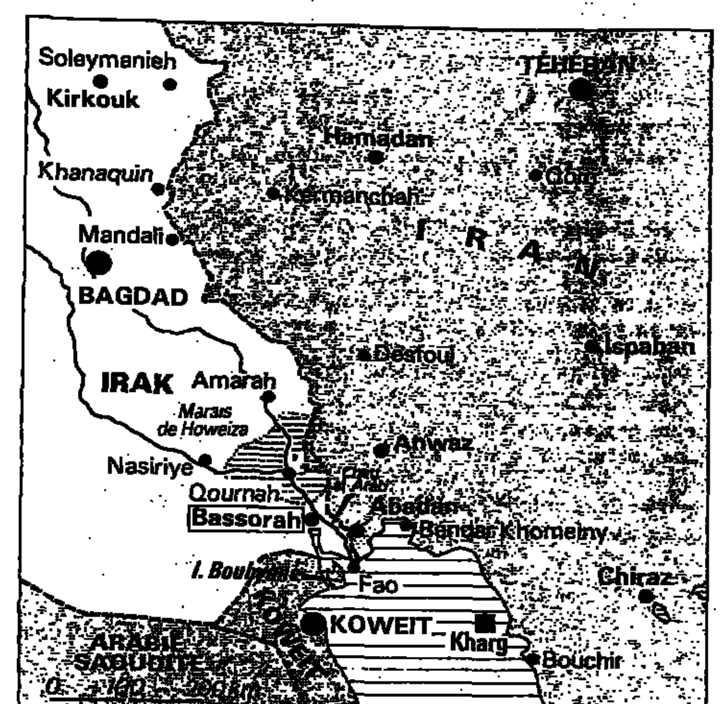
Au niveau politique, les relations égypto-américaines ont, elles aussi, bénéficié de la crise du Golfe. Le raïs peut aujourd'hui se présenter à Washington comme le seul allié fiable de la région. Les régimes du Golfe ont démontré leur fragilité, Israël, les limites de son utilité, alors que l'Egypte a pu entraîner la Syrie *« dans son sillage de modération »*.

Le Caire espère, une fois la crise réglée, que les Etats-Unis regarderont d'un œil plus favorable ses appels en vue d'un règlement du problème palestinien, même si cela signifie qu'ils devront faire pression sur l'Etat hébreu.

Signe révélateur de ce renforcement des liens : la chaîne d'information télévisée américaine CNN diffuse depuis trois jours ses émissions sans la moindre intervention de la pesante censure égyptienne.

ALEXANDRE BUCCIANTI

LA CRISE DU GOLFE



Bassorah, ville de tous les dangers

Le port sur le Chatt-el-Arab est devenu la grande base arrière de l'armée irakienne

BASSORAH

de notre envoyé spécial

Plus grands que nature, dominant de leur piédestal de marbre les eaux glauques du Chatt-el-Arab, ils restent de bronze, figés dans une attitude très martiale, le doigt pointé vers l'est pour dénoncer l'Iran tout proche. Ils le font avec beaucoup d'insistance, ces quelque cent *«héros»* et *«martyrs»* de la dernière guerre, statufiés en rang serré sur plus d'un kilomètre de quai.

De l'autre côté du fleuve, à la confluence du Tigre et de l'Euphrate, à 80 kilomètres en amont de Bassorah, l'immense palmeraie porte encore les larges cicatrices de terribles combats. Ce n'est, par endroits, qu'une forêt de troncs calcinés. La frontière iranienne n'est distante que d'une quinzaine de kilomètres. En aval, à moins de 20 kilomètres, c'est le Chatt-el-Arab lui-même, qui délimite le territoire des deux pays jusqu'au Golfe.

Pendant huit ans, en un sanglant match nul, Irakiens et Iraniens se sont âprement disputés le contrôle de ces rives, au prix de milliers et de milliers de morts. Pareil gâchis valait bien ce monument, d'autant plus monstrueux qu'il paraît aujourd'hui on ne peut plus dérisoire. Si l'histoire, ici comme ailleurs, se moule volontiers dans le bronze, elle est singulièrement et rapidement versatile au *«pays des deux fleuves»*.

Deux ans seulement après la fin de la guerre contre l'Iran, les statues de Bassorah auraient dû faire un quart de tour vers le sud afin de tendre leur index accusateur vers d'autres ennemis. Le président Saddam Hussein n'a-t-il pas, en août, en une incroyable volte-face, soudain tout concédé au gouvernement de Téhéran, pour prélever un maximum des troupes encore déployées le long de la frontière irako-iranienne et les envoyer vers d'autres fronts, celui de la Turquie et surtout celui du Koweït.

Le danger, pour le moment, ne vient plus de l'Iran. La normalisation des rapports avec ce pays a été relancée dernièrement avec la visite à Bagdad du ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati. L'échange des prisonniers de guerre a repris. Ainsi, 279 Irakiens sont rentrés, jeudi 22 novembre, dans leur patrie.

Pour M. Saddam Hussein, la menace vient des confins méridionaux du Koweït, dont la frontière nord n'est éloignée de Bassorah que d'une cinquantaine de kilomètres. L'émirat (1) a été envahi essentiellement pour élargir l'étroite façade maritime de l'Irak. Le port de Bassorah – d'où partit, selon la légende, Sinbad le Marin – n'est plus guère utilisable. Le Chatt-el-Arab reste encombré de quelques épaves de la guerre et se trouvera toujours sous la menace du feu iranien, tout comme, dans l'estuaire, le port de Fao en cours de reconstruction.

De nouveau la deuxième ville d'Irak (sept cent cinquante mille habitants), Bassorah, est devenue la grande base arrière de l'expansionnisme «saddamien». Bassorah, dont la population fut en grande partie évacuée au plus fort des bombardements iraniens, panse encore ses plaies et s'étend, poussiéreuse, au-delà de ses vertes palmeraies, vers le désert. La cité fourmille d'activité militaire. Aux heures de pointe, les boulevards périphériques sont embouteillés par le va-et-vient des véhicules de l'armée. Bientôt, passeront par là les principaux éléments du renfort de sept divisions, annoncé cette semaine par le président irakien.

Les militaires en permission hantent les souks de la vieille ville, retranchée derrière ses canaux – sorte de collecteurs malodorants – qui, à une autre époque certainement, ont valu à Bassorah l'appellation de «Venise du Golfe» si l'on en croit les guides de l'office de tourisme irakien. A l'époque des califes abassides, Bassorah commerçait avec tout l'Orient jusqu'à la Chine et fut l'un des foyers du rayonnement scientifique et culturel des Arabes vers l'Occident médiéval.

Mais, depuis des siècles, ces temps de splendeur sont révolus. Dans les ruelles des souks, les belles maisons à balcons de bois tombent en ruine, et ce n'est pas le seul fait du pilonnage de l'artillerie iranienne. Les soldats font leurs achats mais pas tous; certains sont vendeurs; l'un d'entre eux propose par exemple à la sauvette des rasoirs électriques en provenance directe du Koweït.

Au bazar du pillage

Quand il est client, le militaire est aussi à son affaire. Il peut se procurer ici bérets, bottes, étuis à révolver, ceinturons ou même galons et médailles. Que ne trouve-t-on pas à Bassorah? Téléviseurs, machines à laver et cuisinières, neufs ou usagés, climatiseurs (portant encore la trace du mur auquel ils ont été arrachés), pneus de voitures, etc. Tout cela, de marques non importées en Irak avant le 2 août. Et, en prime, des jouets pour les enfants, comme cet avion de plastique aux couleurs de la compagnie nationale koweïtienne... Au bazar du pillage, le butin de la razzia dans l'émirat. Pénurie, blocus?, connais pas.

Non loin de l'aéroport «international» de Bassorah, redevenu national pour cause d'embargo, s'entraînent au camp militaire d'Abou Skheir les volontaires de l'armée populaire, après l'école ou le travail, car, nous dit le colonel, il n'y a pas de limite d'âge *«dès lors qu'on est capable de se servir d'une arme»*. En effet, se réunissent dans ce camp des *«jeunes»* de quatorze à soixante-cinq ans, destinés à former des unités supplétives pour l'armée régulière où sont déjà *mobilisés un million* d'hommes.

Sous le regard attentif de ses supérieurs, Karim, cinquante-trois ans, affirme être prêt au *«sacrifice»* pour lui-même et les deux aînés de ses enfants (il en a sept) qui l'accompagnent. Karim et les siens se sont déjà beaucoup sacrifiés. Ils ont connu l'exode pour échapper aux bombardements de Bassorah et Karim, qui s'est enrôlé à quatre reprises pendant la guerre Irak-Iran, compte quatre martyrs parmi ses frères, cousins et neveux.

«Qu'importe, quand la patrie est en danger, menacée par les envahisseurs impérialistes», déclare-t-il avec un sourire un peu forcé. Il transpire maintenant davantage qu'après s'être essoufflé au maniement d'armes et au pas de charge. Ne nous a-t-on pas dit comment, au pire des contre-offensives iraniennes, les militants du Parti Baas raflaient les «volontaires» de l'armée populaire, quartier par quartier?

Décidément, Bassorah demeure la plaque tournante de conflits à répétition, la capitale des aventures dans lesquelles le président Saddam Hussein ne cesse de lancer depuis dix ans le *«pays des deux guerres»*.

FRANCIS CORNU

(1) *Toujours interdit aux journalistes étrangers*

AFRIQUE

ALGÉRIE : dans l'attente du scrutin législatif

Les prudences calculées de M. Aït Ahmed

Le Front des forces socialistes (FFS), que dirige M. Hocine Aït Ahmed, a réuni sa convention nationale à Tipasa, jeudi 22 et vendredi 23 novembre, pour élaborer son programme. Un futur congrès, en janvier, devrait le ratifier et élire les organismes de direction. Cette convention du FFS est la première à se tenir en Algérie depuis 1963, date à laquelle le parti a été interdit par M. Ahmed Ben Bella, alors président de la République.

ALGER

de notre correspondant

M. Aït Ahmed est indécis. Il dirige l'un des trois principaux partis politiques et brûle d'affirmer sa présence sur le terrain, mais craint, à chaque moment, de tomber dans un engrenage de violences qui remettrait en cause le fragile cheminement de son pays vers la démocratie. Que de trop zélés militants du Front islamique du salut (FIS), comme récemment à Bou-Ismaïl, petite commune des environs de Tipasa, envahissent les locaux d'une association culturelle proche de son parti, jetant à la rue adhérents et matériels, et M. Aït Ahmed adresse aussitôt un télégramme de protestation à M. Abassi Madani. Mais il se garde bien de faire reprendre le local par ses militants qui auraient pourtant la force et le droit de le faire.

Une situation «surréaliste»

Entravé par sa prudence, il attend que le président Chadli fasse connaître la date des élections qui permettront enfin de donner au pouvoir cette légitimité qui *«constitue la base de l'Etat de droit»*. *«Comment se préparer à une campagne lorsqu'on ne connaît ni le moment, ni les règles, ni le lieu des futures élections?»*, dit-il. Le chef de l'Etat a récemment confirmé que les élections législatives auraient lieu au cours du premier trimestre 1991. Le scrutin sera-t-il majoritaire ou proportionnel? Et comment seront découpées les circonscriptions? Personne ne le sait.

A juste titre, M. Aït Ahmed proteste, juge la situation *«surréaliste»*, rappelle que les résultats officiels des dernières élections municipales ne sont toujours pas publiés. *«Nous avons le droit de voter, mais pas celui de connaître les résultats!»*, ironise-t-il. Pourtant, comme les autres chefs de parti, il patiente, laissant au président le choix du terrain et l'initiative du moment. *«Je demanderai à le voir»*, dit-il. Sa détermination se limitera à cette courtoise demande de visite, malgré les critiques qu'il porte à cette *«démocratie de l'octroi»*.

Situation paradoxale. Le FFS, qui n'a eu de cesse de réclamer la tenue d'élections démocratiques, ne peut dire publiquement qu'il préférerait que les électeurs soient appelés aux urnes le plus tard possible. C'est que, tout le monde le reconnaît, seul le FIS est aujourd'hui prêt à relever le défi.

C'est donc pour préciser les contours d'un programme politique que plusieurs centaines de militants du FFS se sont rassemblés. A une époque où seule l'économie de marché a droit de cité, le FFS, en réaffirmant ses options socialistes, tient à garder sa petite musique bien à lui. Après vingt-huit ans de socialisme autoritaire et bureaucratique, le mot n'a pas bonne réputation, mais M. Aït Ahmed y reste attaché : *«Jamais je ne ne me suis reconnu dans le socialisme de caserne ou de clan»*, affirme-t-il, avant de brosser le portrait d'un *«monde qui est aujourd'hui un village»*. La crise du Golfe comme le problème palestinien sont autant d'exemples de ces situations où les tensions risquent de rejaillir d'un endroit sur un autre. *«Nous craignons que, dans cette affaire, s'éclipse l'aspiration à la démocratie des masses arabes»* dit-il.

L'homme a du charisme et ses militants l'accueillent debout lorsqu'il pénètre dans la salle des séances. Mais le discours de son parti demeure parfois trop vague pour ne pas susciter, dans les rangs même du FFS, quelques interrogations quant à son efficacité.

GEORGES MARION

COTE-D'IVOIRE

Premières élections législatives sous le signe du multipartisme

Les Ivoiriens doivent élire, dimanche 25 novembre, leurs cent soixante-quinze députés. Il s'agit des premières élections législatives depuis l'instauration du multipartisme. En 1985, le scrutin s'était déroulé sous le régime de la pluralité des candidatures au sein du parti unique.

ABIDJAN

correspondance

Bataille à Cocody! Le quartier chic d'Abidjan, la plus forte concentration de villas avec piscine de tout le pays, connaît une campagne électorale inédite : pas moins de sept candidats. Deux d'entre eux portent les couleurs du parti au pouvoir, le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), M. Arsène Usher Assouan, député sortant, ancien ministre des affaires étrangères, ayant refusé de s'effacer devant le chef de file des rénovateurs, M. Djeny Kobina. Face-à-face piquant dans une circonscription où le plus célèbre électeur s'appelle Félix Houphouët-Boigny.

Autre point chaud de cette consultation : Ouragahio, dans le centre-ouest du pays, où le chef de l'opposition, M. Laurent Gbagbo, candidat malheureux à la dernière élection présidentielle, tente de conquérir un siège. La campagne s'est déroulée dans un climat tendu et d'importantes forces de l'ordre ont été déployées dans la région.

Cocody et Ouragahio mises à part, le suspense qui entoure cette consultation est des plus limités. Le parti au pouvoir dispose déjà d'une avance d'une quarantaine de sièges : il s'agit des circonscriptions où son candidat est seul en lice.

L'Assemblée nationale doit, au lendemain de son renouvellement, se choisir un président. La réforme constitutionnelle, votée le 6 novembre, fait de ce personnage le successeur constitutionnel du chef de l'Etat en cas de vacance du pouvoir. Là aussi, l'affaire paraît bouclée : le président sortant de l'Assemblée, M. Henri Konan Bédié, seul candidat dans sa circonscription après la défection (très opportune) d'un opposant, devrait être reconduit.

En réalité, ce que les Ivoiriens attendent avec impatience, c'est la constitution du nouveau gouvernement : M. Alassane Ouattara, nommé premier ministre début novembre, a promis de choisir des hommes qui répondent aux critères de *«compétence, de transparence et d'abnégation»*. Ce qui signifie que des têtes vont probablement tomber.

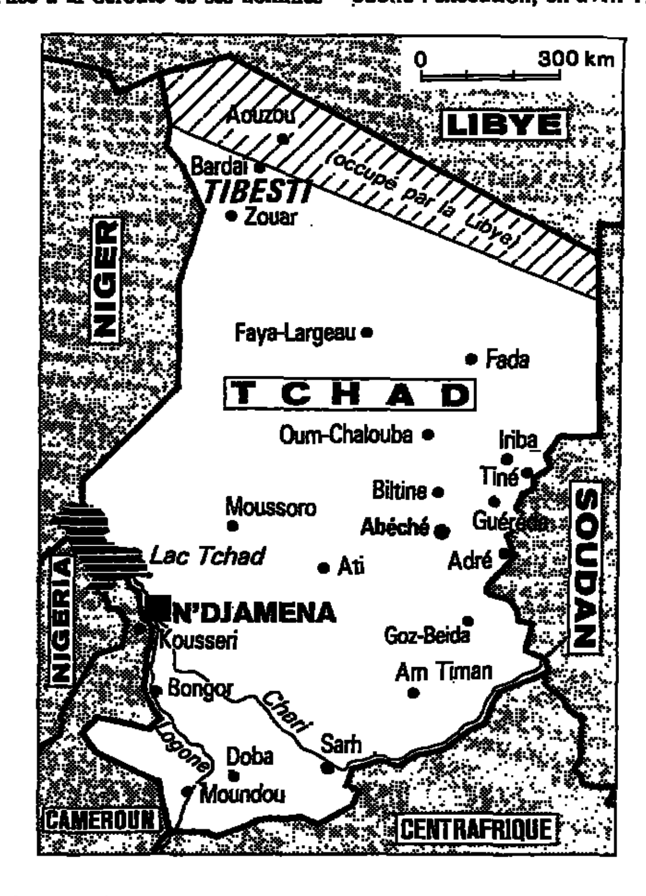
CLAUDE CIRILLE

□ **MAROC : M. Raymond Barre reçu par Hassan II.** – Le roi Hassan II a reçu, vendredi 23 novembre, à Rabat, M. Raymond Barre. Au cours de cet entretien, l'ancien premier ministre a *«rendu hommage aux progrès réalisés par le Maroc»*, soulignant *«la position stratégique du Maroc dans le développement futur des relations entre les deux rives de la Méditerranée d'une part et les rapports Nord-Sud d'autre part»*. Interrogé sur l'état des relations entre le Maroc et la France, M. Barre a souligné que, *«entre des pays liés de longue date, il peut y avoir des périodes de refroidissement et de tension»*, mais qu'il existait *«une exigence de fond»* : *«Surmonter certaines difficultés pour sauvegarder l'essentiel qui est la coopération»*. – *(AFP.)*

La nouvelle guerre du Tchad

Suite de la première page

Aujourd'hui, l'ancien commandant en chef des forces armées revient à la charge, cette fois très solidement équipé – de blindés légers notamment – par la Libye, avec une puissance de feu qui a décontenancé ses adversaires. Tout au long de la frontière soudanaise, les postes militaires ont «sauté» les uns après les autres. Face à la déroute de ses hommes



qui ont subi de lourdes pertes et qui ont déserté en masse, Hissène Habré a dû faire appel aux garnisons du nord pour repousser les «assaillants».

Le sort des armes paraît, aujourd'hui, très incertain. Les observateurs locaux conviennent que *«la situation est à ce point grave que Hissène Habré joue son va-tout»*. Alerté par le président tchadien, l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major particulier du président de la République, avait fait, fin septembre, le voyage de N'Djamena où l'a suivi, à la mi-novembre, M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération.

Du Tibesti au Tibesti?

La question est, en effet, de savoir quelle sera, en définitive, l'attitude des troupes françaises – au total un millier d'hommes – stationnées à N'Djamena et à Abéché dans le cadre du dispositif «Epervier» qui avait été allégé fin 1989, puis renforcé en mars 1990. Les autorités tchadiennes ont indiqué qu'elles avaient demandé à Paris une aide dont elles n'ont pas précisé la nature, pour contrer cette «agression».

Pour vaincre les hésitations de Paris, N'Djamena fait valoir, non sans raison, que cette *«agression est le fait de la Libye»* sous couvert de la *«Légion islamique»*. Reste que le colonel Kadhafi a beau jeu d'exploiter d'interminables querelles tribales, au sein de l'ethnie nordiste des Gorane. Dès avril 1989, Idriss Deby avait insisté sur *«le caractère tchado-tchadien»* de son action.

Si cela ne tenait qu'à eux, les militaires français qui n'ont pas oublié l'éxécution, en avril 1975, du commandant Pierre Galopin lorsque Hissène Habré n'était alors qu'un maquisard redoutable et ombrageux, ne bougeraient pas d'un pouce pour le sauver. Leurs faveurs secrètes iraient plutôt vers Idriss Déby, qui, en 1985, fut envoyé en stage à l'école de guerre à Paris et dont ils admirent le *«professionnalisme»*.

Quoi qu'il en soit, le Tchad est, de nouveau, entré dans une zone de fortes turbulences. D'un côté, un régime contesté et affaibli, de l'autre une opposition faite de pièces et de morceaux. Si, en définitive, Hissène Habré ne réussissait pas à surmonter cette énième épreuve, le verrait-on alors regagner les montagnes du Tibesti pour y jouer, une fois encore, le rôle du rebelle récalcitrant? Celui que joue, aujourd'hui, Idriss Déby...

JACQUES DE BARRIN

□ **GUINÉE : deux morts lors d'affrontements entre police et étudiants.** – Deux étudiants ont été tués et trois autres blessés lors d'affrontements, jeudi 22 novembre, entre des grévistes de l'université de Conakry, dont le fonctionnement est perturbé depuis près d'un mois, et les forces de police, qui ont fait usage de leurs armes. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Signée dans le cadre de la CSCE

La déclaration transatlantique a été publiée

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

Les Etats-Unis et la CEE ont rendu publique, vendredi 23 novembre, la déclaration transatlantique qu'ils avaient signée, en début de semaine, dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération européenne.

Chacun trouve son compte dans ce texte. L'administration américaine appréciera que les Etats de la CEE réaffirment *«leur ferme engagement»* envers l'Alliance atlantique, ses principes et ses objectifs. Les Douze, de leur côté, se réjouiront que les Etats-Unis, hier très réticents, reconnaissent désormais la dimension politique de la Communauté, *son droit à mettre en* œuvre une politique étrangère et de sécurité commune. Le document prévoit une série de consultations régulières entre dirigeants américains et communautaires. Des entretiens semestriels auront lieu entre le président des Etats-Unis d'une part, le président en exercice de la Communauté et le président de la Commission européenne, d'autre part.

A la dernière minute, les Américains avaient manifesté le souhait que la déclaration invite les gouvernements concernés à consentir les efforts nécessaires pour conclure, de façon positive, l'Uruguay round. La Communauté n'a pas jugé opportun une telle référence sur une affaire en train d'être traitée. Le département d'Etat s'est rallié à ce point de vue. Une déclaration analogue a été signée par la Communauté et le Canada.

PHILIPPE LEMAITRE

POLITIQUE

Le débat sur le statut de la Corse à l'Assemblée nationale

L'abstention des radicaux de gauche et d'une partie de l'UDF a facilité l'adoption du projet de M. Joxe

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 novembre, le projet de loi présenté par M. Pierre Joxe, prévoyant un nouveau statut pour la Corse. Seul le groupe socialiste a voté pour. Le MRG s'est abstenu. Le PCF a voté contre, ainsi que la grande majorité du RPR, de l'UDF et de l'UDC.

Dès le début des travaux, le RPR, l'UDF (en désaccord avec le rapporteur issu de ses rangs, M. José Rossi, élu de Corse-du-Sud) et l'UDC avaient prévenu qu'en tout état de cause, si l'article premier (reconnaissance du peuple corse) restait dans le projet, ils voteraient contre. Il n'y avait donc pas de surprise à attendre de leur côté. En revanche, le MRG a évolué. Alors que M. Emile Zuccarelli (Haute-Corse) avait annoncé (*le Monde* du 2 novembre) qu'il voterait contre le projet si l'article premier était maintenu, l'ensemble des députés radicaux de gauche se sont finalement abstenus. Le PCF, favorable, au contraire, à l'idée du *« peuple corse »*, avait annoncé qu'il se déterminerait en fonction des débats, le texte de départ étant, pour lui, *« inacceptable »*. Les élus communistes n'ont pas changé d'avis, sur un texte qu'ils jugent toujours, notamment, *« centralisateur »*.

Toutefois, les explications de vote n'ont pas convaincu le ministre de l'irréductibilité de toutes ces oppositions, notamment parce que **M. Jean-Jacques Hyest** (Seine-et-Marne) pour l'UDC et **M. Pierre Pasquini** (Haute-Corse), RPR, ont évoqué les possibilités d'évolution du texte, et de leur propre position, après la navette avec le Sénat. *« On vote contre pour le voir revenir »*, a ironisé M. Joxe. Quant aux communistes, le ministre est persuadé qu'*« ils s'apprêtent à voter contre parce qu'ils sont pour »*.

■ **Appellation.** – Il est des symboles qui ne sont pas à dédaigner. Les élus corses trouvaient que l'anonyme appellation de *« collectivité territoriale »* manquait de panache. Mais faire figurer le nom de *« région »* dans le titre de la nouvelle organisation de l'île était aussi souligner qu'elle n'était pas fondamentalement différente de celle du continent. Voilà pourquoi MM. **Pierre-André Wiltzer** (UDF, Essonne) et **Emile Zuccarelli** (MRG, Haute-Corse) ont proposé le nom de *« région insulaire à statut spécial de la Corse »*. M. Pierre Joxe n'a pas pu l'accepter, car il tient, pour des raisons constitutionnelles, à ce qu'il soit clair que le statut de la Corse n'est pas une simple adaptation de celui des régions continentales. Le ministre de l'intérieur a obtenu gain de cause.

■ **Conseil exécutif.** – Le RPR et l'UDF ont tenté, sans succès, d'obtenir que ne soit pas distinguées les fonctions de président du conseil exécutif de celles de président de l'Assemblée. C'est même l'existence de ce conseil que conteste M. Wiltzer, qui y voit l'amorce de la création d'un gouvernement autonome, sur le modèle des territoires d'outre-mer, et donc d'un *« démembrement de l'Etat »* : tout au long de la discussion, il demandera donc la suppression de tout ce qui fait la spécificité de ce statut. Comme le souhaitait **M. José Rossi** (UDF, Corse-du-Sud), rapporteur de la commission des lois, les membres du conseil exécutif ne retrouveront pas automatiquement leur place à l'assemblée lorsqu'ils quitteront leur fonction.

M. Gilbert Millet (PC, Gard) a obtenu qu'il soit précisé que l'Assemblée *« contrôle le conseil exécutif »*, et que, lorsque celui-ci élabore le plan régional, il le fait *« en concertation avec les collectivités locales de l'île »*. Avec l'accord de M. Joxe, M. Rossi a fait supprimer la possibilité pour le conseil d'engager sa responsabilité devant l'Assemblée. Seule celle-ci pourra prendre l'initiative d'un tel vote en déposant une *« motion de défiance constructive »*, c'est-à-dire indiquant les noms de ses membres qui formeraient le nouveau conseil exécutif si le précédent était renversé.

■ **Conseil consultatif.** – Le RPR, l'UDF, le PC, le MRG, ont imposé, avec l'accord de M. Rossi, au PS et à M. Joxe, la fusion des deux conseils consultatifs actuels en un *« conseil économique, social et culturel de Corse »*. Il ne pourra pas comprendre plus de membres que l'Assemblée; il sera divisé en deux sections, l'une économique et sociale, l'autre pour la culture, l'éducation et le cadre de vie; il aura les missions que le projet confiait aux deux conseils prévus.

■ **Assemblée de Corse.** – Malgré les souhaits du PC, qui voulait une proportionnelle intégrale, la liste arrivée en tête disposera d'une prime; le projet prévoyait qu'elle comporte six sièges; le RPR et M. Rossi auraient aimé qu'elle soit portée à huit; le PS a imposé qu'elle ne soit que de cinq sièges. Il a aussi refusé que seules les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés au premier tour puissent fusionner pour le second.

En revanche, le rapporteur a obtenu le soutien des socialistes et des communistes pour imposer à la droite, et aux radicaux de gauche, qu'ils ne soit pas possible d'être à la fois membre de l'Assemblée de Corse et d'un des deux conseils généraux de l'île. **M. Pierre Pasquini** (RPR, Corse-du-Sud) s'est plaint d'une *« volonté de renouvellement trop rapide des cadres de la Corse »*. Le PC, avec le soutien de M. Marc Dolez (PS, Nord), et malgré une farouche opposition de M. Rossi, a obtenu que la durée de chacune des deux sessions annuelles de l'Assemblée soit portée de deux à trois mois.

■ **Langue corse.** – Sans difficulté, M. Rossi a fait modifier la rédaction de l'article sur le pouvoir culturel de la collectivité territoriale, de façon qu'il soit nettement indiqué qu'elle pourra mettre en place *« un plan de développement de l'enseignement de la langue et de la culture corses prévoyant notamment les modalités d'insertion de cet enseignement dans le temps scolaire »*. Les communistes n'ont pas pu obtenir la *« co-officialité »* de la langue française et de la langue corse. MM. Joxe et Rossi ont refusé cet amendement sans ouvrir la moindre discussion sur ce thème.

■ **Développement économique.** – A l'initiative du gouvernement et du PCF, il a été précisé que *« l'indispensable solidarité nationale »* s'exerce à l'égard de la Corse pour assurer son développement économique et social. Comme le souhaitait le rapporteur, il a été établi un lien entre les orientations du plan quinquennal et le schéma d'aménagement.

A la demande de **M. Emile Zuccarelli** (MRG, Haute-Corse), et avec l'accord du gouvernement, les députés ont assoupli la définition des missions de ce schéma qui fixera notamment *« les principes »* de localisation des différentes activités économiques de l'île. Toujours avec l'accord de M. Joxe, le recours à l'Etat pour élaborer ce schéma d'aménagement, au cas où l'Assemblée serait défaillante, ce qui est le cas actuellement, a été supprimé.

M. Rossi a fait adopter, avec l'appui des socialistes et malgré l'opposition de M. Joxe, la création d'une taxe sur les transports de passagers par bateau et avion qui financera un *« fonds d'intervention pour l'aménagement de la Corse »* et donne ainsi des ressources propres, non transférées par l'Etat, à la collectivité territoriale pour assurer des investissements sur l'île.

L'Assemblée a repoussé plusieurs amendements de **M. Jean-Paul de Rocca-Serra** (RPR, Corse-du-Sud), qui voulait, sans attendre le projet de loi spécifique prévu à cet effet, doter la Corse de nouvelles dispositions fiscales et fixer le régime des successions. En revanche, il a été précisé que la commission mixte chargée de préparer le nouveau statut fiscal devra aussi réfléchir *« aux dispositions destinées à faciliter la sortie de l'indivision »*, dont la fréquence constitue en Corse un problème particulier.

Sur proposition du rapporteur, qui souligne l'importance du tourisme pour l'île et son absence dans le projet de statut, le gouvernement accepte que la collectivité territoriale de Corse *« détermine les grandes orientations du développement touristique de l'île »* et crée à cet effet une *« institution spécialisée »*.

■ **Transports.** – Le PCF n'est pas parvenu pas à faire rédiger l'article du projet de statut portant sur l'organisation de la continuité territoriale dans les termes qu'il souhaitait. Cet amendement, qui conditionnait *« largement »* le vote du PCF sur l'ensemble du projet, conférait une beaucoup plus grande liberté à la collectivité territoriale et prévoyait une réévaluation quasi automatique de cette subvention.

M. Zuccarelli, contre l'avis du gouvernement mais avec l'accord du groupe socialiste, a obtenu l'extension de la responsabilité de la collectivité territoriale de Corse non plus aux transports entre l'île et *« le continent »* mais aux transports entre la Corse et *« toute destination de la France continentale »*, ce qui étend considérablement le champ, au moins théorique, de la desserte maritime et aérienne organisée par l'île, et donc son coût.

■ **Listes électorales.** – Le RPR a vainement tenté de faire renoncer le gouvernement à son projet d'une refonte des listes électorales corses. Le PCF, sans remettre en cause cette refonte, a essayé, tout aussi vainement, de créer une nouvelle catégorie d'électeurs dans une commune : des électeurs nés sur place, inscrits une première fois dans la commune, et qui l'ont quittée, *« pour des raisons diverses, très souvent en quête d'emplois à l'extérieur de l'île »*. Le PCF précisait que ces personnes *« tiennent généralement très fort à cette citoyenneté d'origine »* et que *« les en priver est pour le moins contradictoire »* avec la volonté affichée de garantie de l'identité culturelle du *« peuple corse »*.

J.-L. A. et Th. B.

L'analyse du scrutin

L'ensemble du projet de loi sur le nouveau statut de la Corse a été officiellement adopté par 282 voix contre 258. Mais, compte tenu d'une série d'erreurs dans le déroulement du scrutin et des rectifications de vote, notamment au RPR et à l'UDF, qui sont ensuite intervenues, n'ont en réalité voté pour que 275 députés et contre 265. Voici l'analyse du scrutin, après les rectifications de vote :

Ont voté pour :

– Les 263 députés socialistes.

– 5 UDF : MM. Blum, Mattei, de Perretti della Rocca (Bouches-du-Rhône), Merli (Alpes-Maritimes), José Rossi (Corse-du-Sud).

– 7 non-inscrits : MM. Cartelet (Aube), Hoarau (la Réunion), Léontieff (Polynésie), Luppi (Isère), Miqueu (Hautes-Pyrénées), Pota (la Réunion), Tapie (Bouches-du-Rhône).

Ont voté contre :

– Les 129 députés RPR.

– 69 UDF.

– 34 UDC.

– 25 communistes.

– 8 non-inscrits : MM. Bertrand (Guyane), Houssin (Nord), Legros (la Réunion), Royer (Indre-et-Loire), Sergheraert (Nord), Spiller (Vosges), Stirbois (Eure-et-Loir), Thien Ah Koon (La Réunion).

Se sont abstenus :

– Les 9 radicaux de gauche apparentés au groupe socialiste.

– 16 UDF : MM. Colin, Colombani (Var), Colombier (Isère), Coussin (Cantal), Deprez (Pas-de-Calais), Dimiglio (Hérault), Dominati (Paris), Falco (Var), Farran (Pyrénées-Orientales), Gaillard (Meurthe-et-Moselle), Jacquat (Moselle), Paecht (Var), Pelchat (Essonne), Perrut (Rhône), Proriol (Haute-Loire), Seitlinger (Moselle).

– 5 UDC : MM. Couanau (Ille-et-Vilaine), Kert (Bouches-du-Rhône), Stasi (Marne), Weber (Haut-Rhin), Zeller (Bas-Rhin).

– Un apparenté comuniste, M. Moutoussamy (Guadeloupe).

– 5 non-inscrits.

Les députés ont voté le statut

Suite de la première page

Heureusement pour M. Joxe, le MRG – qui tenait d'autant plus à faire bloc que son congrès s'ouvrait quelques heures après ce vote – a choisi de s'abstenir et non de voter contre, malgré l'opposition farouche de M. Emile Zuccarelli, président de ce parti et député de Haute-Corse, à la notion de *« peuple corse »*.

Bref, M. Joxe, avec la seule approbation d'un PS dont une composante au moins, celle proche de M. Chevènement, était plus que réticente, supporte sur ses seules épaules tout le poids de la responsabilité qu'il a prise. M. Joxe, avec ce projet, devra gagner un double pari s'il veut apparaître comme le seul ministre qui a su démêler l'imbroglio corse.

Premier pari : l'évolution des nationalistes. M. Joxe n'a cessé de répéter, pendant le débat parlementaire, que l'adoption de ce nouveau statut pouvait permettre de rompre avec quinze années de violence dans l'île. A de multiples reprises, il s'est vu reprocher ses contacts avec les nationalistes. Si la relative paix civile qu'il a, depuis deux ans et demi, réussi à ramener devait être de nouveau brisée, ses adversaires triompheraient, en clamant : *« On vous l'avait bien dit! »* Mais on ne voit pas très bien, alors, quelle autre politique que celle de M. Joxe pourrait sortir la Corse de la violence.

Deuxième pari : le sens des responsabilités de l'ensemble des forces vives de l'île, et d'abord de ses élus. Le comportement du ministre, pendant le débat, l'a bien montré : chaque fois, ou presque, que les députés insulaires, tous présents dans l'hémicycle, ont voulu renforcer les capacités d'initiative locales, M. Joxe – pourvu que cela restât dans le cadre du projet – les a suivis. Seulement, pour gagner ce pari-là, le ministre de l'intérieur a besoin d'une véritable révolution culturelle en Corse.

Autant parler crûment : le projet transfère tellement de pouvoirs aux responsables corses qu'il peut très bien renforcer les pratiques perverses, héritées d'un passé de pauvreté et de violence, que sont devenus le clanisme et le clientélisme : emplois, argent, logement, tourisme, urbanisme et aménagement du territoire, l'assemblée disposera de tous les leviers qui laissent la voie ouverte à la survie d'un tel système. La volonté de rompre avec une telle culture devra donc être très forte. Certes, M. Joxe pense qu'un tel pari a plus de chances de réussir aujourd'hui qu'il y a quelques années. Il n'a pas tort et il suit la voie de la raison, mais rien n'est fait...

Quant aux élus corses, qui mettent l'accent sur la faiblesse des moyens financiers que leur transfère l'Etat, ils doivent prendre garde à ne pas s'abriter derrière ce problème, sans doute réel, pour justifier la perpétuation de comportements dont, pour une fois, un ministre de la République veut vraiment les aider à sortir.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI et THIERRY BRÉHIER

La discussion budgétaire

Le Sénat réduit la taxe sur le foncier non bâti

Les sénateurs ont continué, vendredi 23 novembre, l'examen de la première partie du projet de loi de finances pour 1991, présenté par M. Michel Charasse, ministre délégué chargé du budget. Au cours de la discussion des articles, les sénateurs ont adopté un amendement réduisant la taxe sur le foncier non bâti. Le vote sur l'ensemble de la première partie du texte devait intervenir dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 novembre.

L'ire ignore l'âge et l'heure. Furieux de ce que l'administration fiscale tienne pour une *« propriété urbaine »* tout bâtiment distinct des exploitations agricoles, M. Geoffroy de Montalembert (RPR, Seine-Maritime) est entré en jacquerie, au beau milieu de la nuit. Pendant cinq bonnes minutes, devant des sénateurs ébahis, ce jeune doyen de quatre-vingt-douze ans s'est emporté contre l'ignorance des agents du fisc en matière d'agriculture. Sa colère s'enflant *crescendo*, plus rien n'a trouvé, par la suite, grâce à ses yeux : ni la logique institutionnelle – à l'élaboration de laquelle il participa, en 1958, au sein du comité constitutionnel consultatif – qui veut que l'Assemblée nationale ait le dernier mot législatif, ni la mécanique, selon lui dévoyée, des commissions mixtes paritaires. *« Enfin, mieux vaut que je m'arrête avant que trop de courroux ne m'anime; à mon âge, ce peut être dangereux »*, a conclu M. Montalembert, à la fin de l'envoi, au grand soulagement d'un auditoire vaguement inquiet.

L'accord de M. Charasse

Dieu merci, la commission des finances avait prévu à l'article incriminé un amendement de suppression qui, une fois voté, a rendu à M. de Montalembert un peu plus de sérénité. L'examen des articles du projet de loi a été également marqué par l'adoption à l'unanimité d'un amendement présenté par la commission des finances réformant en partie la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Les sénateurs ont décidé que les exploitants agricoles bénéficieraient, *« pour l'exercice 1991, d'un dégrèvement portant sur la cotisation due au titre des parts départementale et régionale de la taxe foncière »* sur ce type de propriétés. Ce dégrèvement sera égal *« à la totalité de la cotisation pour les personnes dont les revenus, divisés par le nombre d'hectares exploités, ont été inférieur à la moyenne nationale »*, et *« à 50 % pour les personnes dont les revenus ont été compris entre la moyenne nationale et 125 % de celle-ci en 1990 »*. *« Je ne peux qu'être favorable à cette mesure exceptionnelle et sélective »*, a indiqué le ministre. *« Le Sénat a enclenché un processus qui se poursuivra à l'Assemblée nationale »*, a-t-il pronostiqué après avoir regretté le coût, trop élevé à ses yeux (1,8 milliard de francs), de cet amendement gagé sur l'augmentation des prix du tabac.

Cette disposition importante mise à part, les sénateurs ont également adopté plusieurs amendements, que ce soit en faveur de l'investissement agricole ou de la création d'entreprises innovantes, comme en faveur de l'aide à domicile en milieu rural. Ils ont porté d'autre part à 100 % la déductibilité du fioul pour les usages agricoles. Dans un tout autre domaine enfin, les sénateurs ont ramené à un pour mille le taux de l'impôt de Bourse.

La veille, le Sénat avait adopté un amendement présenté par M. Roger Chinaud (Rép. et ind., Paris), rapporteur général du budget, modifiant le barème de l'impôt sur le revenu en faveur des titulaires de revenus moyens. Contre l'avis du rapporteur et du ministre délégué, les sénateurs ont également adopté une disposition exonérant de l'impôt forfaitaire sur le revenu les Français résidant à l'étranger, proposée par les douze représentants des Français établis hors de France. Les sénateurs ont enfin adopté, sur proposition de la commission des finances, un amendement réduisant à 41 % le taux de l'impôt sur les bénéfices distribués des sociétés.

GILLES PARIS

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

SOS-Elites

D'UNE certaine manière, cette chronique prolonge à plusieurs titres la précédente consacrée à l'ouvrage de Georges Frêche, *la France ligotée*, qui plaide pour une distribution simplifiée et plus largement décentralisée des pouvoirs politique, administratif, économique et culturel. Le maire de Montpellier y explique que l'ouverture sur l'Europe et le monde doit s'appuyer sur le dynamisme reconnu et renforcé des grands centres urbains, les eurocités. Cela suppose une autre manière de concevoir les rôles de l'Etat, de la nation et de ceux qui ont vocation à penser et à agir pour le bien de la collectivité.

Georges Frêche justifie la question sur les *« nouvelles élites locales »* que posent Catherine Grémion et Pierre Muller dans le numéro spécial que la revue *Esprit* consacre chaque année, depuis trois ans, à l'état de la politique en France. En 1990, cette tentative de synthèse, ou de diagnostic, s'en tient prudemment à une autre interrogation qui n'en est pas moins inquiétante : « La trahison des élites? » Sous ce titre *Esprit* traite de plusieurs aspects de l'actualité politique en 1990 (l'extrême droite, le rôle des intellectuels en politique, le système d'enseignement, la formation des élites, la relève syndicale, la communication politique, etc.), mais nous nous référerons à d'autres parties de ce sommaire pour prolonger le débat évoqué plus haut sur la nouvelle hiérarchie qui s'établit entre les villes, l'Etat et l'Europe et sur les élites.

Catherine Grémion et Pierre Muller observent un changement des rapports entre le centre et la périphérie : *« A la filière élémentaire Etat-préfet-élus se substitue*, écrivent-ils, *une trame complexe où chacun est à fois demandeur et distributeur, où communes, conseils généraux et régions, préfets, administration et instances européennes tissent des liens tantôt contractuels et tantôt ponctuels, où financements multiples et coopérations accidentelles vont de pair avec la plus intransigeante concurrence et l'égoïsme de clocher le plus raide »*. Ils ajoutent : *« Ce que l'on constate aujourd'hui (à l'image de ce qui se passe dans l'administration centrale), c'est la substitution de plus en plus large d'une logique de l'efficacité à une logique de la légalité. »* Désormais, c'est *« la légitimité managériale »* qui l'emporte sur la légitimité traditionnelle des notables. A côté du maire manager *« il faut mentionner le président du conseil général, grand bénéficiaire de la décentralisation »*.

Parallèlement à cette reconversion des élites locales, Joël Roman analyse *« la fin du modèle républicain »*, qui, explique-t-il, a perdu son universalisme avec la décolonisation de l'Algérie (dans la mesure où ce modèle exporté a été retourné contre la France). La crise de l'Etat-providence, l'aspiration autogestionnaire, l'accroissement des mouvements centrifuges et des revendications des minorités, la politisation de la haute fonction publique et la part faite à la société civile, ont fait le reste : *« Non seulement la mystique républicaine est morte, mais la politique républicaine est en train de mourir. »* Joël Roman ne voit de salut que dans davantage de démocratie et la définition d'une nouvelle citoyenneté. La première passerait par *« une décentralisation effective »* au profit du *« couple ville-région »* et par un recrutement plus ouvert des élites; la seconde, par une extension des pouvoirs et des capacités d'insertion des citoyens, au-delà du cadre juridico-politique.

S'ajoutant à ces mutations, qui privilégient les pouvoirs locaux tandis que s'estompent les références nationales, la construction de l'Europe conforte l'interrogation sur une identité postnationale, qu'examine Jean-Marc Ferry. Selon lui, deux options se présentent dans la démarche en cours : la première, *« traditionnelle et fondamentaliste »*, met en avant la communauté spirituelle (le christianisme ou la métaphysique occidentale), la seconde, *« moderniste et constructiviste »*, s'appuie sur la création d'un espace culturel homogène à partir des technologies de la communication et des projets de coopération scientifique. L'auteur ajoute : *« Et puisqu'il s'agit cette fois de culture, pourquoi ne pas réactiver sous de vieux symboles médiévaux les éléments de tradition d'échanges, de réseaux, de solidarités régionales? Se profile alors une cartographie européenne alternative qui n'a rien à voir avec la carte actuelle des Etats-nations. C'est ici qu'une certaine eurocratie peut rallier sur son terrain postmoderne les nostalgies prémodernes d'une nouvelle théocratie ataviquement hostile à l'Etat-nation. L'objectif est de régionaliser tout ce qui n'est pas supranational. »*

Jean-Marc Ferry craint que, sous l'apparence d'un discours sur l'enrichissement par la différence et le dialogue, ne se réalise un projet d'unification ou d'homogénéisation d'un Etat-nation européen. Il imaginerait plutôt une séparation de l'identité politique et de l'identité culturelle afin d'éviter toute fermeture de l'Europe sur elle-même : pour rester ouverte au monde, la grande Communauté en train de se construire devrait s'appuyer sur le *« patriotisme constitutionnel »* et laisser aux nations qui la composent leur souveraineté culturelle. Bref, l'identité postnationale ne saurait se reconnaître dans l'impérialisme du supranational.

Telles sont quelques-unes des mutations que relève la revue *Esprit* et qui constituent autant de défis offerts à l'ambition des élites, si elles veulent assumer leur rôle.

► *Esprit*, **« La France en politique 1990 », 219 pages, 70 F.**

Le Sénat réduit la taxe sur le foncier non bâti

POLITIQUE

Après la crise lycéenne et le rejet de la censure

Trouble et confusion chez les socialistes

La confusion provoquée par le mouvement lycéen, il y a deux semaines, dans les relations entre le président de la République et le gouvernement n'a pas fini de produire ses effets parmi les socialistes, les uns troublés par l'attitude de M. François Mitterrand, les autres inquiets des conditions dans lesquelles M. Michel Rocard a surmonté l'épreuve de la censure à l'Assemblée nationale.

Un crime a été commis au Parti socialiste, au plus haut niveau, celui du secrétariat national. L'affaire a peu retenu l'attention du public, mais elle a perturbé les esprits, secoué les âmes, indigné les consciences, remué soupçons et arrière-pensées dans un périmètre compris entre la rue de Solferino, l'hôtel de Lassay (présidence de l'Assemblée nationale), le palais de l'Elysée, l'hôtel Matignon et la rue de Grenelle (ministère de l'éducation nationale). Il y a un coupable, mais il est anonyme, donc ce peut être n'importe qui. Ce remake du *Corbeau* de Clouzot a pour origine une déclaration... insensée, attribuée par l'Agence France-Presse, le 15 novembre, à *« un secrétaire national »* du PS : *« Décidément, le président est incontrôlable, et les situations qu'il provoque peuvent l'être toút autant »* (*le Monde* du 17 novembre).

Qui a dit cela? Dès le lendemain, M. Pierre Mauroy sommait le malotru de *« sortir des rangs »*. L'injonction étant restée sans suite, chacun s'est transformé en détective pour produire, au terme d'une chaîne d'indices et d'arguments imparables, une intime conviction, voire une certitude. D'autres, parallèlement, tenaient à se disculper, à tout hasard, en faisant passer par toutes sortes de canaux des messages vibrants d'émotion (*« Jamais je n'aurais pu dire une chose pareille »*) et frémissants de sous-entendus (*« En revanche, j'en connais qui... »*). L'Elysée ne restait pas inerte, d'autant que la dépêche incendiaire avait précédé de peu un numéro de l'hebdomadaire *le Point* (daté 19-25 novembre) affichant en gros plan le visage du président de la République accompagné de cette affirmation : *« Crise de régime »*.

Le 21 novembre, la conférence de presse de M. Mitterrand sur la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe allait s'achever lorsqu'une question fut posée sur le *« climat de mécontentement politique ou social en France »*. Réponse du président : *« Je ne me fais pas de souci, vous écrirez, vous direz ce que vous avez envie de dire. La liberté de la presse, en France, a atteint un degré jamais égalé dans son histoire. »* On ne pouvait imaginer, sans doute, plus bel éloge d'un pouvoir démocratique, mais était-ce bien là le propos du chef de l'Etat? *« Vous êtes totalement libres,* a insisté M. Mitterrand, *et vous respectez si bien cette liberté que vous en usez...* [un temps] *je ne veux pas dire jusqu'à la corde, mais, enfin, très... librement. »* Puis, comme au regret de n'avoir pas vraiment dit ce qu'il voulait dire : *« Alors, faites ce que vous voulez! »*

« La nouvelle nomenklatura »

N'hésitons donc pas à écrire qu'au même moment, en marge de la réunion du bureau exécutif du Parti socialiste, les chuchotements reprenaient de plus belle, un membre du secrétariat national menaçant même de *« casser la g... »* au premier qui l'accuserait d'avoir tenu le propos inadmissible. La nervosité s'entendait dans le vigoureux rappel à l'ordre réitéré par M. Mauroy, qui passait ensuite sa rage, au prix de quelques surprenantes trivialités, sur M. Jean-Pierre Soisson (mis en cause pour avoir malencontreusement déduit du rejet de la motion de censure, l'avant-veille, que ses amis et lui-même avaient de l'avenir au sein de la majorité) et M. Jean-Marc Ayrault, poperéniste, maire de Nantes, auquel celui de Lille ne pardonne pas sa proposition d'amendement visant à transformer les clubs de football en sociétés anonymes.

Les amis de M. Jean Poperen tirent de ces épisodes, dans leur bulletin hebdomadaire *Synthèse-Flash* daté 26 novembre, la conclusion que le *« rôle de rassembleur »* qu'*« affectionne »* M. Mauroy *« n'est guère que conservatoire et ne suffit pas, par lui-même, à apporter des réponses aux interrogations et au trouble de la gauche, du PS »*. Ceux de M. Jean-Pierre Chevènement, dans leur bulletin mensuel *Socialisme et République*, s'en prennent à M. Michel Rocard, en affirmant qu'une politique de gauche, *« si elle était l'axe d'une reconstruction de la gauche, rencontrerait peut-être davantage l'assentiment populaire que les bavardages sur la « République du centre » et la convergence des immobilismes »*. Dans le bulletin hebdomadaire *A gauche* (du 22 novembre), M. Jean-Luc Mélenchon, chef de file, avec M. Julien Dray, de la Nouvelle Ecole socialiste, vole au secours de M. Mitterrand, en expliquant que *« la nouvelle nomenklatura cherche un chef qui corresponde à ses aspirations sociales et politiques »*, et que *« celui-là* [M. Mitterrand] *ne leur convient plus parce qu'il sent le soufre »*.

Donner des coups de pioche dans la coque et écoper semblent être devenues les occupations favorites des socialistes.

PATRICK JARREAU

Les fabiusiens de Marseille jettent un pont vers les amis de M. Vigouroux

Les dirigeants de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, fabiusiens, ont entamé un processus tendant à la réintégration des militants et élus exclus lors des élections municipales de mars 1989 pour s'être ralliés à la candidature de M. Robert Vigouroux contre le candidat du PS, M. Michel Pezet. Cette démarche se heurte, cependant, à la méfiance du maire et à celle de la direction nationale du PS.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

M. Vigouroux devait annoncer, samedi 25 novembre, la création de son propre mouvement, la Convention démocratie et avenir. Le maire de Marseille entend, en effet, demeurer hors du PS, dont il avait été exclu au début de 1989. La perspective de la réintégration, au sein du PS, des membres de sa majorité municipale venus de ce parti, lui inspire une certaine inquiétude. *« La position actuelle et nouvelle du PS semble devoir tout naturellement évoluer vers l'intention de ses élus au conseil municipal de voter de façon favorable les budgets présentés par le maire »*, indique-t-il dans une lettre adressée à M. François Bernardini, premier secrétaire de la fédération.

Plusieurs partisans du maire ont, eux aussi, décliné l'offre de réintégration ou différé leur réponse. Ainsi M. René Olmeta, président du Club d'action et de réflexion pour Marseille (CARM), a-t-il indiqué qu'il souhaite obtenir des précisions sur la position du PS par rapport au PCF (ce dernier, allié aux socialistes au conseil général, est dans l'opposition au conseil municipal) et sur celle des trois élus municipaux du PS (MM. Michel Pezet, Lucien Weygand et Jean-Noël Guérini) vis-à-vis de la majorité vigouriste.

En revanche, la table ronde organisée, le 22 novembre, à l'initiative de la fédération, a permis de confirmer le principe de la réintégration de M. Charles-Emile Loo, maire du cinquième secteur, et de ses amis de l'association Carrefour socialiste, dont une douzaine d'élus municipaux. Leur demande doit être entérinée par le bureau exécutif fédéral le 26 novembre et soumise à la convention nationale du PS réunie les 1ᵉʳ et 2 décembre à Paris pour ouvrir la discussion sur le futur « projet » du parti. Cependant, lorsque le comité directeur fédéral avait été saisi de cette question, les membres du courant Mauroy-Mermaz-Jospin avaient quitté la salle, tandis que les rocardiens et les amis de M. Chevènement avaient émis des réserves.

Lors de la réunion du bureau exécutif du PS, le 21 novembre, M. Daniel Vaillant, jospiniste, membre du secrétariat national chargé des fédérations, a rappelé une nouvelle fois, sans être contredit, que les statuts du parti ne permettent pas la réintégration de militants exclus avant un délai de deux ans et que celle-ci ne peut se faire que sur la base de demandes individuelles.

GUY PORTE

POINT DE VUE

Pour une nouvelle majorité

par Jean-Michel Baylet

Le Mouvement des radicaux de gauche réunit son congrès les 24 et 25 novembre à la Défense. Ancien président de cette formation, M. Jean-Michel Baylet explique ci-dessous que la France a besoin d'une nouvelle majorité, *« centrale »* et non *« centriste »*.

DEPUIS 1958, et surtout depuis 1962, la pratique institutionnelle a totalement déséquilibré la Constitution de la Vᵉ République.

La vie publique française est dominée par deux figures. Celle du président de la République, qui tranche les questions les plus graves : crise du Golfe, construction européenne, orientation générale de l'action gouvernementale. Celle, complexe et insaisissable, d'une opinion morcelée qui tente, en occupant la rue, de nouer le dialogue direct, avec le président précisément. Ainsi procèdent les agriculteurs, les lycéens, les fonctionnaires, et demain d'autres catégories.

Entre ces deux pôles de notre vie politique, que sont devenues les autres institutions ? Sclérosé par son mode de scrutin et par ses pesanteurs internes, le Sénat ne contribue plus à l'équilibre des pouvoirs. L'Assemblée nationale est déterminée par les mécanismes de la bipolarisation, qui la condamnent à l'alignement sur la politique gouvernementale.

De son côté, le gouvernement gère, faute de pouvoir réformer vraiment, face à la coalition des conservatismes.

Les partis essaient bien de s'interposer dans le dialogue entre le président et l'opinion, mais seulement en suivant les mouvements de cette dernière. La cohésion sociale se dissout dans des mouvements de rue, dont les partis ambitionnent de n'être que les mégaphones.

La qualité d'une démocratie suppose l'équilibre des pouvoirs et la réhabilitation du mandat représentatif. Cependant, pour rendre son rôle au Parlement, il est nécessaire de dépasser le grégarisme compact des majorités monolithiques.

Les élections législatives de 1988 avaient produit une configuration parlementaire presque idéale pour le déblocage du jeu politique. Cette chance n'a pas encore été saisie, faute que soit vraiment organisée, à côté du Parti socialiste, une grande force de progrès.

Et pourtant, le récent débat de censure a montré, sur une des questions-clés de la modernisation française, que notre pays avait besoin d'une nouvelle majorité. Une majorité centrale, et non centriste. Une majorité qui rejetterait les extrémistes et les conservateurs de tout poil. Une majorité associant tous ceux qui voient la France comme une grande démocratie, libérale en matière économique, progressiste en matière sociale, vigilante quant aux libertés individuelles et soucieuse de sa place en Europe et dans le monde.

▶ M. Baylet est ancien président du MRG, ministre délégué au tourisme.

Décès de Roch Pidjot ancien député de Nouvelle-Calédonie

M. Roch Pidjot, ancien député de Nouvelle-Calédonie, est mort, vendredi après-midi 23 novembre, à l'hôpital de Nouméa. Il avait quatre-vingt-trois ans et s'était retiré de la scène politique depuis 1987. Le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, a rendu hommage à cette « figure exceptionnelle ».

En Nouvelle-Calédonie, les siens l'appelaient affectueusement le « Vieux » Roch. C'était un sage. Un de ces Kanaks dont la parole était sacrée et dont la mémoire collective de la communauté mélanésienne gardera pieusement le souvenir. Il vivait tranquille, Roch Pidjot, chef placide, depuis 1937, de la paisible tribu de La Conception, aux portes de Nouméa, quand un missionnaire catholique, content de sa ferveur religieuse, l'embarqua dans la galère politique, en 1947, pour présider l'Union des indigènes calédoniens amis de la liberté et de l'ordre (UICALO), à une époque où une poignée de communistes égarés aux antipodes tentaient de prêcher l'union desdits indigènes contre l'administration coloniale et les *« esclavagistes blancs »*. Le destin de ce modeste agriculteur en fut bouleversé.

Car le doux Roch Pidjot apparut dès lors comme l'incarnation pathétique d'une illusoire recherche du juste milieu. Avec Scholastique, sa maîtresse femme, toujours en guerre contre les ivrognes et les paresseux, il ne cessa de brandir *« l'étendard de la liberté, mais de la vraie liberté, et de ses deux sœurs, l'égalité et la fraternité, qui ne doivent avoir ni deux races, ni deux poids, ni deux mesures »*, comme disaient les affiches apposées par l'UICALO dans la brousse. Mais, plus il prêchait la tolérance aux couleurs de la République française, plus le cours des choses calédoniennes creusait le fossé qu'il essayait de combler entre ses frères de race et les Calédoniens d'origine européenne.

Et si Roch Pidjot, promu contre son gré porte-drapeau officiel de la communauté mélanésienne, puis, en 1956, président de l'Union calédonienne (qui militait alors pour *« deux couleurs, un seul peuple »* et pour l'autonomie de la Nouvelle-Calédonie), franchit tout naturellement tous les échelons de la carrière politique jusqu'à devenir, en 1964, le premier député calédonien de couleur noire, réélu sans interruption jusqu'en 1986 sous diverses étiquettes centristes, puis apparenté socialiste, sa fin de parcours était inéluctable.

Comme la plupart des hommes de cette génération mélanésienne, souvent humiliés par les autorités métropolitaines, l'option indépendantiste était au bout du chemin. Roch Pidjot s'y engagea à sa manière, en douceur, presque à contrecœur. S'il fallait ne retenir qu'un seul de ses propos, il faudrait citer cet avertissement qu'il lança dans les colonnes du *Monde*, le 11 juin 1976, sous le titre « La Nouvelle-Calédonie au bord du naufrage » : *« La Nouvelle-Calédonie attend toujours sa décolonisation.* (...) *Il faut savoir que la situation des Mélanésiens est de plus en plus intolérable.* (...) *Nous sommes tous pour le maintien des liens avec la France mais* (...) *il y a de fortes chances que les Calédoniens envisagent, pour la survie de leur collectivité, de se tourner vers l'indépendance, en désespoir de cause... »*. Le FLNKS n'existait pas. Personne ne l'écouta.

Quand le naufrage de la Nouvelle-Calédonie fut consommé, en décembre 1984, après la réconciliation avortée de Nainville-les-Roches, il se borna à un constat d'évidence devant la situation insurrectionnelle. *« Vos prédécesseurs ont semé le vent, vous récoltez la tempête »*, dit-il simplement à M. Laurent Fabius, alors premier ministre. Puis, le FLNKS ayant décidé de boycotter définitivement le Parlement, le « Vieux » Roch quitta la scène sur la pointe des pieds.

C'est avec la même sérénité qu'il a quitté le monde des mortels pour cet invisible au-delà où chaque Kanak se régénère pour l'éternité.

ALAIN ROLLAT

COMMUNICATION

Un entretien avec le PDG des régies d'A 2 et de FR 3

« Autoriser de nouvelles coupures publicitaires pour les chaînes privées nous coûterait 200 millions de francs », nous déclare Mᵐᵉ Christiane Doré

Les membres du conseil d'administration d'Antenne 2 ont officiellement refusé tout commentaire après la réunion du vendredi 23 novembre qui devait examiner les comptes de l'entreprise publique pour 1990. Révision en baisse des objectifs publicitaires et dépenses de programmes plus fortes que prévu, laissent prévoir un déficit important pour la troisième année consécutive, qui excéderait 350 millions de francs. L'évaluation de ce déficit et les moyens d'y remédier (le directeur général d'Antenne 2, M. Jean Michel Gaillard, souhaite par exemple tirer parti de son stock de programmes, sur le marché des droits audiovisuels, pour revenir à l'équilibre en 1991) sont au centre d'une polémique entre les dirigeants de la chaîne et leur tutelle gouvernementale (*le Monde* du 16 novembre). Au-delà, se poursuit un bras de fer plus général sur le degré d'autonomie laissé à la chaîne publique. Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, la directrice des régies d'Antenne 2 et de FR 3, Mᵐᵉ Christiane Doré, s'explique sur le volet « publicité » des recettes des chaînes publiques.

« Antenne 2 en crise. Antenne 2 dans le rouge. Dérapage des dépenses mais aussi chute des recettes publicitaires. La régie ne ferait-elle pas son travail?

– Si. Et elle le fait bien. Ce n'est pas elle qui a failli ; ce sont les prévisions de recettes faites l'an dernier qui étaient irréalistes. Dès mon arrivée, en février, je me suis employée à crier casse-cou. A expliquer aux pouvoirs publics et à la chaîne, l'état et le fonctionnement du marché, les contraintes et les règles d'un environnement très concurrentiel. Une régie ne vend que l'audience et les performances d'une chaîne. Celles d'Antenne 2 étaient en baisse ; les conséquences devaient être tirées.

» Ce travail indispensable de pédagogie s'est finalement révélé fructueux puisque, en mai dernier, nous nous sommes mis d'accord avec la direction générale d'Antenne 2 sur un objectif de recettes de 1,4 milliard de francs en 1990, c'est-à-dire 400 millions de moins que ce qui avait été initialement décidé. Ce nouveau montant était réaliste ; il sera atteint. C'est d'ailleurs un succès à ne pas sous-estimer puisque les recettes globales de la régie d'Antenne 2, comme celles de FR 3, dépassent de 10 % sa simple part de marché.

– 1,4 milliard de francs, c'est aussi l'objectif que vous assigne la loi de finances pour l'an prochain. La barre sera-t-elle franchissable?

– Je le crois. Antenne 2 donne des signes encourageants de redressement. L'arrivée de Bruno Masure a fait progresser de 33 % l'audience du journal de 20 heures. « Envoyé spécial » confirme sa bonne tenue de semaine en semaine...

– ... Claude Sérillon connaît des débuts difficiles.

– Il est trop tôt pour en juger. L'audience d' « Une fois par jour » est en baisse, c'est vrai, mais l'émission contribue au rajeunissement de la chaîne. Le pourcentage de ménagères de moins de cinquante ans, véritable public cible des annonceurs, était de 21 % le mois dernier contre 19,7 % en moyenne au premier semestre.

» Autre facteur d'espoir : l'amélioration de notre politique tarifaire et de la rentabilité de nos écrans. Nos prix seront revus aussi souvent que nécessaire ; nous pratiquerons des ajustements réguliers, collerons aux événements exceptionnels, offrirons toujours plus de souplesse avec notre nouveau service Minitel. Jouerons, enfin, de la complémentarité entre Antenne 2 et FR 3 qui permet à l'audiovisuel public de devancer TF 1. C'était le cas, le 15 novembre dernier, avec la diffusion simultanée d' « Envoyé spécial » et d'un film qui a permis aux deux chaînes réunies de totaliser plus de 54 % de l'audience.

– Le marché, lui, ne s'annonce-t-il pas moins dynamique.

– C'est vrai que nos prévisions pour l'an prochain ont été faites avant que ne soit connue l'ampleur de la récession du marché publicitaire au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et au Canada. Avant aussi que ne débute la crise du Golfe et son cortège de conséquences : une certaine reprise de l'inflation ; des difficultés immédiates pour les industries liées à l'automobile qui représentent plus de 12 % des investissements publicitaires sur Antenne 2. La publicité télévisée ne devrait croître que de 5 % en France l'an prochain, contre 7 ou 8 % en 1990 et 15 % ces dernières années. Le gâteau n'augmentera plus – ou presque, – alors que le nombre de convives devrait, lui, s'élargir avec l'arrivée de nouvelles chaînes comme Canal J et Sports 2/3...

– ... et la relance de la Cinq.

– Bien sûr! La concurrence n'en sera que plus vive. Et peut-être plus encore pour FR 3 que pour Antenne 2. Par sa stabilité, la sécurité qu'elle offre aux annonceurs, la troisième chaîne a su, cette année, redevenir incontournable pour les annonceurs au détriment de la Cinq. Une stratégie payante puisqu'elle a permis, avec 526 millions de francs de recettes, une augmentation de 30 % du chiffre d'affaires publicitaire de FR 3. Mais il est probable, cette fois, que le plafond est atteint malgré l'exceptionnelle audience du journal télévisé régional.

– Redoutez-vous, comme certains professionnels, une alliance privilégiée entre la Cinq et la centrale d'achat d'espaces publicitaires Carat?

– Ce serait totalement anti-déontologique.

– Avez-vous obtenu des assurances sur ce point?

– Je n'en ai pas demandé. Ce n'est pas à moi de le faire.

– On accuse également TF 1 de fausser le jeu de la concurrence en pratiquant volontairement des tarifs très bas pour fragiliser les chaînes concurrentes.

– Cessons d'accuser les autres. Ce n'est pas TF 1 qui décide des tarifs, c'est le marché. Dans l'industrie ou le commerce, chacun est libre de fixer ses prix, de faire des offres de lancement ou de solder lors de quinzaines commerciales. S'il n'y a pas concurrence, il y a entente.

– Que se passerait-il si l'on autorisait à nouveau les chaînes privées à couper plusieurs fois les séries et les téléfilms, comme y songe le député PS Bernard Schreiner?

– Ce serait extravagant! Les écrans publicitaires diffusés pendant les coupures sont les plus prisés des annonceurs. Le public y est plus captif qu'entre deux émissions. Ce n'est pas pour rien que TF 1 réalise le tiers de son chiffre d'affaires avec ce type d'écrans. Autoriser les coupures multiples dans un marché stagnant, provoquerait un transfert, une véritable fuite des annonceurs des chaînes publiques vers les télévisions commerciales. La mesure coûterait à Antenne 2 et FR 3 au moins 200 millions de francs. »

Propos recueillis par PIERRE-ANGEL GAY

□ **Création d'une Fédération européenne des Press Clubs.** – Les Press Clubs et les Centres internationaux de presse se sont mis au diapason de l'Europe, notamment des pays de l'Est et des Jeux olympiques de Barcelone, en 1992, en créant une fédération européenne. Lancée à l'initiative du Press Club de France, présidé par le journaliste Emmanuel de La Taille et fort de 1 200 membres, cette fédération a pour objectifs de *« favoriser le dialogue, la collaboration et l'échange d'expériences »* et de *« défendre la liberté de la presse et le libre accès à l'information »*. Elle regroupe actuellement 20 000 journalistes à Paris, Strasbourg, Bruxelles, Londres, Vienne, Barcelone, Madrid, Francfort, Berlin, Varsovie, Budapest et Moscou.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Les réactions aux propositions de réforme des lycées

Enseignants réservés et parents favorables

Les premières réactions aux propositions du Conseil national des programmes (CNP) sur les lycées ne sont pas surprenantes. Pour le SNES (Syndicat national des enseignements de second degré), le projet du CNP est *« une base inacceptable de discussion »*. Destiné en réalité *« à économiser plusieurs milliers de postes d'enseignants »*, il menace de *« réduire les contenus d'enseignement et d'organiser de véritables parcours pour initiés permettant à une élite de se construire des parcours de sélection »*. Quant au système modulaire proposé par le CNP, il introduit au lycée *« une logique de supermarché »*. Enfin le métier d'enseignant serait rendu *« plus difficile »*, notamment par *« l'annualisation des services »*.

Le SNALC (Syndicat national des lycées et collèges) déplore que la seconde reste de détermination, *« prolongement du tronc commun des collèges qui a conduit tant d'élèves à une situation d'échec »*. Il estime que *« l'enseignement de l'histoire et la géographie est le grand sacrifié »*. Enfin, il *« n'admettra aucune dénaturation des fonctions d'enseignant »*.

La réaction du SGEN-CFDT est beaucoup plus positive. L'effort sur la classe de seconde, la mise en place des modules semestriels et l'accent mis sur l'aide pédagogique sont autant de *« points de départ pour des changements en profondeur »*. En revanche, il estime que le remodelage proposé des filières *« risque de maintenir le statu quo »*.

Quant au SNEP (Syndicat national de l'éducation physique), proche du SNES, il considère que le projet du CNP ne favoriserait pas *« une véritable démocratisation »*. Mais il ne peut que *« prendre acte avec satisfaction »* de l'augmentation proposée d'une heure hebdomadaire d'éducation physique, qui est une de ses revendications essentielles.

Pour le SNI-PEGC (Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège), les propositions du CNP *« peuvent ouvrir la voie à la démocratisation du lycée »*.

Du côté des parents, l'accueil est très favorable. Pour la PEEP (Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public), *« c'est une évolution positive dans un cadre stable, mais novateur »*. *« On a un peu l'impression de retrouver son bébé »*, ajoute la PEEP qui plaide depuis des années pour un système modulaire au lycée.

Enfin la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) *« approuve les points fondamentaux de la démarche du CNP »*, tout en demandant un débat le plus large possible sur ces questions.

POINT DE VUE

Souvenez-vous des professeurs

par Elisabeth Badinter, Régis Debray, Alain Finkielkraut
Elisabeth de Fontenay et Catherine Kintzler

LE sursaut des lycéens est légitime. Mais le pouvoir, après avoir été un moment décontenancé, semble y trouver, tout compte fait, l'occasion d'accélérer une réforme qui vise à destituer les professeurs et leurs disciplines. Or l'école est faite pour les élèves, mais par les professeurs. On ne servira pas les lycéens sans sauver l'école, et on ne sauvera pas l'école en flattant les lycéens mais en assurant aux professeurs leur dignité : matérielle, sociale et symbolique.

Cette réhabilitation difficile a été engagée par les soins du ministère, et la revalorisation est un bon début, nécessaire mais insuffisant. Déconsidérés, humiliés, les professeurs sont fatigués de devoir chaque jour comparaître devant le tribunal de la réussite sociale et du système médiatique. Ils ne sont pas de simples prestataires de services, ils ont une mission qu'il serait temps que les plus hauts responsables de la République reconnaissent et honorent : non seulement former des travailleurs qualifiés susceptibles de trouver un emploi, mais ouvrir les futurs citoyens à l'intelligibilité du monde.

Garderies sans phrase

Ce n'est pas en introduisant dans l'école la culture « hip-hop » qu'on *donnera aux professeurs les* moyens de bien faire leur travail. Pédagogie n'est pas démagogie, l'instruction publique ne doit pas devenir une sous-traitance de la communication sociale. Les élèves sont en droit d'avoir des maîtres *qualifiés capables non de leur* décerner des diplômes à l'encan mais de leur donner la culture générale, les savoirs et les savoir-faire indipensables pour être libre et pour s'orienter dans la vie. Encore faut-il, si l'on veut répondre à cette exigence, *cesser de déqualifier* les futurs professeurs pour en faire de bons enseignants, comme c'est le cas dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), où, sous prétexte de « professionnalisation », l'enseignement de la *psychologie, de la pédagogie* et de la communication marginalise l'enseignement des disciplines.

La population lycéenne a changé, c'est vrai. On est passé en quelques années d'un enseignement d'élite à un enseignement de masse, et cette nouvelle donne sociale pose des problèmes pédagogiques nouveaux. Ce n'est pas la même chose d'enseigner aux adolescents sous-protégés et surexposés de certaines banlieues et aux élèves du *cinquième arrondissement de Paris*. Est-ce à dire qu'on ne doive plus leur enseigner la même chose ? Est-ce à dire que pour élever 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, il faille achever de transformer les professeurs en animateurs socio-culturels et les établissements en « lieux de vie » ? Qu'est-ce, au fait, que cette « vie » tant vantée ? Les blousons Chevignon ? La religion ? L'actualité NRJ ?

Les lycées en bon état sont des *lieux d'étude et de formation*, ce qui ne veut pas dire qu'on y vit pas mais que la vie qu'on y mène échappe à l'emprise communautaire, à l'obsession consumériste, à la presion de l'immédiat et au vacarme audiovisuel, qui emplissent aujourd'hui la société civile. Et, du reste, qui songerait à faire de Lakanal, d'Henri-IV ou de Louis-le-Grand, des « lieux de vie » ? Ces lycées demeureront des lieux d'étude tandis que les établissements des quartiers pauvres deviendront, sous le nom de lieux de vie, des garderies sans phrase. Ce qui aura pour effet de prolonger et d'ancrer dans l'enseignement secondaire la coupure qui règne dans le supérieur, outre les facultés et les grandes *écoles. Il y aura désormais* les grands lycées préparant l'élite future aux grandes écoles, à l'abri de leurs grands murs, et des lycées sans murs envahis par le show-business et toutes les formes de « culture adolescente », et préparant à des *diplômes sans valeur une* population dont nul ne se préoccupera plus de vaincre les handicaps.

Telle est l'imposture de la réponse démagogique à la révolte des lycéens : elle transforme en objet d'adulation tout ce qui chez les jeunes devrait être, à l'inverse, l'objet de notre sollicitude. Il est douloureux de voir la gauche installer fébrilement à l'école la *société* à deux vitesses qu'elle ne cesse pourtant de dénoncer.

Si, *comme on commence* à le pressentir, les professeurs et les contenus de leurs enseignements devaient être sacrifiés au rapprochement douteux de la jeunesse et du pouvoir, on aurait amplifié le désastre au lieu d'y parer. Il faut *que les pouvoirs publics et l'opinion* comprennent que les professeurs détiennent une vérité fondamentale de l'école et, sans doute, la clé de sa survie. Seuls des états généraux sans truquage ni exclusive permettront aux professeurs de dire à *quelles conditions la justice sociale* et l'instruction publique peuvent aller de pair.

▶ Elisabeth Badinter, Alain Finkielkraut, Elisabeth de Fontenay et Catherine Kintzler sont écrivains et *enseignants*, Régis Debray est écrivain.

MÉDECINE

Un rapport sur les problèmes médicaux de la prostitution parisienne

La santé publique sur le trottoir

Un rapport officiel réalisé avec la contribution de près de deux cents prostituées parisiennes fournit, pour la première fois, une série de données concrètes sur les conditions de travail ainsi que sur les multiples problèmes médico-sociaux auxquels ces femmes sont confrontées. Au terme de leur étude, les auteurs de ce rapport se prononcent contre la réouverture des « maisons closes » ainsi que contre le contrôle sanitaire imposé aux prostituées. Ce travail sera suivi prochainement d'une entreprise sans précédent d'information sur les principaux milieux parisiens de la prostitution.

La publication du rapport « Recherche-action prostitution et santé publique » constitue un événement, en même temps que l'aboutissement d'une enquête médicale exemplaire. C'est, en effet, la première fois qu'un groupe de prostituées – neuf au total – est associé, contre rémunération, à un travail officiel cherchant à *« évaluer les besoins de santé »* de ces femmes vivant en marge de la société et, corollairement, souvent exclues de tout système de protection sociale. Seule une telle approche originale permettait d'atteindre l'objectif retenu, tant le milieu de la prostitution peut être rétif et hostile à toute forme d'investigation le concernant ; une approche rendue possible grâce à l'étroite collaboration établie entre de jeunes spécialistes du sida et quelques femmes connues pour jouer un rôle important dans les différents milieux de la prostitution parisienne.

Les amateurs de spectaculaire ne se satisferont nullement de ce document de soixante pages, à mi-chemin du compte rendu épidémiologique et de l'observation sociologique. Pour autant, ce texte fournit l'un des documents les plus originaux, les plus riches d'enseignement jamais écrits sur la prostitution parisienne, son vécu, et les conditions souvent sordides de sa pratique (1).

Dès le départ, les auteurs de l'enquête, épidémiologistes ou prostituées, étaient d'accord pour reconnaître que, pour être efficace, la lutte contre le sida et contre les maladies sexuellement transmissibles imposait la connaissance des *« pratiques prostitutionnelles »* et celle des problèmes rencontrés par les femmes prostituées dans l'accès aux soins. *« Demander à une prostituée si elle utilise le préservatif avec ses clients, si elle consomme des drogues, si elle est malade, si elle se soigne ou si elle est contaminée par le virus du sida relève de la gageure*, écrivent les auteurs du rapport. *Chacune de ces questions peut être vécue comme une menace ou une agression. La prostitution est, à la fois, un commerce et une pratique non reconnue, entourée d'activités illégales qui doivent être tenues secrètes. Les questions apparemment les plus anodines peuvent être ressenties comme redoutables ou douloureuses. L'affiliation à la Sécurité sociale, par exemple, renvoie directement à la situation familiale, au mari, ou au concubin (qui peut être inculpé de proxénétisme) et aux enfants (parfois en nourrice ou menacés de placement). Le silence sur certains sujets est donc fonctionnel. Il peut être aussi culturel, comme tout ce qui touche à la pratique professionnelle et à la relation au client. »*

Au total, et grâce à l'action de Mme Lydia Braggiotti, cette enquête a pu être menée à partir de questionnaires individuels auxquels ont accepté de répondre cent quatre-vingt-onze prostituées travaillant rue Saint-Denis ou aux portes de Paris. Les enquêteurs avaient au préalable fait circuler huit cahiers d'écolier baptisés *« cahiers de confidences »* portant les cachets officiels de la direction générale de la santé et de l'Agence française de lutte contre le sida. La rue Saint-Denis avait été divisée en trois secteurs différents et la population masculine travestie du bois de Boulogne n'avait pas été retenue (2).

Un « bus d'information »

Mieux que toutes les démonstrations, le contenu de ces cahiers témoigne de la réalité vécue par les prostituées parisiennes d'aujourd'hui. *« Plus d'une femme sur deux a un enfant au moins. Aux portes de Paris, la grande majorité de ces enfants ne vivent pas avec leur mère*, peut-on lire dans le rapport. *L'âge moyen des 191 femmes de l'enquête est de 32 ans (de 18 ans à 62 ans). 50 % ont moins de 31 ans, et 70 % moins de 35 ans. Six femmes ont plus de 50 ans. L'âge moyen du début de la prostitution, pour ce qui les concerne, est de 21 ans. De 15 à 37 ans, 50 % des femmes ont commencé à se prostituer avant 20 ans, et globalement, la durée moyenne de la prostitution est de 11 ans. »*

Dans leur grande majorité, les femmes prostituées ayant participé à cette enquête n'ont aucune couverture sociale. 75 % d'entre elles déclarent avoir déjà fait un test de dépistage. Pour ce qui est de la contamination par le virus du sida, plusieurs disent être séropositives. Au terme de *cette étude*, parmi les *« propositions d'action »* majoritairement retenues par les femmes interrogées, on retrouve l'idée d'un *« bus d'information »*. Cette proposition, à laquelle devraient collaborer différents spécialistes, médecins, travailleurs sociaux, prostituées, sera très rapidement mise en œuvre dans la capitale. A sa manière, elle témoignera de l'importance réelle du travail réalisé en amont, mais aussi et surtout, de l'urgence qu'il y a à Paris – comme *sans doute dans* de nombreuses villes de province – à associer les femmes prostituées à la prise en charge de leur santé. Et, au-delà, à tout faire pour que, avec l'épidémie de sida, les responsables de la santé publique commencent – *enfin – à s'intéresser* à ce qui se passe dans la rue.

JEAN-YVES NAU

(1) *« Recherche-action prostitution et santé publique »*. Ce rapport, publié par le centre collaborateur OMS sur le sida (Hôpital Claude-Bernard-Paris), a été rédigé par Mme Anne Coppel, Lydia Braggiotti, Isabelle de Vincenzi, Sylvie Besson, Rosemary Ancelle et M. Jean-Baptiste Brunet. Il a été réalisé grâce au soutien financier de l'Agence française de lutte contre le sida, de la direction générale de la santé (division sida) et de l'œuvre hospitalière de l'ordre de Malte.

(2) Dans cette enquête, la rue Saint-Denis a fait l'objet d'une étude systématique. D'autre part, les portes de Paris, où se développent de nouvelles formes de prostitution, ont aussi été explorées (porte Maillot, porte de Clichy, porte de Saint-Ouen, boulevard Bessières, boulevard Ney, cours de Vincennes, Nation).

Lydia, corps et âme

Chef du projet « Prostitution-santé publique », mère de deux enfants de seize et neuf ans, Mme Lydia Braggiotti a les rires et *l'enthousiasme contagieux* de l'adolescente qu'elle n'a jamais été. Victime de ces solitudes précoces dont on ne se remet pas, elle est, à quatorze ans, « dans la rue », cet espace marginal inconnu du plus grand nombre, où la toxicomanie et la prostitution font que le corp humain se détruit plus vite qu'ailleurs. Faut-il évoquer la volonté, l'intelligence ou une série de hasards pour tenter de comprendre comment cette femme a, en définitive, pu heureusement transformer son destin ? L'erreur, ici, serait d'utiliser l'image de l'ancienne prostituée ayant réussi sa réhabilitation sociale. Personnage *qu'elle refuse à tout prix*.

L'histoire – son histoire – est plus complexe ou, si l'on peut dire, plus exemplaire. Elle est avant tout marquée par l'arrêt précoce de la scolarité – un mois *de classe de cinquième, – suivi*, pendant plusieurs années qualifiées, faute de mieux, de « galère », d'une longue psychothérapie analytique. Déjà, Lydie était entre deux mondes. Conséquence directe ou pas, la première éclaircie survint en 1983 sous la forme d'un contrat d'éditeur pour participer à ce qui se proposait d'être la version française du best-seller allemand *Tête de Turc*, plongée programmée *dans l'univers des autres*.

C'est aussi l'époque où l'on voit émerger le sida dans les milieux de la toxicomanie. Un combat ne pouvant qu'en cacher un autre, *celle que la rue* parisienne commençait à connaître par son prénom n'écrivit pas de livre, mais investit une bonne partie de ses quarante mille francs d'avance pour réaliser un film de mise en garde. Ce sera un long travail pour huit minutes en seize millimètres intitulées *Sida et parenthèses ;* ce fut la première tentative de mise en images de ce que les chaînes de télévision ne jugeaient pas *encore nécessaire ou profitable* de montrer.

« Quelque chose de profondément injuste »

Qualifié de superbe par quelques spécialistes, ce film fut, d'une certaine manière, un succès, dont l'auteur dit n'avoir tiré aucun bénéfice immédiat. Celle qui avait compris plus vite que d'autres le drame vécu par les *séropositifs, celle aussi qui* jugeait scandaleuse l'attitude de certains médecins devant ce que quelques-uns avaient baptisé *« cancer gai »* ne savait pas gérer ses investissements.

Aujourd'hui, elle dit, dans un apparent désordre, sa méconnaissance des circuits de distribution, ses très mauvais contacts avec le milieu associatif spécialisé dans le sida et, corollaire, sa hantise d'être un jour *« récupérée » par la droite*, la gauche ou par tous ceux qui ont trouvé dans cette nouvelle maladie une source de pouvoir ou de revenus. Entre-temps, il y avait *eu un solide ancrage dans une* HLM de banlieue avec un appartement plus grand que de raison, partagé, de temps à autre, avec ceux qui depuis la rue peuvent appeler au secours.

L'*important, ce fut aussi* la rencontre, en décembre 1984, avec l'équipe du docteur Jean-Baptiste Brunet, qui, à l'hôpital Claude-Bernard, réunit quelques-uns des meilleurs épidémiologistes du sida. Quand, en 1989, au moment de l'affaire Jobic et des bouleversements dans le monde de la prostitution, elle apprit que, rue Saint-Denis, des questionnaires non identifiés sur le sida et le comportement des prostituées commençaient à circuler, Lydia retrouva intactes ses capacités d'indignation et sut comment agir. *« Ce n'était plus les séropositifs que l'on voulait stigmatiser*, dit-elle, *mais les prostituées. Toujours dans le même but : être tranquille chez soi. Il y avait quelque chose de profondément injuste pour celles que l'on dit vouloir réinsérer socialement, qui depuis longtemps font tout pour lutter contre les maladies sexuellement transmissibles et qui, à la différence de leurs clients, ne bénéficient d'aucune protection sociale. »*

Tout s'organisa rapidement. Il y eut – c'était le 28 novembre 1989 – une *Journée d'information sida* dans l'église Saint-Merri, puis le soutien important de l'équipe OMS de l'hôpital Claude-Bernard. Il y eut aussi de *multiples aides de la direction* générale de la santé, de l'Agence française de lutte contre le sida, des équipes d'actions du quatrième arrondissement de Paris, ou encore de l'ordre de Malte. On vit descendre quelques médecins dans la rue avant de lancer une vaste entreprise qui, moins d'un an plus tard, aboutit à ses premières conclusions.

Lydia, aujourd'hui, a pris contact avec toutes celles qui, ces dernières années, l'avaient, de fait, précédée à la tête du mouvement de contestation des prostituées. Situant résolument son action au-delà de la simple « revendication », elle sait aussi que l'information dans ce domaine dépasse, et de beaucoup, le seul problème du sida. Il s'agit de *« défendre les intérêts personnels des prostituées, qui sont des femmes, des mères et des citoyennes. Il s'agit aussi d'agir pour améliorer des conditions de travail qui se sont considérablement dégradées ces dernières années »*, dit-elle sans haine ni passion. Elle confie qu'après avoir été « chef de projet » elle souhaite approfondir un peu plus les problèmes de gestion de méthodologie d'enquêtes, avant de faire des études de psychologie sociale. Continuer à tout entreprendre, en somme, pour ne jamais se faire récupérer.

J.-Y. N.

SCIENCES

Yvonne Rebeyrol et Joël de Rosnay lauréats du Prix de l'information scientifique

Attribué par l'Académie des sciences, le Prix de l'information scientifique 1990, d'une valeur de 60 000 F, a été décerné à notre collaboratrice Yvonne Rebeyrol, chargée au *Monde* des rubriques Sciences de la Terre et Archéologie, et à M. Joël de Rosnay, directeur du développement et des relations internationales à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette.

Ce Prix sera remis le lundi 26 novembre avec les quelque quatre-vingt-dix autres prix décernés cette année par l'Académie des sciences. Créé en 1988, le Prix de l'information scientifique avait été *attribué cette année-là* à Martine Allain-Regnault (TF 1) et au docteur Claudine Escoffier-Lambiotte (*le Monde*), en 1989 à M. Claude Cherki et à son équipe de la revue *la Recherche*.

S'agissant de la lauréate de 1990, l'Académie des sciences récompense une carrière commencée dès 1951 au journal *le Monde*.

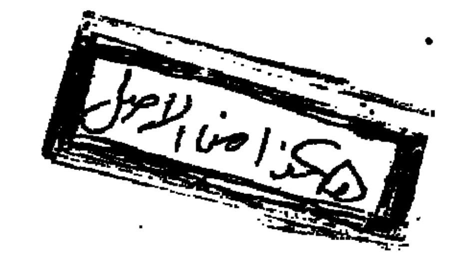
Chez Yvonne Rebeyrol, le double souci de vulgarisation et de rigueur était depuis longtemps connu des lecteurs de notre journal. *Ses chroniques et ses ouvrages* ont contribué à sa réputation de compétence et de sérieux dans les milieux scientifiques les plus larges. *Le Monde* s'associe à cette distinction.

H. T.

[Née le 29 juin 1928 à Rouen, Yvonne Rebeyrol est licenciée en lettres (histoire, géographie) depuis 1948, diplômée d'études supérieures d'histoire (1949) et de cartographie (1952). Elle a prolongé sa formation à la Graduate School of Geography de la Clark University de Worcester, dans le Massachusetts.

D'abord cartographe au *Monde* en 1951, elle est entrée au service scientifique de la rédaction en 1956, chargée des sciences de la Terre, de l'archéologie, des régions polaires, etc. Médaille d'argent de la Société de protection de la nature (1964) et de la Société de géographie (1965), Yvonne Rebeyrol est l'auteur de trois ouvrages édités par La Découverte-*le Monde : Lucy et les siens, chroniques préhistoriques* (1988) ; *La Terre toujours recommencée ou Trente ans de progrès dans les sciences de la terre* (1990), *Tourbillons et turbulences, la machine des climats* (1990).]

[Né le 12 juin 1937 à l'île Maurice, Joël de Rosnay est docteur en sciences et diplômé du Massachusetts Institute of Technology. Entre *1975 et 1984, il* a été directeur des applications de la recherche à l'Institut Pasteur. Depuis 1985, il est directeur du développement et des relations internationales de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette. Chroniqueur à *l'Expansion* et à Europe 1, professeur à l'École européenne de gestion, Joël de Rosnay, spécialiste des technologies appliquées, est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages scientifiques destinés à un large public, notamment *les Origines de la vie* (1965), *la Révolution biologique* (1982), *Branchez-vous* (1985), *l'Aventure du vivant* (1988) et *l'Avenir en direct* (1989).]



Le Monde

HEURES LOCALES

Air France déserte les régions

Après le retrait de la compagnie nationale, les collectivités locales devront financer elles-mêmes les lignes nécessaires à leur développement économique

C'EST un concert de protestations qu'a déclenché Air France en supprimant, le 15 novembre, cinquante liaisons, en majorité internationales, au départ de onze villes de province, afin de réduire ses pertes, qui ont atteint 170 millions de francs au cours du premier semestre 1990.

M. Jacques Chérèque, ministre délégué à l'aménagement du territoire, s'est étouffé de colère en apprenant la fermeture de ces lignes, dont certaines étaient subventionnées par ses services. Il a écrit à son collègue de l'équipement et au premier ministre pour dénoncer ce mauvais coup fait à la province et demander de revenir sur ces décisions.

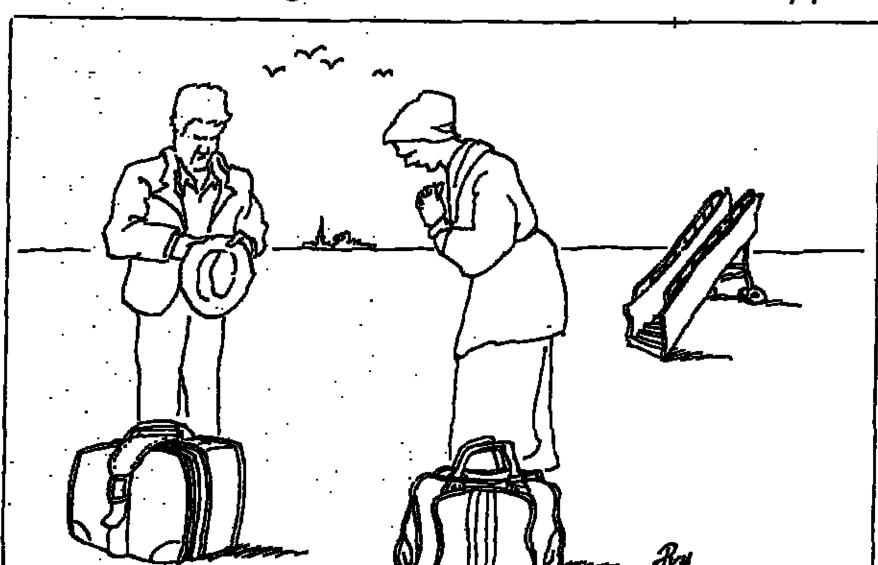
Côté élus, on a entendu gronder M. Robert Vigouroux, sénateur et maire socialiste de Marseille, qui a dénoncé le *«coup dur»* que représente la suppression de treize lignes au départ de l'aéroport de Marignane, plate-forme la plus sacrifiée par la compagnie nationale. En Loire-Atlantique, M. Charles-Henri de Cossé-Brissac, sénateur et président UDF du conseil général, demande malignement *«si la logique d'entreprise ne prend pas le pas sur l'aménagement du territoire et l'intérêt général de sa population»*.

Il reçoit le renfort du président de la chambre de commerce et d'industrie de Nantes, M. Alain Mustière, tout à fait courroucé d'avoir versé 11 millions de francs à Air France pour lancer les lignes Nantes-Düsseldorf et Nantes-Milan aujourd'hui sacrifiées, sans concertation, sur l'autel des économies pour cause de non-rentabilité. Dans un communiqué, la chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux proteste *«énergiquement»* contre la décision de la compagnie nationale de fermer la liaison Bordeaux-New-York, mesure qui *«pénalise l'économie régionale»*.

Logique d'entreprise

Dans l'argumentaire entendu ces derniers jours en provenance de la province, on note tout d'abord la dénonciation de la brutalité de la décision d'Air France. Certes, la compagnie a dépêché, avant l'annonce officielle, des émissaires auprès des élus et des organismes consulaires concernés par son programme de restrictions, mais ces messagers diplomatiques n'avaient pas pour mission d'ouvrir des discussions.

Outre le dépit d'avoir financé des lignes en pure perte, les provinciaux s'inquiètent de voir disparaître l'un des atouts-maîtres de la décentralisation des entreprises. Car la recette magique pour attirer des emplois et des recettes fiscales dans une région isolée comporte une autoroute, un TGV et des liaisons aériennes internationales. En obligeant les hommes d'affaires à faire le détour par Paris pour se rendre à l'étranger ou en revenir, la compagnie nationale porte atteinte aux espoirs – ou aux fantasmes – des aménageurs qui attendent impatiemment des implantations nouvelles, notamment étrangères.



Pour sa part, Air France estime qu'elle ne vit plus dans un univers de monopole et que la concurrence lui impose de nouveaux comportements sous peine de disparition à terme. Déjà, elle a des compétiteurs sur toutes ses lignes et, dans les deux ans, plus aucune réglementation ne viendra empêcher d'autres compagnies européennes de casser les prix et de lui prendre sa clientèle. Pour être en mesure de réagir à cette échéance, elle entend se débarrasser de lignes déficitaires souvent peu fréquentées comme Bordeaux-Porto (douze passagers par vol) ou Nantes-Düsseldorf (seize passagers) et ne plus subventionner, en quelque sorte, ceux qui les utilisent. Les subventions d'Etat ou des collectivités locales vivent leurs derniers jours et ne seront plus acceptées au niveau européen que dans des conditions de plus en plus strictes. Le groupe Air France ne peut donc plus se soustraire à la logique économique qui veut que les mouvements du marché donnent lieu à des décisions appropriées et immédiates.

«Mieux vaut développer des formules pratiques d'acheminements quotidiens ou multiquotidiens avec de bonnes correspondances à Paris, plutôt que de s'acharner à soutenir artificiellement des vols directs peu fréquentés», estime Air France, tout en clamant haut et fort son intérêt pour les dessertes de province. La compagnie rappelle que pour une cinquantaine de lignes fermées (qui feront économiser plus de 300 millions de francs par an), il en reste 200 vers l'étranger et les départements d'outre-mer, et que ce sont de belles et bonnes liaisons qui servent autant aux régions et aux passagers qu'à la compagnie.

Un rapport, cosigné par un inspecteur des finances et un inspecteur général de l'aviation civile, fait le point sur *«l'aide de la DATAR à la création de lignes aériennes»*; il vient à point nommé nourrir ce débat (1). Institué en 1971, le mécanisme d'aide – toujours en vigueur – a incontestablement permis de développer un réseau provincial qui ne comptait que cinq lignes directes province-Europe en 1970. L'aide était destinée à encourager la création de liaisons *«susceptibles à terme d'une exploitation financièrement équilibrée»*. Elle devait couvrir une partie seulement du déficit initial, être temporaire (trois ans) et dégressive. Elle n'était pas attribuée à un transporteur, mais à une chambre de commerce qui complétait le financement.

En dix-neuf ans, 211 décisions favorables ont été prises; elles ont donné lieu à 184 créations de lignes radiales vers Paris, transversales ou internationales. 114 ont survécu. La cessation des exploitations s'explique par la faible fréquentation des vols et par l'affectation des lignes à de petites compagnies dont la flotte et les horaires ne sont pas toujours adaptés. Leurs tarifs non plus, malgré une subvention moyenne en 1989 de 309 francs par passager. Le prix d'un billet aller-retour Paris-Clermont-Ferrand s'élève à 1 250 francs sur Air Inter et à 2 028 francs pour un aller-retour Paris-Aurillac sur TAT.

Le jeu de la concurrence

Notant que la France est le pays au monde qui subventionne le plus de lignes aériennes, les rapporteurs prédisent *«le poids croissant de la logique de marché»*. Ils proposent que, l'aide permanente de l'Etat disparaissant, les collectivités locales s'impliquent financièrement de plus en plus. Ils souhaitent que, dans le cadre de contrats Etat-région, soient avantagées les lignes transversales et internationales au départ de l'Ouest et les liaisons avec les plates-formes de Roissy-Charles-de-Gaulle et de Lyon-Satolas.

Il est exclu que le président d'Air France revienne sur ses décisions ou qu'il rembourse des subventions déjà versées comme l'en somment certains élus en colère. Le ministre de tutelle ne lèvera pas le petit doigt pour contraindre la compagnie. Il ne reste plus aux élus et décideurs régionaux qu'à jouer la carte toute neuve de la concurrence que leur tend l'Europe, et à s'entendre avec d'autres transporteurs pour créer les lignes aériennes qu'ils jugent nécessaires pour leur vie – ou leur survie – économique. Ils feront bien de se souvenir que cela coûte cher. M. Attali, président d'Air France et ancien patron de la DATAR, ne souhaitait-il pas ironiquement *«bonne chance»*, il y trois semaines, à ceux qui voudraient reprendre les vols qu'il s'apprêtait à abandonner?

ALAIN FAUJAS

(1) Rapport sur l'aide à la création de lignes aériennes, octobre 1990, par MM. Claude Villain et Jean Chappert.

MOFF première

A grand renfort de publicité, le ministère de l'économie et des finances annonce une première dans les relations entre l'Etat et les collectivités locales. Le département d'Eure-et-Loir va innover pour gérer sa trésorerie en ayant recours à un instrument moderne de financement *«jusqu'alors réservé*, précise le quai de Bercy, *aux grandes entreprises»*. Ce mécanisme s'apparente à un accord de crédit consenti par une banque, qui permet à l'emprunteur d'opérer certains choix, au moment de la mobilisation du prêt ou de son remboursement, portant sur le taux, la durée ou le montant de la somme empruntée. Les spécialistes connaissent cette formule souple sous le sigle anglais MOFF, ce qui signifie en français «facilités financières à options multiples».

MM. Bérégovoy et Charasse prennent soin de souligner que l'objectif poursuivi est d'alléger les charges des collectivités locales, d'améliorer leur gestion et de les familiariser avec les arcanes du marché financier. Que le Trésor et les villes, départements et régions coopèrent pour faire en sorte que les collectivités locales ressemblent aux acteurs économiques les plus performants, bravo! Mais il faut rendre à César ce qui lui appartient. C'est la région Ile-de-France qui, au chapitre des MOFF, a donné le *la* en novembre 1988, imitée ensuite par la région de la Réunion et le syndicat mixte d'électrification de la Basse-Normandie.

Le MOFF d'Ile-de-France, mis au point avec l'appui du Crédit national, permet à la région capitale de disposer d'une réserve d'emprunt de 1,5 milliard de francs sur douze ans, auprès de cinq grandes banques : Indosuez, Paribas, Crédit foncier, Crédit municipal de Paris et l'une des premières banques japonaises, Dai Ichi Kangyo Bank.

F. Gr.

Nîmes et Montpellier unies pour le meilleur

Les sœurs ennemies se réconcilient en vue de l'Europe de 1993

MONTPELLIER

de notre correspondant

ON croit rêver! Voilà deux maires qui, il y a encore un an, se tournaient le dos, qui ne s'adressaient même pas la parole, et qui se retrouvent soudainement réconciliés sur l'autel d'un *«pôle Montpellier-Nîmes»*, formule officialisant la naissance d'une coopération entre les deux cités. En signant le lundi 19 novembre une charte pour *«un positionnement international»*, Georges Frêche, le maire socialiste de Montpellier, et Jean Bousquet, maire apparenté UDF de Nîmes, ont souhaité mettre fin à des siècles de rivalités afin de *«mieux armer leurs villes face à l'Europe de 1993»*.

Une commission mixte paritaire de 24 membres issus de chacun des conseils municipaux aura pour mission de définir, puis de mettre en application des objectifs communs. Certains relèvent directement de la gestion municipale ou paramunicipale. Il sera facile, par exemple, d'harmoniser la programmation du Zénith de Montpellier et des arènes de Nîmes, de coproduire des spectacles ou de concevoir des campagnes communes de promotion touristique.

Départements «désuets»

Dans d'autres domaines, ce pôle permettra simplement de parler d'une même voix en espérant être mieux entendu, notamment de la DATAR. Ainsi les deux cités vont militer pour la création d'une nouvelle desserte ferroviaire rapide entre elles, le doublement de l'autoroute A9, la création d'une université de technologie du Sud, ou encore d'une chaîne de télévision hertzienne commune, au sujet de laquelle elles vont bientôt interroger le CSA.

Ce rapprochement, contre nature pour certains, est pour le moins spectaculaire, compte tenu du lourd passif entre les deux villes. Les deux maires, cependant, ne font qu'accompagner une réalité. Alors que Béziers et Narbonne forment une entité au sud du Languedoc-Roussillon, Montpellier et Nîmes ont bénéficié d'un apport continu de population depuis dix ans, formant un bloc homogène de 700 000 habitants, qui a aboli la fameuse frontière naturelle du Vidourle.

Au plan politique, Georges Frêche n'a rien à attendre du conseil régional présidé par son adversaire UDF Jacques Blanc. De son côté, Jean Bousquet semble prendre des distances avec son actuelle majorité régionale, se rapprochant à pas feutrés du centre. Par ailleurs, les deux hommes entretiennent un contentieux avec leur conseil général respectif. Les relations sont gelées entre le socialiste Gilbert Baumet, président du conseil général du Gard, et Jean Bousquet. Elles ne sont guère plus tièdes entre le socialiste Gérard Saumade et Georges Frêche dans l'Hérault. Le maire de Montpellier reproche au département de privilégier les communes rurales au détriment de la capitale régionale.

Face à des départements jugés «désuets», le nouveau pôle se donne le rôle du sauveur. Les deux maires partagent la même analyse sur l'Europe de 1993 qui devra se faire *«autour d'une vingtaine d'eurocités fortes en France»*.

Des points de désaccord subsistent. Ainsi la charte reste-t-elle floue sur le TGV Sud-Est et l'installation de la future gare, un enjeu pourtant majeur des dix prochaines années. Jean Bousquet souhaite la voir entre les deux villes alors que Georges Frêche la veut à Montpellier. Sur ce sujet, comme sur d'autres, on temporise, en expliquant que la coopération ne fait que commencer. Toutefois, les deux maires devront apporter des résultats concrets, sous peine de voir leur initiative tomber dans les oubliettes déjà bien remplies des coups médiatiques sans lendemain.

JACQUES MONIN

Tomi Ungerer, banquier de la culture

L'artiste alsacien mobilise les énergies sur des projets culturels communs à la grande région rhénane

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

AU quatrième étage de cet immeuble strasbourgeois très bourgeois, Tomi Ungerer installe dans des meubles flambant neufs le siège de sa Culture Bank. Une sorte d'appartement-bureau : à gauche la cuisine, à droite le bar et, au-delà de la grande table ronde qui servira pour les repas et les réunions, l'enfilade des bureaux blancs et noirs fermée par une immense glace murale. Le tout éclairé par des tambours de machines à laver transformés en lampes design. Le décor est dans le style de l'institution et de celui qui l'a inventée.

Tomi Ungerer, c'est un peu l'enfant terrible de l'Alsace. Dessinateur foisonnant et cruel, auteur de plus de cent albums pour enfants et adultes, engagé dans toutes les causes de son temps, c'est une célébrité aux Etats-Unis, en Suisse et surtout en Allemagne. Sa passion pour Strasbourg, il a déjà eu l'occasion de la manifester en léguant à sa ville natale 7 000 dessins, sa collection de poupées; en sculptant sur une de ses places une fontaine publique en forme de tête de Janus. La Culture Bank est son nouveau cadeau.

L'idée lui en est venue au début de l'année, explique-t-il, au cours d'une conversation chez lui avec Lothar Spath, le ministre-président du Land de Bade-Wurtemberg. Elle est simple. L'Alsace et ses voisines, allemandes ou suisses, ont du mal à lancer et surtout à promouvoir les projets culturels communs qui illustreraient la grande région rhénane, colonne vertébrale de l'Europe continentale. Faute d'avoir compris, estime Tomi Ungerer, que de tels projets sont mort-nés s'ils ne sont pas largement annoncés dans les médias, abondamment financés et, d'abord, convenablement conçus.

Projets baladeurs

Premier objectif donc de la Bank : être ce que son nom annonce aussi, c'est-à-dire une grande banque de données rassemblant les adresses commentées de tous les communicants dans tous les moyens d'information. Lothar Spath a déjà donné son fichier. Le financement ensuite. Pour Tomi Ungerer, *«on vient en France de découvrir le mécénat et on est en train de le gaspiller. On sollicite les mécènes en ordre dispersé pour des projets trop particuliers ou mal préparés.»* La Culture Bank devrait donc avoir pour rôle *«d'obtenir une meilleure rentabilité de l'argent demandé aux sponsors»* en les invitant à soutenir des projets mieux ciblés.

Quels projets? Des manifestations culturelles «globales», «intégrées», explique Tomi Ungerer, organisées par les régions rhénanes ou d'autres régions européennes, pouvant être présentées dans plusieurs villes moyennes qui, elles, *«ne sont pas comme les métropoles saturées de culture»*.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON

Lire la suite page 10

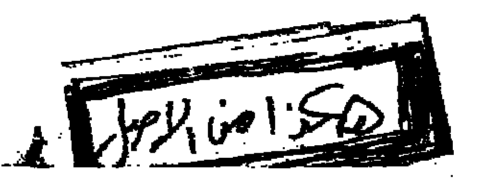
LIRE ÉGALEMENT

Dossier :
Le surendettement des communes

Une quarantaine de villes sont dans une situation financière catastrophique. Le gouvernement a mis en chantier une réforme de la comptabilité publique. La mode du *rating*, en vigueur aux Etats-Unis depuis soixante-dix ans, gagne la France. En Belgique, la faillite de certaines villes est devenue une affaire d'Etat.

■ La campagne américaine d'Evry ■ Crépuscule industriel à Maubeuge ■ Les métropoles reviennent en force ■ Débat : Au secours des élus minoritaires ■ Téléaffichage à Caen.

Pages 10 à 12



DÉBAT

Au secours des élus minoritaires

Un entretien avec M. Xavier Dugoin, député (RPR) et président du conseil général de l'Essonne

Maire (RPR) de Mennecy, député et président du conseil général de l'Essonne, M. Xavier Dugoin déposera six amendements au projet de loi Joxe. Ils visent à donner des droits et un véritable statut aux élus minoritaires dans les conseils municipaux.

« Pourquoi avez-vous décidé de prendre la défense des élus minoritaires ?

– J'ai été conseiller municipal d'Etampes de 1983 à 1989 : une mairie dirigée par les communistes. J'y ai constaté que les élus minoritaires ont peu droit de cité. Dans une municipalité, de droite comme de gauche, si le maire n'est pas un démocrate scrupuleux, il peut interdire aux minoritaires de parler, de siéger dans des commissions, de travailler, et tout cela de la manière la plus légale. Ces élus se rendent quelquefois aux séances du conseil en sachant qu'ils vont en prendre « plein la tête ». Ce stress peut les empêcher de s'exprimer.

» Il faut que les élus minoritaires, qui représentent environ 10 000 personnes, aient un certain nombre de garanties et qu'elles leur soient données par la loi. Le code des communes ne fournit pas pour l'instant beaucoup de moyens juridiques de faire quelque chose. Le mode de scrutin en vigueur depuis 1983 fait que la majorité (même d'une seule voix) dispose de trois quarts des sièges, un quart restant aux minoritaires. Cela a permis de dégager des majorités, ce qui est une bonne chose ; il ne faut pas que cela serve à étouffer l'expression des minorités.

– N'est-ce pas la même situation dans les autres collectivités territoriales ?

– Les potentats locaux, on les rencontre surtout à la tête des communes, parce que les départements ou les régions sont plus une affaire de professionnels. Il y a dans ces instances un certain consensus pour que les droits des minorités soient tout à fait reconnus.

– Vous proposez la notion de « groupes minoritaires » alors que le texte de la loi d'orientation faisait état d' « élus minoritaires ». Dans quelle intention ?

– Il y a deux types de minoritaires. Les dissidents d'une liste : des problèmes peuvent toujours intervenir dans la vie d'un groupe d'une trentaine de personnes au cours des six ans d'un mandat. La plupart du temps ils ne représentent qu'eux-mêmes. Il y a par ailleurs ce que j'appelle un « groupe politique ». Il n'est parfois composé que de deux ou trois personnes qui se sont présentées devant les électeurs sur un programme.

» Je propose que l'on fournisse des moyens matériels (un local par exemple) aux élus minoritaires regroupés au sein de groupes, qu'ils puissent en tant que tels poser des questions orales en séance du conseil et que leur position soit présentée dans les dossiers d'information mis à la disposition du public. La représentation de ces groupes doit être assurée dans les commissions qui préparent l'ordre du jour des séances du conseil municipal.

– Vous êtes maire et président de conseil général, donc majoritaire. Avez-vous mis en pratique les principes que vous défendez ?

– Dans ma commune de 12 000 habitants, les travaux du conseil municipal sont régis par un règlement intérieur que j'ai fait voter. Un chapitre donne un certain nombre de droits aux élus minoritaires, qui disposent d'un local dans ma mairie. Les présidents des commissions techniques, les présidents de groupes politiques siègent à la conférence des présidents, qui prépare l'ordre du jour des réunions du conseil municipal. Je réserve une place pour les élus minoritaires dans les huit commissions techniques qui gèrent les problèmes concrets de ma commune. Chaque groupe dispose d'une page de libre expression dans le bulletin municipal, qui paraît deux fois par an.

» Ces moyens doivent être proportionnels à la taille des communes. Dans une ville plus importante, les minoritaires doivent avoir un bureau, des moyens de communication et de duplication. Dans ma commune je demande également au moins deux jours francs avant chaque séance du conseil municipal pour que les groupes minoritaires me transmettent leurs questions, qui sont inscrites sur un registre spécifique. J'y réponds sans débat en fin de séance du conseil municipal et ma réponse est mise sur le cahier consultable par tous mes administrés. Cela évite que les minoritaires disent n'importe quoi : une question écrite est forcément précise et non agressive.

» Si quelqu'un désire poser une question en fin de séance, j'ouvre alors le débat. Le rôle du minoritaire est de proposer afin que la majorité, si elle n'est pas trop sectaire, prenne en compte son avis. Dans le conseil général de l'Essonne que je préside, tous les conseillers sont rémunérés (15 000 francs par mois) et disposent de locaux.

– Votre participation constructive à la discussion de la loi Joxe ne vous met-elle pas en porte-à-faux, vos collègues du RPR refusant en bloc ce projet de loi ?

– Je ne suis pas manichéen et je saisis l'occasion que me fournit ce projet de loi pour aborder le problème des minorités, qui méritent un statut particulier. Je n'ai eu aucune interdiction, ni aucun oukase. Au forum des élus minoritaires organisé par le MNEL le 10 novembre à l'Hotel de Ville de Paris, MM. Chirac, Pasqua, Longuet et Bayrou ne m'ont pas semblé hostiles à l'esprit des amendements que j'ai présentés. Il va, en revanche, certainement se trouver un certain nombre de notables pour dire : « Surtout, ne changeons rien au système ! »

Propos recueillis par
CHRISTOPHE DE CHENAY

BLOC-NOTES

AGENDA

□ **Nouvelles technologies.** – La délégation interministérielle à la ville, l'OCDE, l'association des maires de France et Urba 2000 organisent un colloque international sur « Les villes et les nouvelles technologies », du 26 au 28 novembre, à la Cité des sciences et de l'industrie de *Paris-La Villette*. Cette manifestation fera intervenir les maires de plusieurs métropoles du monde entier.

► **Renseignements au (16-1) 47-27-71-00.**

□ **Urbanisme et décentralisation.** – L'Institut de la décentralisation organise une journée d'étude sur les transferts de compétences en matière d'urbanisme, intitulée « Aménager les villes : renouveau de l'aménagement décentralisé ou retour de l'Etat ? », le 28 novembre au Sénat. Les participants (universitaires, spécialistes de l'urbanisme, élus...) feront un bilan des succès et des limites de la décentralisation. Les partisans de l'intercommunalité se demanderont, pour leur part, si l'autonomie communale ne constitue pas un frein à l'aménagement urbain.

► **Renseignements au (16-1) 47-61-92-47.**

□ **Avenirs de ville.** – L'*association des maires* de villes et de banlieues de France organise un colloque sur l'économie locale les 28, 29 et 30 novembre à Issy-les-Moulineaux. Il s'agit de la deuxième édition d'une série baptisée « avenirs de ville », à laquelle participent les représentants de plusieurs ministères, les présidents de plusieurs associations ainsi que de grands experts nationaux. L'AMVBF a été créée en 1983 et s'adresse aux communes de 10 000 à 100 000 habitants.

► **Renseignements au (16-1) 42-61-44-47.**

□ **Carte de crédit,** carte de fidélité, carte de téléphone, de parking, de musée, d'assurance, de santé : tous ces petites rectangles de plastique, magnétiques ou à mémoire, et leurs applications (monétique, identification, gestion), seront présentés au troisième salon international de la carte. Signe des temps : cette année, une journée entière sera consacrée, mercredi 28 novembre, aux expériences réalisées par les collectivités locales et les municipalités. CNIT-la Défense, du mardi 27 au vendredi 30 novembre.

► ***Renseignements au (16-1) 49-09-64-35.***

CONTACTS

□ **Intégration et collectivités.** – Inter Service migrants (ISM) vient de fêter son vingtième anniversaire. L'association, qui s'est créée en 1970 pour faciliter l'intégration des étrangers en France (interprétariat, formation, information...), s'est vite décentralisée. Elle possède aujourd'hui cinq antennes régionales, en Lorraine, Auvergne, Rhône-Alpes, dans le Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon) et le Nord-Pas-de-Calais. Ces associations ont toujours entretenu des relations étroites avec les collectivités territoriales et locales, qui financent environ 35 % de leurs activités.

► **Renseignements au (16-1) 43-31-79-55.**

□ **La Fédération des associations de conseillères** *municipales (FACM) vient de* décerner une récompense, le Trophée Marianne, aux maires de France qui font siéger le plus grand nombre de femmes dans leurs conseils municipaux. Seuls, (hélas !) les maires de très petites communes ont été couronnés : celui de Lachalade (Meuse), 57 habitants, a obtenu le premier *prix, avec sept conseillères sur* neuf élus. Les deux autres communes primées ont moins de 250 habitants, et la troisième 850. La FACM organise une formation pour les élues. Elle souhaite qu'il y ait plus de femmes dans les conseils des villes importantes, et pas seulement aux délégations chargées du troisième âge ou des associations. A quand des adjointes à l'urbanisme ?

► **Renseignements au (16-1) 78-33-28-13.**

NOMINATIONS

□ **M. Henri Tournier a été nommé directeur général de la CCI de l'Oise.** – En succédant, le 15 novembre, à Mme Geneviève Quatrefages, à la direction générale de la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise (CCIO), M. Henri Tournier trouve un établissement en proie à un profond malaise. Son président, M. Guy Dupont, doit faire face à une crise de confiance, qui émane aussi bien du personnel que des membres du conseil d'administration.

[Né le 19 février 1940, diplômé de l'Institut supérieur agricole de Beauvais (Oise), M. Henri Tournier était précédemment directeur de division du groupe DMC. Il a également été chargé d'études du secteur civil de Matra et consultant spécialisé dans la relance des entreprises en difficulté pour la région Centre.]

PUBLICATIONS

□ **Transformations humaines économiques et administratives de l'Isère.** – C'est un des seize départements français dont la population dépasse le million. Il est fortement industrialisé et garde de nombreuses activités agricoles. Les stations de ski en font un pôle touristique. Autant d'atouts qui expliquent son dynamisme. Cet ouvrage analyse les moyens et les structures mis en place par le conseil général à la faveur de la décentralisation.

► **La Documentation française, 160 pages, 55 francs.**

□ Rectificatif. – Une série de coquilles ont rendu incompréhensible une partie de l'article « L'impatience des montagnards » de Georges Châtain (*le Monde* daté 18-19 novembre). Dans le cinquième paragraphe, il fallait lire : (...) les dotations de l'Etat, soit pour les communes la DGF (dotation générale de fonctionnement), la *DGE* (dotation globale d'équipement) et, pour les régions défavorisées, la DGD (dotation générale de décentralisation).

Tomi Ungerer, banquier de la culture

Suite de la page 9

Des exemples : faire voyager le Festival de bandes dessinées d'Angoulême ou la Foire au livre d'enfants de Montreuil, créer une exposition culture-économie à Stuttgart, mettre à l'eau le chaland rhénan *Amuseum*, espace de création ambulant proposé aux enfants, aux éducateurs et aux artistes...

« J'ai trois moteurs dans ma vie, avoue Tomi Ungerer, *l'enthousiasme, la discipline et le pragmatisme.* » L'inventeur de la Culture Bank n'aura pas trop de ces trois qualités pour aller au bout de sa nouvelle aventure. A la fin du mois seront déposés les statuts de l'association – de droit local alsacien – chargée de la gérer et dans laquelle on trouvera des artistes, des banquiers, des industriels, français, allemands et suisses comme les représentants du Crédit mutuel, de Strafor, Siemens, Daimler-Benz, Hewlett-Packard, Burda... Trois vice-présidents sont prévus, un Français, un Allemand et un Suisse. Enfin, un comité culturel – « *vraie cellule créative* » de la banque – groupant des personnalités de tous horizons aura pour tâche d'aider Tomi Ungerer à choisir les projets et éventuellement de les élaborer.

Depuis le 19 novembre, le financement de l'association est officieusement assuré : 300 000 marks sont versés par le Land de Bade-Wurtemberg ; 300 000 le seront par la région Alsace, le département du Bas-Rhin et la ville de Strasbourg qui a déjà fourni l'appartement où est installée la Culture Bank.

L'Alsace comme beaucoup de régions françaises se plaint d'être méconnue ou mal connue. Elle a là l'occasion de sortir de ce que Tomi Ungerer appelle « *son escargotisme* » et d'accompagner la démarche originale que lui propose un de ces artistes les plus renommés.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON

TECHNIQUE

TRANSPORTS URBAINS

Téléaffichage

CAEN

de notre correspondant

« Venoix, ligne 2, une minute de retard. » A Caen, les usagers de la Compagnie des transports de l'agglomération caennaise (CTAC) connaissent précisément leur temps d'attente des bus. Installée depuis 1984 aux principaux arrêts, la première génération de sept grands panneaux de téléaffichage Topalex laissera la place au printemps 1991 à une deuxième génération plus performante, baptisée Topalex 2.

Dans quarante-quatre points d'arrêt de moindre importance, des bornes plus petites, avec six lignes d'informations, donneront en permanence aux passagers les horaires précis de passage des bus, leur retard éventuel et leur destination finale. A terme, l'ensemble des vingt lignes de la CTAC devraient être équipées de quelque deux cent cinquante bornes de téléaffichage.

L'ancien procédé fonctionnait à partir de liaisons téléphoniques, le nouveau utilise une fréquence radio FM, technique mise au point par le CERLOR, un des centres de recherche de Télédiffusion de France : diffusées sur un signal radio, les informations s'affichent simultanément sur toutes les bornes.

Les premiers résultats de l'opération caennaise, considérée comme pilote, sont attendus par de nombreux syndicats de transports en commun.

JEAN-JACQUES LEROSIER

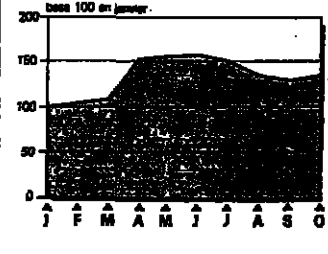
Ce supplément a été réalisé avec la collaboration de Rafaële Rivais, Eric Decouty et de nos correspondants : Ginette de Matha (Bordeaux), Jean-Marie Deroy (Beauvais), Jacques Doumenc (Foix).

L'INDICATEUR DE LA SEMAINE

LE MONDE/CRÉDIT LOCAL DE FRANCE

Finances locales

Les dépenses des collectivités locales (communes, départements, régions et groupements de communes) devraient s'élever en 1990 à près de 660 milliards de francs dont 153 milliards consacrés à l'équipement et réalisés à 55 % par les seules communes. Or, jusqu'à ce jour, aucun indicateur ne donnait d'éléments récents et réguliers sur la conjoncture de leurs finances. Le Crédit local de France (groupe Caisse des dépôts) vient donc de mettre en place, avec l'appui du BIPE, des indicateurs qui en permettront un suivi mensuel. Ces indicateurs seront constitués à partir d'informations financières fournies par un panel composé actuellement de 28 communes de plus de 5 000 habitants, qui sera progressivement étendu à 80 collectivités. Ils ne prétendront pas à l'exhaustivité mais à une information en temps réel. Associés à l'étude d'un thème lié aux finances locales, ces indicateurs seront publiés et commentés chaque mois en alternance, en fonction de l'actualité financière des communes...



Trésorerie

Les communes ne gèrent pas leur trésorerie comme les entreprises, la quasi-totalité de leurs fonds libres devant être déposée au Trésor public sur un compte non rémunéré. Elles ont donc tout intérêt à gérer rigoureusement leur trésorerie en utilisant la partie de leurs fonds libres qui n'est pas immédiatement utile pour retarder les dates de mobilisation des emprunts (ressource *plus onéreuse*). *Cette gestion* reste difficile à mener, les volumes et les dates d'encaissement des recettes, et notamment les donations de l'Etat étant irréguliers. En revanche, elles maîtrisent mieux les rythmes de décaissement.

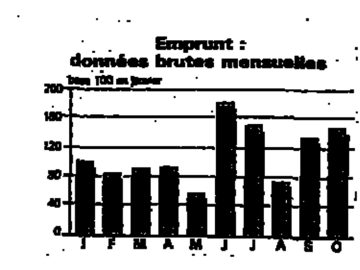
A partir d'avril, la trésorerie se gonfle sous l'effet de versements de DGF (dotation globale de fonctionnement) et de recettes de fiscalité directe plus abondants qu'au premier trimestre.

Investissement : données brutes mensuelles
base 100 en janvier

Investissement

On distingue les dépenses d'investissement direct correspondant à un accroissement du patrimoine communal (travaux, acquisitions) et les investissements indirects (dits financiers) tels que les versements de subventions à des tiers. Autrefois appelées « dépenses extraordinaires », les dépenses d'investissement ne gardent plus ce caractère que pour les petites *communes, les autres investissant* de façon plus régulière.

Toutefois au cours d'une même année le rythme de réalisation des dépenses est assez heurté. Ces dépenses sont en effet soumises à divers aléas tels que les conditions climatiques et la conclusion des contrats de travaux publics. L'investissement des collectivités locales, qui connaît depuis plusieurs années une croissance soutenue, devrait enregistrer un léger ralentissement en 1990.



Réalisation des emprunts

Jusqu'en 1985, le secteur local bénéficiait de prêts à taux privilégiés. Depuis lors, les collectivités locales font appel au marché dans un contexte pleinement concurrentiel. Le Crédit local de France est leur premier prêteur. L'emprunt est une ressource onéreuse, mais il est le seul moyen d'étaler la charge de l'investissement dans *le temps*. Les collectivités cherchent à minimiser son coût en l'appelant aux dates les plus proches possibles de son utilisation et le plus tard possible dans l'année.

La courbe de l'indicateur « Utilisation de l'emprunt » reflète bien l'irrégularité de sa mobilisation et le lien pouvant exister entre les dépenses d'investissement et la mobilisation des emprunts. La forte hausse constatée en juin est à cet égard significative.

HEURES LOCALES

Retour en force des métropoles

Les résultats du recensement de 1990 montrent un redémarrage des grandes agglomérations dans le Midi, les Alpes et l'Ouest

LES années 1982-1990 ont vu le retour des métropoles : les villes de 200 000 habitants et plus ont repris leur croissance, comme le montre l'analyse des cent premières villes françaises que vient de publier l'INSEE : globalement, leur population a augmenté de 0,38 % l'an, et même 0,5 % pour Paris, contre 0,16 % et 0,05 % seulement au cours des années 1975-1982 (1). Cette croissance, inégale, touche 19 villes sur 30, tandis que 7 agglomérations seulement ont perdu des habitants (dans des proportions bien inférieures au développement des précédentes, comme le montre le tableau ci-dessous ; quatre restent stables. De façon générale, la répartition des grandes agglomérations «en hausse» et «en baisse» est géographiquement très marquée.

En hausse d'abord celles du Midi (aquitain ou méditerranéen) – Grasse, Cannes, Antibes, Toulouse et Montpellier en tête – mais aussi la région Rhône-Alpes : Lyon, Annecy et Chambéry. L'Ouest ensuite : si la population y croît moins vite que naguère, elle tend à se concentrer dans les capitales régionales ou départementales : Nantes, Rennes, Angers. Enfin les villes proches de Paris ou bien reliées à la capitale : Mantes-la-Jolie, Orléans, Reims, Dijon. Quant aux agglomérations qui perdent des habitants, ce sont clairement celles qui sont situées dans les bassins de vieille industrie en perte de vitesse. Depuis la crise, elles sont abandonnées par les jeunes. Le recul de Marseille, exceptionnel dans le Midi, tient sans doute à la fois au déclin des activités industrielles et portuaires, et au départ des habitants vers des communes plus éloignées, vers le nord (Aix-en-Provence et au-delà) ou l'est (Aubagne).

G. H.

(1) *INSEE Première*, nº 111, novembre 1990.

Les agglomérations de plus de deux cent mille habitants depuis 1982
(en milliers d'habitants)

VILLES	1982	1990	ÉVOLUTION	
Paris	8 707	9 060	353	(4 %)
Lyon	1 221	1 262	41	(3,3 %)
Lille	936	950	14	(1,5 %)
Bordeaux	640	685	45	(7 %)
Toulouse	541	608	67	(12,4 %)
Nantes	465	492	27	(5,8 %)
Nice	449	476	27	(6 %)
Toulon	410	438	28	(6,8 %)
Grenoble	392	400	8	(2 %)
Strasbourg	373	388	15	(4 %)
Grasse, Cannes, Antibes	296	336	40	(13,5 %)
Nancy	307	311	4	(1,3 %)
Tours	263	272	9	(3,4 %)
Rennes	234	245	11	(4,7 %)
Montpellier	221	237	16	(7,2 %)
Dijon	216	226	10	(4,6 %)
Mulhouse	221	224	3	(1,3 %)
Reims	199	206	7	(3,5 %)
Angers	196	206	10	(5,1 %)
Marseille	1 111	1 087	– 24	(2,2 %)
Valenciennes	350	336	– 14	(4 %)
Lens	327	323	– 4	(1,2 %)
Saint-Etienne	317	313	– 4	(1,3 %)
Clermont-Ferrand	256	254	– 2	(0,8 %)
Le Havre	255	254	– 1	(0,4 %)
Douai	202	200	– 2	(1 %)

Source : INSEE/recensement de la population.

La campagne américaine d'Evry

La ville nouvelle cherche dans le Tennessee les racines de son université

CHATTANOOGA
de notre envoyé spécial

MAIS que faisait M. François Dufant le 5 novembre, sur une aire de pique-nique au bord du Tennessee, un sandwich à la dinde dans une main, un verre de thé glacé dans l'autre, devant le sénateur Albert Gore ? D'un côté, un conseiller municipal d'Evry (Essonne), président de l'établissement public et vice-président du Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN), de l'autre, un candidat possible à la présidence des Etats-Unis, en pleine campagne électorale à la veille du renouvellement confortable de son mandat au Sénat américain.

Cette rencontre «au sommet» est le dernier rendez-vous d'une matinée chargée pour l'élu d'Ile-de-France. Dès le petit-déjeuner, il a eu pour interlocuteurs des représentants de la municipalité, de la chambre de commerce et de l'université de Chattanooga. Il a ensuite visité le siège de la Tennessee Valley Authority, l'agence fédérale créée dans les années 30 pour réguler le cours d'un fleuve aux crues catastrophiques. Puis il s'est rendu sur le chantier de ce qui devrait être le plus grand aquarium d'eau douce du monde : un investissement de 43 millions de dollars pour un million de visiteurs par an. *«Il ne faut pas rêver, nous n'aurons jamais les moyens de faire aussi grand, mais l'idée peut intéresser la ville nouvelle d'Evry.»*

Pourquoi cet intérêt des élus d'Evry pour Chattanooga, une ville de 170 000 habitants ? *«Cette région est une réplique du plateau de Saclay, près d'Evry. Sur une même zone sont concentrés un grand nombre de chercheurs et de développeurs»*, précise M. Dufant. Le laboratoire fédéral d'Oak-Ridge, à deux heures de route, est d'ailleurs l'étape suivante du périple de l'équipe d'Evry. En pleine forêt, 25 000 personnes y travaillent. C'est la section sur l'environnement qui retient l'attention de M. Dufant. Deux cents chercheurs américains de haut niveau et des dizaines de spécialistes venus du monde entier y mettent au point des techniques qui sont expérimentées sur un parc national de cinquante-cinq kilomètres carrés, où déjà soixante douze sociétés exploitent de nouvelles technologies de traitement des déchets. En 1990, 60 millions de dollars ont été injectés dans l'économie de la région. *«Nous voulons, nous aussi, faire de la ville nouvelle d'Evry un pôle d'excellence de l'environnement*, explique M. Dufant. *C'est à nos yeux un moyen privilégié d'attirer de nouvelles entreprises.»*

La filière de l'environnement

L'université d'Evry, qui sera autonome en 1992, deviendra le centre de recherche nécessaire à l'élargissement des activités économiques de la ville nouvelle vers l'industrie de l'environnement. Depuis plusieurs mois déjà, les élus préparent le dossier qui devrait lui donner une forte identité grâce à la création de filières sur l'environnement. Et c'est à Pittsburgh, dans l'Etat voisin de Pennsylvanie, nouvelle étape de son voyage, que M. Dufant découvre ce qui pourrait être l'université idéale d'Evry en l'an 2000. Rejoint par M. Marcel Gruais, directeur des services du SAN d'Evry, il visite, fasciné, la «cathédrale» : une bibliothèque tour de Babel où, dans des salles lambrissées, des étudiants silencieux travaillent vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

M. Dufant se rend ensuite à Seven-Springs, dans les Appalaches, à une centaine de kilomètres de Pittsburgh. Il y retrouve une autre équipe conduite par M. Eric Henry, directeur de l'Agence pour la valorisation économique de la région d'Evry, qui assiste au colloque sur *«les échanges de technologie transfrontières pour de nouvelles alliances»*. Ce colloque doit avoir lieu à Evry l'année prochaine : *«Nous essaierons d'en faire le point de départ d'une réflexion sur les technologies de l'environnement»*, explique M. Henry.

Retour en France le 8 novembre, «mission accomplie». Les conseillers d'Evry seront suivis à Chattanooga au début de l'année prochaine par leur maire, M. Jacques Guyard (PS), qui signera un accord d'échanges entre étudiants français et américains. Un diplôme commun de technologies de l'environnement sera le premier résultat concret de ce chassé-croisé d'élus franciliens par-delà l'Atlantique.

C. Ch

AQUITAINE
Coopération avec l'Euskadi

Aquitaine et Pays basque espagnol (Euskadi) viennent de créer un fonds commun de coopération pour favoriser les initiatives de rapprochement entre ces deux régions et donner du corps au protocole de coopération signé en octobre 1989. Le fonds, doté de deux millions de francs par chacune des régions en 1990, accompagnera des initiatives publiques ou privées. La première d'entre elles consiste en une étude sur la demande de transport ferroviaire à grande vitesse entre la France et l'Espagne. Elle sera commandée par les deux régions à une filiale de la SNCF. Aquitaine et Pays basque regrettent en effet que le projet de schéma national des lignes TGV françaises ne prévoit pas de liaison Paris-Madrid *via* Bordeaux et Hendaye, et redoutent une mise à l'écart des grandes voies de communication.

ILE-DE-FRANCE
Clichy-la-Garenne, cité bleue

Préoccupée par le vieillissement de sa population, la municipalité de Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) mène depuis plusieurs années des opérations d'intégration du troisième âge. Elle vient d'obtenir le prix Cité bleue dans le cadre de la semaine nationale des personnes âgées. Son initiative ? Le passeport pour l'été. Une idée ancienne pour faire se rapprocher les générations, mais à l'aide d'un moyen nouveau : une simple carte, vendue 10 francs pour les moins de dix-huit ans et 20 francs pour les adultes, ouvre les portes de tous les équipements municipaux. La municipalité de Clichy (PS) ne compte pas en rester là ; d'autres projets sont à l'étude pour favoriser plus encore ce rapprochement. Le pari est peut-être plus important qu'il n'y paraît, car, sur les 48 000 habitants de la ville, 8 500 ont plus de soixante ans, et ils seront 12 000 en l'an 2000.

PICARDIE
Astérix va bien

Contrastant avec une situation générale des parcs de loisirs, le parc Astérix, à Plailly (Oise), se porte bien. Avec 1 453 000 entrées payantes cette saison, le chiffre d'affaires a atteint 260 millions de francs, soit une progression de 22 % par rapport à 1989, année de l'ouverture. *«Le bénéfice d'exploitation devrait avoisiner les 30 millions de francs*, a annoncé son directeur, M. Olivier de Boisredon, *mais, en raison des frais financiers, des profits ne pourront commencer à être dégagés qu'à partir de 1993 ou 1994.»*

Crépuscule industriel à Maubeuge

Au lieu de s'unir pour faire revivre leurs friches industrielles les élus du bassin de la Sambre cherchent des solutions en ordre dispersé

MAUBEUGE
de notre envoyé spécial

LE comité interministériel d'aménagement du territoire du 5 novembre a *décidé de proposer* à la CEE la création de trois «zones prioritaires» dans la région Nord-Pas-de-Calais. La vallée de la Sambre, fort éprouvée par une crise industrielle, pourrait bénéficier de cette procédure inventée en 1986 par M. Alain Madelin, alors ministre de l'industrie. Cette formule de la zone d'entreprises a déjà été appliquée avec de bons résultats à Dunkerque (Nord), La Seyne (Var) et La Ciotat (Bouches-du-Rhône). *Mais les élus de la région de* Maubeuge se décideront-ils à s'organiser pour profiter de cette éventuelle aubaine alors que, du fait de leur division, ils ne peuvent même pas répondre à Paris, qui leur propose depuis plusieurs mois de signer un pacte d'aménagement concerté assorti de subventions ? Le bassin de la Sambre – 25 kilomètres de cités ouvrières décrépites et d'usines inertes – en a pourtant bien besoin.



Sur ce *territoire coincé contre* la frontière belge et aujourd'hui à l'écart des grands itinéraires vivent 135 000 habitants qui n'ont guère le moral. Eux-mêmes et leurs ancêtres ont pourtant écrit ici les pages d'une glorieuse aventure industrielle. Durant cent vingt ans – de 1840 à 1960 – ont bourdonné de formidables usines d'où sortaient par lourds convois le fer, l'acier, les machines et les véhicules. Au fronton des bâtisses on lisait : Vallourec, *Cockegrill*, SNCF, Renault, Schneider, EDF, Usinor et bien d'autres.

Se battre sur tous les fronts

Or, après plus d'un siècle de production intense et, disait-on, de *«prospérité»*, il ne reste que ruines. On cherche en vain la trace de cet «âge d'or». Rien, moins que rien : seulement 350 hectares joliment baptisés «friches industrielles». En réalité, des pans de béton dont les ferrailleurs ont arraché tout ce qui pouvait se refondre et qui ressemblent à présent à Stalingrad après la bataille. Prix de l'hectare : 30 000 francs ; il en coûtera le double ou le triple à celui qui osera se lancer dans le nettoyage.

En trente ans, ce sont les crises qui, raconte-t-on, ont planté ce décor décourageant : celle de la *sidérurgie, celle du pétrole*, celle de la batellerie. Résultat : 16 000 travailleurs mis à pied, un taux de chômage qui varie selon les communes de 15 % à 20 %, une population qui compte dans certains quartiers 25 % de Maghrébins. Privés de débouchés, les jeunes s'exilent à peine sortis des écoles. Et ce ne sont pas les meilleurs qui restent.

Il faut en effet un certain courage pour venir travailler dans le décor laissé par l'industrie lourde : la vallée de la Sambre, ailleurs bucolique, est encombrée ici par les usines, leurs voies ferrées et leurs cheminées. Comme à l'accoutumée, la rivière a été tenue pour un égout. Alentour grimpent vers les plateaux des quartiers d'habitation. Sur 35 000 maisons, 3 000 sont vides, volets cloués, à vendre pour une bouchée de pain. *«La plupart ne méritent que le démolisseur*, commente le directeur de l'office des HLM, *mais qui paiera ce grand nettoyage ?»* Le reste du parc immobilier est mal entretenu, et chez les locataires les *retards de paiement sont légion*.

Pour tirer d'affaire le bassin de la Sambre, il faudrait se battre sur tous les fronts : formation des jeunes, création d'un lycée, réhabilitation de l'habitat, conception d'un urbanisme cohérent, assainissement de la rivière, amélioration des déplacements, sauvetage du petit commerce, récupération des friches industrielles pour les ouvrir à de nouvelles activités. L'Etat, qui a sur les bras trente secteurs sinistrés du même acabit disséminés dans l'Est et le Nord, offre à chacun de signer pour cinq ans un pacte d'aménagement concerté assorti de subventions. A quelques conditions toutefois : qu'il y ait sur place un interlocuteur, c'est-à-dire un organisme collectif, que celui-ci propose un plan de sauvetage avec échéancier et devis, que les collectivités locales doublent la mise de fonds nationale.

Egoïsme communal

Ici, la délégation à la ville et la DATAR ont trouvé en face d'eux un syndicat intercommunal qui ramasse les ordures, épure les eaux et assure les transports urbains (le SIBS). Mais cet organisme est paralysé par des chamailleries internes. *La municipalité d'Haut*mont, l'une des plus importantes des vingt-six communes associées, qui contribue au budget du syndicat pour 14 %, cherche obstinément à s'en retirer. Son maire, Joël Wilmotte – dirigeant d'entreprise et socialiste dissident, – n'espère plus rien d'une institution endettée jusqu'au cou, aux frais de fonctionnement élevés et qu'il juge impotente.

De son côté, Jean-Marie Bocquet, maire communiste de Louvroil, laisse s'installer sur ses friches industrielles toutes les grandes surfaces qui se présentent : Auchan, Darty, Conforama, etc. Cinq cents emplois pour sa commune, mais des centaines de boutiquiers en difficulté chez les voisins. A Aulnoye, la municipalité a fait acheter une ancienne brasserie et de vieux ateliers SNCF sur 30 hectares pour y attirer des PME. Tout le monde pratique ce petit jeu-là, en ordre dispersé. *«Face à la crise*, constate tristement le socialiste Umberto Battist, l'un des députés du secteur, *c'est l'égoïsme communal qui prend le dessus. Nous ne nous en tirerons pas ainsi.»*

MARC AMBROISE-RENDU



DOSSIER

Le surendettement des communes

Pour aider les élus dans leur gestion, le gouvernement prépare une réforme de la comptabilité publique locale

Près de deux mille communes ont des difficultés financières, mais moins de quarante seraient surendettées, selon les estimations du Crédit local de France. Ce n'est pas plus qu'avant la décentralisation, mais aujourd'hui le niveau d'endettement est souvent plus important. Hormis l'incurie, voire l'indélicatesse, de certains élus, c'est souvent la comptabilité publique qui en est la principale responsable. Une réforme est en cours et devrait être mise en place en 1993. En attendant, les contribuables locaux devront payer pour résorber les déficits.

LES collectivités, épinglées par la Cour des comptes ou simplement livrées aux feux de la presse, révèlent des situations financières inquiétantes. Quelques-unes d'entre elles ont même, en contradiction avec la loi, voté leur budget en déséquilibre. Les exemples ne manquent pas : La Clusaz (Haute-Savoie) qui a volontairement présenté un budget déficitaire de 10 millions de francs, Chinon (Indre-et-Loire), qui présenterait un déficit de 5 millions de francs si la nouvelle municipalité n'avait décidé d'augmenter fortement les impôts locaux (+ 10 %), Yerres (Essonne), qui a présenté en mars dernier un budget en déséquilibre de 8 millions de francs.

En vrac, on accuse les élus locaux de mal apprécier les marges de manœuvre financières et fiscales de leur commune, de mal anticiper les recettes provenant d'un équipement et d'accorder trop facilement leur garantie. Certains évoquent les «effets pervers» de la décentralisation qui auraient facilité l'émergence de potentats locaux plus soucieux de leur image que préoccupés de gestion communale. *«Faux*, explique Philippe Laurent, adjoint au maire de Sceaux, membre du Comité pour la réforme des comptabilités locales (1). *La décentralisation n'a pas pour conséquence l'endettement des communes, mais l'aggravation de cet endettement. Ce phénomène tient autant aux transferts de compétences qui n'ont pas toujours été assortis de transferts équivalents de moyens financiers (comme en matière scolaire), qu'à la pression de la population sur les élus dans des domaines qui ne sont pas légalement de leur compétence. Par exemple, les interventions économiques en faveur de l'emploi ou le financement des antennes universitaires.»*

Selon une première estimation du Crédit local de France (CLF), premier prêteur et premier créancier des collectivités locales, 2 000 communes connaîtraient des difficultés financières. Sur un total de 36 740 communes, dont 32 000 de moins de 2 000 habitants, le chiffre a tout de même de quoi inquiéter. La réalité est plus subtile.

«Il ne s'agit pas de deux mille cas de faillite. Notre étude montre les communes qui présentent un taux d'endettement fortement supérieur à la moyenne nationale. Pour savoir si elles sont réellement en situation périlleuse, il faut comparer leur niveau d'endettement avec leurs ressources financières», précise Jacques Guerber, directeur du crédit et de l'action commerciale du CLF. *«Si une commune est riche, il peut être normal que son endettement soit particulièrement élevé.»*

Il n'y aurait qu'une quarantaine de communes en réelle difficulté. Une étude effectuée spécialement par le ministère de l'économie, des finances et du budget semble confirmer cette estimation : 32 communes (dont 20 entre 10 000 et 20 000 habitants) afficheraient un ratio d'endettement deux fois supérieur au ratio moyen national, soit, par exemple, une dette par habitant de 15 000 à 20 000 francs, alors que la moyenne nationale dans cette catégorie est de 5 600 francs. Parmi elles, Angoulême, avec 1,6 milliard d'endettement pour 46 000 habitants. Mais également des communes moins en vue, comme Plan-de-Cuques (9 900 habitants).

«Fautes professionnelles»

Cette petite ville des Bouches-du-Rhône se voit actuellement réclamer par les banques, au titre de sa garantie accordée à une société d'économie mixte (SEM) d'aménagement aujourd'hui en cessation de paiement, la somme astronomique de 230 millions de francs. Avec un budget de fonctionnement de seulement 55 millions de francs, des dépenses de fonctionnement restreintes au minimum, et des impôts locaux dont certains sont déjà au taux plafond, la ville est – même si la loi ne le permet pas – en faillite. *«C'est la première fois en France qu'une telle situation se produit. Tous ratios comparés, notre état financier est bien pire que celui d'Angoulême»*, indique le maire de Plan-de-Cuques, Jean-Pierre Bertrand, qui ne sait comment sortir sa ville du marasme.

Aucune subvention de l'Etat n'étant à espérer, la seule chance de la ville est de voir aboutir ses recours contre les banques : *«Certaines ont accordé des prêts alors que la SEM était notoirement mourante, simplement parce qu'elles savaient que la commune avait donné sa garantie. Il s'agit de fautes professionnelles dont elles doivent assumer les conséquences»*, ajoute Jean-Pierre Bertrand. L'argumentation semble avoir sensibilisé la chambre régionale des comptes. Reste encore à convaincre le tribunal. Si tel était le cas, le jugement créerait un précédent particulièrement inquiétant pour les banques.

En effet, avec la suppression du monopole de la Caisse des dépôts et la fin des prêts bonifiés aux collectivités locales, les banques publiques ou privées, françaises ou étrangères, persuadées *que le marché des collectivités publiques était un marché sans risque*, garanti par l'Etat, ont offert massivement leurs services aux collectivités locales. Oubliant, parfois, de prendre le temps de vérifier les comptes de la commune. Affirmer aujourd'hui que l'Etat n'est pas garant des dettes publiques locales et que les *banques doivent vérifier la solvabilité* de leurs débiteurs publics risquerait bien d'inciter les nouveaux prêteurs à se retirer du jeu.

Réforme des comportements, mais aussi réforme des structures : les professionnels des finances publiques se rendent aujourd'hui compte que les garde-fous légaux sont devenus insuffisants. Qu'il s'agisse de l'obligation de tenir une comptabilité «en équilibre» ou du contrôle des comptes régulièrement effectué par les trésoriers-payeurs généraux et les chambres régionales des comptes.

Conscient des imperfections du système (non-lisibilité des comptes, manque de personnels qualifiés, etc.), le gouvernement s'est engagé dans une modernisation de la comptabilité *publique locale. Le calendrier est précis* : un projet de texte pour fin 1991, une mise en forme définitive prévue pour fin 1992 pour une application au 1er janvier 1993.

Les grandes lignes, esquissées par le ministre du budget, M. Michel Charasse, sont désormais connues : la nouvelle comptabilité devra, *«dans le respect de la décentralisation (...), doter les élus d'instruments d'aide à la décision et permettre une information claire et sincère de leur gestion»*. Celle-ci devra, comme la comptabilité des entreprises, *«enregistrer l'intégralité des charges et des produits pesant sur un exercice, retracer tous les engagements contractés par une collectivité»*. Comme par exemple de comprendre les subventions, aides directes ou garanties d'emprunt accordées aux associations ou aux SEM, qui n'apparaissent pas aujourd'hui au budget général de la commune.

Deux années à attendre, c'est long. Pour les banques, qui se demandent quel comportement adopter vis-à-vis d'une collectivité en quête d'emprunt. Pour les contribuables locaux, qui sont – il ne faudrait pas l'oublier – les principales victimes, au travers des impôts locaux, des déficits budgétaires de leur commune. De cette prise de conscience des dangers du marché des collectivités locales est né un nouveau métier, analyste du risque financier. Une société de conseils pourrait être chargée par la commune d'analyser les risques d'une politique locale par une analyse dite «bilantielle». Entreraient en jeu la personnalité du maire, les ressources financières totales de la commune, le poids de son endettement, ses capacités d'autofinancement. Cette étude, qui suppose un suivi sur la collectivité, aboutirait très naturellement à un classement entre les communes : les solvables par opposition aux insolvables, les bien gérées, distinctes des mal gérées. *«Une adaptation du rating américain»*, précise l'auteur de cette proposition, Philippe Giboin.

D'ailleurs, le directeur du département FINACOR-collectivités publiques est tellement convaincu du bien-fondé de son raisonnement qu'il est en train de réformer (arrivée de nouveaux partenaires et augmentation de capital) sa propre société : *«Avant la fin de cette année, Finacor servira d'interface entre collectivités locales et investisseurs financiers, chargée par les uns ou les autres de mener ces missions d'analyse bilantielle.»* Au Crédit local de France, qui préfère parler de «scoring» (notation interne à l'établissement) plutôt que de «rating» (notation publique), on reste sceptique : *«Si analyse bilantielle il doit y avoir, analyse bilantielle il y aura, mais elle sera menée par nous.»*

BETTINA GILLET

(1) Installé en juin 1990, le comité pour la réforme des comptabilités locales est chargé de proposer les axes d'une réforme de la comptabilité publique. Placé sous la coprésidence du directeur des collectivités locales et du directeur de la comptabilité publique, il comprend quatorze membres : sept représentants des collectivités locales (quatre élus, le président du Centre national de la fonction publique territoriale, deux représentants des fonctionnaires territoriaux), deux conseillers maîtres de la Cour des comptes (un président de chambre régionale et un secrétaire général du Conseil national de la comptabilité), des représentants du ministère du budget et de l'INSEE.

Endettement moyen des communes de plus de dix mille habitants à la fin de 1988

Catégories de communes	Dette moyenne par habitant (en francs)	Communes endettées à plus de deux fois la moyenne	Communes endettées à plus de 1,5 fois la moyenne	Communes endettées à moins de la moitié de la moyenne
10 000 à 20 000 habitants.....	5 600	20	63	97
20 000 à 30 000 habitants.....	4 900	7	25	15
30 000 à 50 000 habitants.....	5 300	0	13	7
50 000 à 100 000 habitants.....	6 600	4	7	6
Plus de 100 000 habitants	6 400	1	4	6

(Source : Direction de la comptabilité publique.)

La toise américaine

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le département des Alpes-Maritimes ont été récemment «notés» par Moody's. Comme aux Etats-Unis où, depuis plus de soixante-dix ans, les municipalités se soumettent en permanence à l'évaluation de leur risque financier par des organismes spécialisés et indépendants.

NEW YORK

de notre correspondant

BOSTON ne va pas fort, New-York bat de l'aile ; quant à Philadelphie, la ville est au bord du dépôt de bilan. Incapables de boucler leur budget face à des dépenses sociales en progression constante, les grandes villes de la côte est des Etats-Unis sombrent dans le déficit. Un énorme sujet de préoccupation pour les édiles locaux mais aussi pour les spécialistes du marché financier chargés de négocier les multiples emprunts et émissions de titres divers lancés par les municipalités américaines.

«Le ralentissement de l'économie, la difficulté à faire rentrer les recettes provenant des impôts exercent une pression accrue sur les collectivités locales et le marché s'en ressent», admet M. Kevin McCort, de la firme new-yorkaise Oppenheimer, chargé de placer les titres de ces municipalités auprès des investisseurs. Mais il ajoute : *«En dépit des difficultés actuelles, ces institutions sont encore très sûres. Les dépôts de bilan dans ce secteur sont rarissimes et il faut remonter au début des années 70 pour retrouver l'exemple d'une faillite aussi retentissante que celle qui est intervenue à Cleveland (Ohio) durant cette période»*.

Bible mensuelle

Pourtant, après une longue période de sécurité pour l'emprunteur, la situation a changé. *«Au cours des deux ou trois dernières années, nous avions tendance à attribuer des notes supérieures, par exemple, aux municipalités de Nouvelle-Angleterre, une région plutôt prospère. Mais, depuis le début de l'année, la situation s'est inversée sous l'effet de la crise, immobilière, notamment. Ainsi, durant le premier semestre 1990, nous avons réévalué la cote de seulement deux d'entre elles, alors que nous en avons fait rétrograder huit autres»*, explique Mme Diana Roswick, vice-présidente et directrice adjointe du département de *finances publiques de Moody's*.

En concurrence directe avec Standard and Poor's, l'autre grande agence américaine de notation (*rating*) du risque des entreprises, des institutions financières, des collectivités locales, bref de tous ceux qui émettent des obligations, Moody's évalue en permanence depuis 1918 l'encours de dette et la façon dont ces emprunts sont gérés par les quelque 18 000 municipalités américaines figurant, à un moment où à un autre, dans le *Moody's Bond Record*, la bible mensuelle de la profession.

Aux Etats-Unis, le marché des obligations municipales, qui a vu le jour dès le XIXe siècle, est gigantesque. De 3 milliards de dollars à la fin de la dernière guerre, il est passé à environ 200 milliards quarante ans plus tard et se situe actuellement *aux alentours de 130 milliards* de dollars d'encours. On y trouve toute catégorie d'émetteurs, de l'Etat de Louisiane à la ville d'Atlanta en passant par la patinoire de Minneapolis et les autorités portuaires de la ville de New-York. Tous lorgnent vers le Triple A (Aaa), la note maximale qui permet d'obtenir les meilleures conditions d'emprunt et, partant, les moindres frais de remboursement, la notation descendant ensuite jusqu'à B, puis C (la catégorie la plus basse) avec, à chaque lettre-clé, plusieurs paliers en fonction des critères retenus par l'organisme chargé de l'évaluation.

Mais les heureux détenteurs du Aaa sont de moins en moins nombreux. Parmi les villes américaines de plus de 500 000 habitants, seules quatre d'entre elles (Los Angeles, San-Diego, Dallas et Indianapolis) ont réussi à le conserver. Un cran plus bas, dans la catégorie Aa1, Colombus et Seattle sont seules en piste, selon la classification de Moody's.

Depuis octobre dernier, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le département des Alpes-Maritimes bénéficient du triple A accordé par la filiale du groupe américain. *«Notre métier ne consiste pas à donner des conseils d'investissement ou à porter des jugements sur les équipes en place. Nous nous contentons d'évaluer le risque de crédit attaché à une émission»*, explique M. Eric de Bodart, directeur général de Moody's France SA. *«Le marché de la notation va bien au-delà des emprunts des collectivités locales. Ce sont toutes les émissions d'emprunts qui sont concernées par cette méthode d'appréciation de la qualité du risque encouru. Les deux notions sont maintenant étroitement liées.»*

SERGE MARTI

Villes belges dans le rouge

Liège, mais aussi Anvers et Bruxelles croulent sous les dettes. Une affaire d'Etat

BRUXELLES

de notre correspondant

L'ENDETTEMENT des communes belges a atteint de *telles proportions qu'il* est devenu une véritable affaire d'Etat dans un pays qui se voudrait pourtant un modèle de décentralisation. S'il se trouve ramené cette année à 490 milliards de francs belges (1) – presque 9 % du PIB, – c'est parce que, en 1989, le pouvoir central a pris à sa charge une bonne partie des créances jugées irrécupérables. C'était ça ou la faillite de municipalités comme Liège.

Une véritable révolution avait eu lieu en 1975, quand l'Etat avait ramené d'autorité le nombre des communes de 2 359 à 589 afin d'assurer leur viabilité grâce à un minimum d'administrés, donc de contribuables. De fait, le problème du surendettement communal ne concerne qu'une minorité de grandes villes, à côté de localités qui se portent fort bien. Les causes de cette situation furent d'abord les nécessités de la reconstruction dans les grandes agglomérations touchées par la guerre, puis une vision parfois mégalomane de l'avenir industriel des régions et la prise en charge de nouveaux habitants économiquement faibles : ruraux à la recherche d'un emploi, immigrés, etc.

L'Etat a sa part de responsabilité : trop longtemps il a poussé les édiles locaux à emprunter, souvent en leur accordant sa caution. La situation est devenue grave au début de la décennie 80, quand, pour réduire les dépenses nationales, les dotations accordées par l'intermédiaire d'un Fonds des communes, créé à cet effet, ont été fortement réduites. Ne restait comme ressource essentielle que *«l'additionnel communal»*, impôt ayant pour base de calcul celui versé à l'Etat par les personnes physiques et égal à environ 5 % de son montant.

Dans la dette actuelle, plus de 300 milliards résultent de dépenses d'investissement et 180 sont affectés à la couverture de déficits de gestion et au refinancement d'emprunts à court terme. Pour le rééchelonnement, devenu indispensable, de la dette, le Crédit communal, banquier des institutions locales, joue de plus en plus un rôle analogue à celui du FMI à l'égard des pays pauvres, avec des *«conseils»* de gestion impérieux

Le double du budget annuel

En cinq ans, les employés municipaux de Liège sont passés de 7 800 à 3 750, grâce à des départs anticipés en retraite, fort coûteux au demeurant, indique M. William Ancion, premier échevin, faisant fonction de bourgmestre (maire) en raison de l'empêchement de l'ancien titulaire. La dette de la cité wallone, consolidée sur trente ans, est actuellement de 30 milliards, soit le double du budget annuel. Cela fait des annuités de 2,8 milliards, montant supportable actuellement, mais qui va augmenter en raison de la hausse des taux d'intérêt, puisqu'il y a révision des conditions de remboursement tous les trois ans. *«Ce phénomène de hausse des taux est totalement indépendant de notre gestion»*, constate amèrement M. Ancion, inquiet comme la plupart des bourgmestres.

Malgré ses redevances portuaires, Anvers connaît à son tour de graves difficultés. Bruxelles-ville – la capitale au sens administratif, mais qui n'est que la première des dix-neuf communes constituant l'agglomération – ne se trouve pas en meilleure posture. Le bilinguisme imposé aux fonctionnaires pour la paix civile entre majorité wallone et minorité flamande contribue à accroître les difficultés de gestion. Le statut actuel de la cité, résultat de laborieux compromis entre communautés, se révélera viable ou non selon la façon dont seront résolus les problèmes d'endettements communaux, avertit sans ambages M. Philippe Moureaux, vice-premier ministre chargé des réformes institutionnelles.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

(1) Un franc belge vaut environ 16 centimes.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Face à une « situation de blocage »

L'intersyndicale du monde judiciaire appelle à une grève nationale le 30 novembre

Après plusieurs rencontres de l'intersyndicale du monde judiciaire – qui regroupe maintenant trois organisations syndicales – tant avec le ministre de la justice qu'avec les membres de son cabinet, la situation paraît, pour le moment, bloquée. Les syndicats appellent en conséquence leurs adhérents « à une grève nationale de l'ensemble des fonctionnaires de justice, des avocats et des magistrats », vendredi 30 novembre.

Une manifestation où l'on attend de nombreuses délégations régionales sera organisée à Paris, aux abords du Palais de justice, le jour même où le président de la République doit honorer de sa présence les festivités du bicentenaire de la Cour de cassation, et y prononcer un discours. Les manifestants espèrent, à cette occasion, pouvoir lui remettre, en mains propres, un cahier de doléances. Dopés par l'exemple des lycéens qui, après avoir été reçus par le chef de l'Etat (depuis des semaines, l'intersyndicale de la justice demande, en vain, à être reçue par M. Rocard), ont obtenu une amélioration conséquente du budget consacré à l'enseignement secondaire, les syndicats de fonctionnaires, avocats et magistrats, entendent donner à leur mouvement un retentissement plus important encore que celui de leurs mouvements des 23 octobre et 15 novembre, convaincus qu'ils sont de ne pas aboutir par la voie de la négociation.

Selon le communiqué de l'intersyndicale, *« aucune réponse satisfaisante n'a été apportée, que ce soit en matière d'emploi, de moyens, de statuts, de démocratisation, d'accès égal pour tous au droit et à la justice »*. Dénonçant *« l'attitude souvent méprisante manifestée par ses interlocuteurs sur la nature et l'importance des besoins exprimés »*, l'intersyndicale estime que l'on est arrivé *« à une situation de blocage »*.

Un catalogue de revendications

Le mouvement devrait se poursuivre au-delà du 30 novembre pour tenter de paralyser l'institution judiciaire et, espèrent les syndicats, devrait *« s'élargir »* dès le 1er décembre *« dans tous les établissements, services et juridictions si des engagements ne sont pas pris à cette date »*.

L'intersyndicale a établi un catalogue de revendications qui a été âprement discuté, le 22 novembre, pendant plusieurs heures, avec la chancellerie. Il n'est pas exclu pourtant, malgré le blocage dénoncé, que l'on ait avancé sur quelques points. M. Nallet a ainsi proposé aux avocats *un calendrier précis pour aboutir* – comme il s'y est maintes fois engagé – au dépôt d'un projet de loi réformant l'aide légale au début de 1991. M. Nallet pourrait aussi présenter un projet de réforme du statut des magistrats par le biais d'une loi organique, et non d'une réforme constitutionnelle. Mais son contenu, alors que les deux principaux syndicats, l'USM (Union syndicale des magistrats) et le SM (Syndicat des magistrats) sont loin d'être d'accord, tant sur le fond que sur la stratégie à adopter, ne fait pour le moment que l'objet de notes internes. Les greffiers, eux, estiment que le protocole d'accord qu'ils avaient signé en janvier 1989 à Matignon n'a pas été respecté dans son intégralité : la lecture du texte et sa mise en application font toujours l'objet d'une lecture différente à la chancellerie, mais rien ne semble tout à fait tranché.

Quant au budget, que le ministère s'est déclaré prêt à amender, il ne peut, alors qu'il a déjà été voté à l'Assemblée nationale, faire l'objet d'une révision ambitieuse. Les syndicats qui, là encore, ont, tout frais en mémoire, l'exemple lycéen, ne veulent pas admettre, alors que leur mobilisation dure depuis bientot deux mois, qu'ils puissent, toutes proportions gardées, faire moins bien que des adolescents. *Malgré la fragilité de leur* union, les syndicats ont le sentiment qu'ils *« tiennent le bon bout »* et n'envisagent pas de *« faire baisser la pression »* alors que, de nombreuses villes de province, leur vient l'écho pour le 30 novembre d'une mobilisation importante. Ce jour-là, en plus, le syndicat Force ouvrière pénitentiaire, sans rejoindre pour autant l'intersyndicale, appelle, lui aussi à des actions destinées à bloquer les établissements pénitentiaires.

Il reste que l'intersyndicale sera, en principe, reçue le 27 novembre par M. Nallet. Celui-ci devrait alors faire des propositions précises et concrètes : les syndicats auront à apprécier si ces propositions du ministre sont des *« miettes »* ou des pas réels montrant que, non seulement le garde des sceaux veut, mais aussi a les moyens de trouver une sortie honorable. Il risque, sinon, de s'enliser dans une guerre de tranchées et de renvoyer des personnels, étonnés eux-mêmes de leur capacité de mobilisation, à leur découragement.

AGATHE LOGEART

L'affaire des Girondins de Bordeaux devant le conseil municipal

Huis clos pour un déficit officiel de 242 millions de francs

BORDEAUX

de notre correspondante

Inculpé, interdit de gestion des Girondins de Bordeaux FC (*le Monde* du 24 novembre), Claude Bez continue-t-il quand même à tirer les ficelles du club ? En tout cas, ses amis du comité directeur lui gardent sa place. Ils ont désigné, comme prévu, vendredi 23 novembre, l'un des leurs, M. Georges Tournikian, vice-président, pour *« assurer les fonctions de président par intérim »*. Ils ont reconduit Didier Couécou, homme de confiance de M. Bez, dans ses fonctions de manager général. Ils ont, enfin, désigné un trésorier, M. Paul Barthaburu, poste que le président Bez s'était attribué d'office depuis 1988. Le comité directeur n'a, en revanche, pris aucune décision financière. *« Nous attendons lundi 26 novembre pour nous pencher sur les chiffres »* a affirmé M. Georges Tournikian.

Coïncidence ? C'est lundi aussi que Jacques Chaban-Delmas convoque, à huis clos, le conseil municipal de Bordeaux avec un unique sujet à l'ordre du jour : l'énorme déficit du club de football, qui atteignait 242 millions de francs au 30 juin, et pourrait s'élever aujourd'hui à 300 millions de francs.

Une solidarité sans faille

De l'avis général, majorité et opposition municipales confondues, aucun sponsor, aucun commanditaire ne prendra le risque de renflouer le club et de mêler son nom à l'affaire. Le maire avait proposé le 16 novembre, avant l'inculpation de M. Claude Bez, de nommer *« des négociateurs »* pour tenter d'alléger la dette. Cela suffira-t-il à sauver les meubles ? *« Avant tout, il faut y voir clair et faire réaliser un audit par un super comptable plus crédible que le commissaire aux comptes des Girondins »*, affirme, pour sa part, le leader de l'opposition socialiste, M. François-Xavier Bordeaux.

A Bordeaux, vendredi, M. Jacques Chaban-Delmas a esquivé toutes les questions relatives à l'inculpation de Claude Bez et à l'avenir du club de football. Mais il a reçu M. Bez, à son domicile, dans la matinée, comme il l'avait fait une semaine plus tôt avant de publier les comptes du club. A cette occasion, dans l'entourage du maire de Bordeaux, on s'était attendu, le 16 novembre, que M. Chaban-Delmas obtienne la démission de Claude Bez. Ce ne fut pas le cas. *« Je ne vois pas pourquoi je retirerais ma confiance à Claude Bez,* devait dire, par la suite, le maire de Bordeaux. *Si c'est un coquin, qu'on le prouve. »*

Cette solidarité sans faille suscite bien des interrogations à Bordeaux, y compris dans les allées du pouvoir municipal. Qu'est-ce qui lie véritablement M. Bez à M. Chaban-Delmas, un président inculpé d'escroquerie et un maire, ancien inspecteur des finances ? Une partie de l'argent du club serait-elle allée au financement de campagnes électorales ? La plupart des connaisseurs de la vie bordelaise rejettent cette hypothèse : *« Quand on est maire depuis quarante-trois ans et qu'on a le prestige de Chaban-Delmas, on n'a pas besoin de Claude Bez pour payer ses affiches »*, disent-ils.

« Faites de Bordeaux un grand club, mais pas un centime sous la table » a déclaré Jacques Chaban-Delmas, rapportant sa première rencontre avec le président des Girondins de Bordeaux FC. La réalité pourrait-elle différer de cette anecdote légendaire, cent fois rapportée ? Claude Bez disposerait-il de moyens de pression sur Jacques Chaban-Delmas ? Ces questions, qu'aujourd'hui toute une ville se pose, restent sans réponses. Comme reste, pour l'instant, inexplicable tant de confiance aveugle.

GINETTE DE MATHA

FAITS DIVERS

Incidents entre des jeunes et les vigiles d'un centre Leclerc à Mantes-La-Jolie

Plusieurs dizaines de jeunes gens de Mantes-La-Jolie (Yvelines) se sont affrontés, vendredi soir 23 novembre, avec les vigiles d'un centre Leclerc dans le quartier du Val-Fourré. Les incidents ont éclaté après l'interpellation d'un jeune, surpris en flagrant délit de vol, par les agents de sécurité du supermarché. Plusieurs dizaines de jeunes se sont alors rassemblés vers 18 h 30 à l'entrée du magasin et quelques échauffourées se sont produites avec les vigiles. Une voiture appartenant à l'un de ces derniers a été retournée et endommagée par les jeunes. Le calme est revenu aux environs de 20 heures après l'arrivée, en force, des policiers.

Michel-Edouard Leclerc avait annoncé mercredi 21 novembre (*le Monde* du 24 novembre) la fermeture de magasins en banlieue parisienne, mais après un entretien le lendemain avec Harlem Désir, président de SOS-Racisme, le coprésident du groupe avait décidé de maintenir les centres Leclerc des Mureaux (Yvelines) et d'Argenteuil (Val-d'Oise).

ENVIRONNEMENT

Signature d'un « contrat de baie »

Union sacrée pour protéger l'étang de Thau de la pollution

MONTPELLIER

de notre correspondant

Pour que les salmonelles de l'étang de Thau ne réapparaissent jamais, et que l'interdiction à la vente des huitres, une véritable catastrophe pour l'économie locale l'hiver dernier, ne se reproduise pas, l'Etat, le conseil régional du Languedoc-Roussillon, le conseil général de l'Hérault, l'agence de bassin et quinze communes concernées ont signé, vendredi 23 novembre, un « contrat de baie ». Un an après la fermeture de l'étang, il s'agit d'une sorte d'union sacrée, fruit de négociations longues et parfois âpres, destinée à protéger l'environnement en éradiquant toute cause de pollution.

Le « contrat de baie » va permettre d'investir 187 millions de francs, qui seront utilisés dans trois directions. D'abord une meilleure connaissance de l'écosystème par le financement de nouvelles études. Ensuite la réalisation d'infrastructures d'assainissement des eaux en milieu rural et en milieu urbain. C'est enfin toute une modernisation de la filière conchylicole que le contrat devrait permettre. Un comité de l'étang de Thau sera chargé de veiller à l'application du contrat.

Ces dispositions ne prennent pas en compte, pour l'instant, le problème des peintures à l'étain, une source de pollution potentielle des coquillages, qui sont utilisées pour les bateaux. Plusieurs professionnels et collectivités ne cessent en vain de les dénoncer depuis trois ans, en demandant leur interdiction pure et simple.

J. M.

SPORTS

□ **BOXE : Christophe Tiozzo conserve son titre.** – Le Français Christophe Tiozzo, vainqueur, vendredi 23 novembre à Pontoise, de l'Américain Danny Morgan, par arrêt de l'arbitre, au deuxième round d'un combat prévu en douze reprises a conservé son titre de champion du monde des super-moyens (WBA).

□ **FOOTBALL : victoire de *Monaco* à Brest.** – L'AS Monaco a battu, vendredi 23 novembre, Brest (2-1), sur son terrain, en match avancé de la dix-septième journée du championnat de France de football. Les buts monégasques ont été marqués par Ramon Diaz (7e min.) et Franck Sauzée (89e min. sur penalty), le but brestois par Maurice Bouquet (86e min.).

DÉFENSE

Concurrent du Tigre franco-allemand

Un projet européen d'hélicoptère anti-chars est abandonné

Le ministère néerlandais de la défense a annoncé, vendredi 23 novembre, à La Haye, que les Pays-Bas, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni ont décidé d'abandonner un projet commun de développement d'un hélicoptère anti-chars, dénommé LAH (Light Attack Helicopter). Ce programme en était au stade de la définition. Il avait été conçu, à l'origine, à partir de l'hélicoptère A 129 Mangusta que le groupe italien Agusta destinait initialement à l'armée de terre italienne et qui aurait pu servir de base à une coopération européenne.

De leur côté, la France et l'Allemagne ont lancé le programme Tigre d'un hélicoptère anti-chars et anti-hélicoptères, dont le premier vol du prototype est attendu pour la fin de 1991. Les besoins des deux pays sont estimés à environ 425 exemplaires. L'abandon du LAH pourrait donner une chance à l'offre que Français et Allemands ont, l'an dernier, adressée aux Britanniques de s'associer au programme Tigre. Le Royaume-Uni, qui a exprimé le besoin d'un hélicoptère de la même catégorie, a le choix entre une formule de coopération sur le Tigre, dans le cadre d'un programme européen, et une solution d'achat aux Etats-Unis de l'hélicoptère Apache, qui est plus lourd.

CARNET DU Monde

Décès

– Noëlle Friedel,
son épouse,
Roland Friedel, Pierre-Antoine et Marion,
Christine Friedel, Thomas Fouché et Nadine Pétolla,
Olivier et Sylvie Friedel, Claire et Gilles,
Béatrice et Francis Berton, Eric, Mathieu, Vincent et Yann,
Anne et Raymond Rafidison,
Florence et Benoît,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Eudes, sa sœur et ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer la mort brutale de

Henri FRIEDEL,
agrégé de l'Université,

à Paris, le 22 novembre 1990.

Tous lui disent merci.

« L'horreur et la splendeur de vivre continuent. »

5, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

– Dominique et Paul M. Chabrières,
Isabelle et André Moureu,
Etienne et Dominique Hardy,
Christiane et Alain Rouillon,
Jacques et Christina Hardy,
Constance, Claire, Thomas et Guillaume,
Virginie, Mathieu et Thomas,
Romain et Thibault,
Jean-Edouard et Charlotte,
ses enfants et petits-enfants,
Jacqueline Niaudet, Yvonne de Pourtalès, Alice et Norbert Monod,
Hélène et Didier Nick,
ses sœurs et beaux-frères,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean HARDY,
née Mireille Delmas,

le 22 novembre 1990.

La cérémonie religieuse a lieu en l'église de Varengeville-sur-Mer, lundi 26 novembre, à 11 h 30, célébrée par le pasteur Bonniol et par le Père Chevaleyre, aumôniers du Mouvement Sève, suivie de l'inhumation au cimetière de Varengeville.

« Dieu est Amour, celui qui demeure dans l'Amour demeure en Dieu et Dieu en lui. »
Jean, I,4,16

La Haie-Vive,
79119 Varengeville-sur-Mer.

– Les amis, collègues et anciens élèves de

Louis LAMBERT

font part de son décès à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques ont été célébrées à Toulon, le 21 novembre 1990, en l'église Saint-Georges.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Roméo MARTINEZ,
historien de la photographie,

survenu le 13 novembre 1990, en sa *soixante-dix-huitième année.*

Après les obsèques qui ont eu lieu dans la stricte intimité, une messe sera dite en souvenir pour ses amis en l'église de *Saint-Germain-des-Prés*, à 18 heures précises, lundi 26 novembre.

21, rue de Seine,
75006 Paris.

– Mme Jean Moreaux,
née Chantal Alliot,
M. et Mme Jean-Eric Moreaux,
Mme Léon Moreaux,
M. et Mme Pierre Moreaux,
Mme Monique Alliot,
Le recteur Michel Alliot,
Les docteurs Bruno et Françoise Alliot,
Le professeur Michel Chatelus et Mme,
née Brigitte Alliot,
Leurs enfants, petits-enfants,
Mme Simone Menu,
Sa famille et ses amis,
font part du décès de

M. Jean MOREAUX,
officier du Mérite agricole,
chevalier des Palmes académiques,
ancien directeur de la FNCL.

Une messe sera célébrée, le 29 novembre 1990, à 17 h 45, à la crypte de l'église Saint-Lambert (Paris, rue Gerbert).

Pas de fleurs, mais des dons au profit des associations France-Alzheimer et Broca-Familles.

53, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– *Apremont (Savoie). Saint-Avertin* (Indre-et-Loire). Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie).

M. et Mme Max Perrin,
et leurs enfants,
Thierry et Véronique,
Mlle Marie-Reine Perrin,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve François PERRIN,
née Alice Burdin,

pieusement survenu à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées en l'église d'Apremont, dans l'intimité familiale.

– Ana et Marc Bedouelle,
Pablo, Sylvie, Arthur,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père et grand-père,

M. Carlos Alberto TORRES,

survenu le 19 novembre 1990 à Buenos-Aires.

– M. et Mme A.-M. Turki
et leurs enfants, Sami et Sonia,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils,

Alain,

à l'âge de trente-quatre ans, survenu le 20 novembre 1990.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

1 bis, rue Gager-Gabillot,
75015 Paris.

Remerciements

– M. Bommart,
son époux,
M. et Mme Laurent Bommart,
M. et Mme Lef-Forster,
Renaud Bommart,
ses enfants,
très touchés des marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de

Mme Françoise BOMMART,
née Duriez,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, vous adressent leurs plus sincères remerciements.

– Mme Raymond Johanny
et sa famille,
profondément touchées par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

docteur Raymond JOHANNY,

avec leurs remerciements, expriment *leurs sentiments de profonde sympathie.*

Anniversaires

– Il y a un an, le 24 novembre 1989, mourait

Gérard ALLAIX.

Clara Noël demande à ceux qui l'ont connu et aimé de se souvenir.

– En ce 24 novembre, que ceux qui *se souviennent de*

Gérard FAURE

aient pour lui une pensée affectueuse.

Communications diverses

– *Nane STERN*

sera heureuse de présenter
les récents tableaux de

Pierre LAFOUCRIÈRE,

du mardi 27 novembre
au samedi 22 décembre 1990,

du mardi au vendredi,
de 15 heures à 19 h 30,
le samedi de 11 heures à 19 h 30.

Passage Lhomme,
26, rue de Charonne, Paris-11e.
Tél. : 48-06-78-64.

CULTURE

MUSIQUES

Le phénomène Nelson Freire

Du piano comme on n'en entend plus, un interprète trop peu connu

Voici le diable fait pianiste – puisque la marque du Malin est, dit-on, la constance dans l'infaillibilité. Un diable qui trompe son monde, barbu d'apparence paisible, Brésilien aux yeux bleus, dont on jurerait qu'il a passé moins de temps à faire ses gammes qu'à se prélasser à Copacabana. Il glisse à tout petits pas jusqu'au clavier et se cale, le dos droit, le séant ferme, dans un flegme qui rappelle de très près un célèbre personnage de dessin animé : *« I am happy... »*.

Nelson Freire ne devient pianiste « de légende » qu'au moment même où ses doigts se mettent en action. La main est petite, les doigts courts, grassouillets, quand la légende, précisément, imposerait des doigts aristocratiquement effilés : ce n'est donc pas de la surprise, c'est de l'incrédulité. Car ces mains-là dansent, dessinent, effacent à coups d'ailes légers la notion même de difficulté, elles osent des doigtés impossibles, des substitutions acrobatiques, et même (mais peut-être a-t-on rêvé) d'euphoriques retournements jazziques, la paume en l'air, le doigt cueillant, désinvolte, la note par l'arrière.

Nelson Freire jouait déjà à dix ans devant des salles véhémentes. A quarante-cinq ans, il fait partie (comme Martha Agerich, sa sœur en musique, sa compatriote) de ces anciens petits prodiges dont l'âge n'a perverti ni la technique – chez l'un et l'autre, miraculeuse d'emblée – ni l'intransigeance têtue (enfantine, disent les grincheux), ni le mépris affiché pour les lois du marché.

Freire, par son panache, son art « de ne pas y toucher », est le clone absolu des grandes stars pianistiques du passé (Rachmaninov, Cortot dans ses bons jours, Paderewski à son zénith). Il ne devrait pas avoir à jouer, comme ce fut le cas mercredi 21 novembre, dans une petite salle parisienne faite pour la musique de chambre (Gaveau, pour ne pas la nommer). Son jeu surnaturel, qui fait hurler de bonheur et bondir de son siège, prendrait toute son ampleur et trouverait toute sa raison d'être dans une salle électrique : Carnegie Hall, par exemple !

Mais Freire n'est pas la « supervedette » qu'il devrait être : c'est le monde à l'envers. C'est la preuve d'un état d'esprit suicidaire chez ceux qui se disent à la recherche du mouton à cinq pattes et le laissent s'échapper quand il leur passe sous le nez. Car cette virtuosité est de celles qui met à genoux toute une profession et fait, dans la foulée, pleurer les midinettes. Il y a là, sans mentir, des millions de disques à la clé.

Le Brésilien s'était lancé en ce mercredi frisquet dans un programme qui le résumait tout entier ; culot – car jouer de nos jours la *Sonate « au clair de lune »* est être culotté ; transition d'une œuvre à l'autre par libres associations d'idées – le dernier des *As três Marias* de Villa-Lobos fait penser au *Ballet des poussins dans leur coquille* de Moussorgski ? Passons donc aux Russes, à Prokofiev ; caprice : le *Prélude, choral et fugue* de Franck, comme un Trou normand très sec dans un menu gourmand ; et de petites choses légères ou chaloupées en *bis*, par modestie.

Même dans l'illustrissime sonate *« au clair de lune »* de Beethoven, Nelson Freire donne l'impression d'improviser dans l'instant, d'obéir à son humeur du moment. Donc, il surprend . Dans un final ondulant, désangoissé – Beethoven est pourtant censé y peindre sa révolte virile ; dans un second mouvement entièrement lié, alors que la seconde séquence du thème est notoirement sautillante : on a pu y voir la peinture de la psychologie féminine, partagée entre tendresse et coquetterie.

Tout passe vite et semble couler de source : tant de naturel, d'évidence dans l'énoncé font penser à Guilels par moment. On surprend pourtant au vol, dans trois *mazurkas*, dans le *quatrième scherzo* de Chopin, des voix déchirantes qui montent de la main gauche. Et on sort proprement hébertué de la *septième sonate* de Prokofiev : pas une dureté dans ce prototype de piano percutant ; pas un accroc dans le *précipitato* qui, à ce tempo, avec ses écarts phénoménaux, ressemble à un numéro d'accords plaqués pour dessin animé.

ANNE REY

Le poète des routes argentines

Atahualpa Yupanqui est au Théâtre de la Ville.
Pas de programme prévu. C'est selon l'inspiration du moment

« Et toi, tu chantes où ? ». Nulle part, répondit le musicien argentin, de passage à Paris et qui, ce soir-là, avait apporté sa guitare chez un ami, Paul Eluard. *« Bon, alors, tu viendras chanter avec moi à l'Athénée »*, trancha Edith Piaf qui dînait là aussi. Au jour dit, la salle était pleine à craquer. Atahualpa Yupanqui n'était pas à proprement parler un débutant, mais se tenait dans les coulisses, avec sa guitare et un trac sans nom, prêt à interpréter une balade . Piaf le prit par la main et *« avec une gentillesse incroyable »*, lui céda la deuxième partie du spectacle. Une heure et demi de bonheur. Poète des routes de l'Argentine, Atahualpa Yupanqui qui venait de faire, à quarante et un ans, son entrée sur la scène internationale. Immédiatement, Paul Eluard se mua en secrétaire efficace et tapissa les murs de Montparnasse d'affiches flatteuses : *« Edith Piaf chante pour vous et pour Atahualpa Yupanqui »*

Yupanqui est aujourd'hui un vieux monsieur bien mis, en costume trois pièces bleu sombre, rehaussé d'une pochette blanche. A 82 ans, ses cheveux toujours bruns sont rejetés en arrière, ses mains *sont toujours longues et fines*. Resté fidèle à Montparnasse et à la Coupole où il donne ses rendez – vous malgré le changement de propriétaire, il évoque des souvenirs français avec un bonheur discret teinté d'ironie : en 1949, au cours d'un tour de France en voiture offert par ses amis musiciens, il débarque dans une fête patronale à Lens.

Une quarantaine de jeune gens et de jeunes filles jouent des airs de musette sur leurs accordéons. *« C'était très beau, mais je voulais entendre du folklore local. Un garçon s'avance et me dit : ici, nous n'avons pas de poètes, juste du charbon. Je lui demande s'il a une fiancée. Il me raconte qu'elle s'appelle Charlotte et qu'elle l'attend tous les soirs à la sortie de la mine où elle n'a pas le droit d'entrer. Je lui dis : et tu l'embrasses et tu laisses la trace noire de ton baiser sur sa joue ? Voilà la poésie »*.

En 1949, Atahualpa Yupanqui avait déjà à son actif quelques centaines de chansons, des recueils de poésie et deux ouvrages en prose publiés à Buenos Aires. Une œuvre initialement construite dans les années 20 au cours d'un long périple à cheval à travers l'Argentine. L'auteur compositeur y adopte définitivement comme héros les travailleurs aux mains calleuses, riches d'amour et de courage. Sans bluff. Yupanqui recueille des airs folkloriques, zambas, milongas ou vidalas, les arrange, y met des mots simples et directs. *Camino del Indio*, *Campesino* feront le tour du monde (1) .

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Le 26 au Théâtre de la Ville, à 21h. Tel. : 48 87 54 42. Le 28 à Genève, le 1er décembre à Strasbourg, le 8 à Niort.

(1) A écouter : Atahualpa Yupanqui, trente ans de chansons. 1 CD Le Chant du monde/Harmonia Mundi.

ARTS

Le silence de l'écriture

Les graphismes discrets de Schatt dans le sillage de Twombly

Les dernières toiles de Michaële-Andréa Schatt, jeune artiste française de trente ans, ne se laissent pas décrire commodément. On dirait des graphismes gestuels dispersés en désordre sur un fond blanc, mais la gestualité est trop retenue, trop équivoque, le désordre trop étudié pour que ces œuvres passent pour expressionnistes et aléatoires, encore moins pour des graffitis à la mode.

Les procédés dont use Schatt sont à l'inverse lents, progressifs et calculés. Sur la toile, qu'elle préfère carrée, elle superpose des morceaux de papier très fin, sur lesquels elle a auparavant peint des signes, géométriques ou calligraphiques, et écrit des mots.

Comme le papier est transparent, la superposition produit un effet assez semblable à celui du glacis d'autrefois. Les formes tracées avec la couleur perdent toute violence et un peu de leur matérialité, étant vues à travers une pellicule soyeuse qui les tient à distance.

Les mots sont collés à l'envers, les bribes de figures sens dessus dessous. Sur la composition ainsi obtenue par additions et juxtapositions, des lignes directrices sont ensuite tracées, qui équilibrent l'œuvre et parachèvent l'entreprise de neutralisation des signes.

Le résultat est singulier, beau, *froid et caressant à la fois*, *un peu* à la manière de Twombly, quoique d'une ironie moins aristocratiquement savante et d'une vigueur plus affirmée. Des œuvres naît une forte sensation de silence. Elles ont pour nom générique *Suite amnésique*. C'est un titre juste.

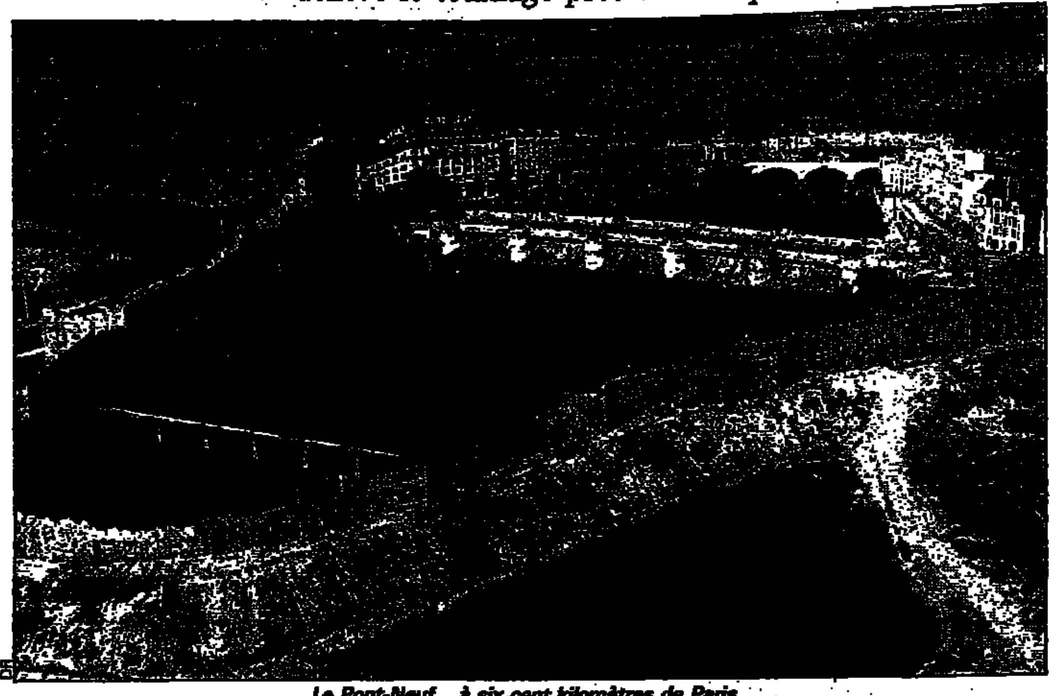
PHILIPPE DAGEN

▶ Galerie Zurcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris : tél. : 45-48-10-22. Jusqu'au 1er décembre.

CINEMA

Le Pont-Neuf en perspective

« Les Amants du Pont-Neuf », de Leos Carax, n'est plus un film maudit, on en achève le tournage près de Montpellier



Le Pont-Neuf... à six cent kilomètres de Paris

On quitte Paris. Six cents kilomètres plus tard, on se retrouve sur une route, près de Montpellier, dans la nuit. L'air frais sent la campagne, la pluie. Au loin, pourtant, une lueur épaisse, comme un couvercle, rappelle la grande ville. On s'approche, on suit un mauvais chemin de terre, on gravit quelques marches en éboulis. Et soudain, il n'y a plus de campagne, on est de retour à Paris. Le cœur battant, on s'avance sur le Pont-Neuf désert, derrière soi on voit le Vert-Galant et Henri IV, évidemment. Devant, la Samaritaine, les berges, les maisons, les voitures qui roulent, les platanes qui frissonnent. Tout est vrai, tout est beau, tout est faux. Tant l'illusion est forte, on ne conçoit pas, on ne saisit, pas tout d'abord, qu'on est planté dans un décor, on est seulement surpris par le silence. Le silence admirable des rêves. Et les larmes vous montent aux yeux devant l'évidence fabuleuse de ce pari gagné, de ce pari fou qui a eu raison contre tout. Contre le temps, contre le vent, contre l'argent.

Inachevé deux ans après avoir été commencé, son tournage interrompu deux fois, englué dans un imbroglio juridico-financier inextricable, son budget initial de 32 millions de francs au moins triplé, le troisième long-métrage de Leos Carax *rejoignait les grands* maudits du 7e art. (*Le Monde* du 17 mars). Mais quarante minutes des *Amants du Pont-Neuf* existaient, et ces minutes-là, étourdissantes, étaient les meilleures avocates de cette cause qui semblait perdue. Pour raconter l'histoire furieuse et tendre de deux jeunes clochards nichant leur passion sur le plus vieux pont de Paris, tandis que celui-ci s'enfonce, il fallait donc tout cet argent, toute cette énergie, tout cet amour...

Le producteur Christian Fechner l'a compris, ce qui n'est déjà pas mal. Mais il a eu aussi – lui qui venait de vendre quinze ans de sa vie, son catalogue, à la Générale des eaux – les moyens de le comprendre, réinjectant 70 millions dans l'entreprise pour qu'elle redémarre et s'achève enfin. Risque considérable tout de même, pris jusqu'ici tout seul, personne dans le profession ne misant plus un centime sur ces *« amants du pont d'or »*. *« Mais tout a bien marché,* dit-il, *à partir du moment où on s'est dit la vérité.*

Fechner a commencé par « racheter » les dettes accumulées, dont six mois de viande pour deux cent personnes (les ouvriers du chantier) au boucher de Lanzargues, puis par remettre le décor à flot sur sa fausse Seine qui coule dans un lit creusé au bulldozer. Presqu'aussi large que l'originale, un tout petit peu plus sereine, elle coule entre 400 mètres de berges construites sur 10 hectares. Lorsqu'on se trouve sur le pont où pas un détail ne manque, même pas la *bouée de sauvetage*, *tous* les immeubles paraissent grandeur nature. Ce n'est que lorsqu'on se promène sur les quais qu'on se sent soudain grandir à vue d'œil. Normal, puisqu'on est bien au pays des merveilles, et que les maisons s'amenuisent au lointain... Prodige de la perspective, réussi par Michel Vandestien, à l'origine décorateur de théâtre, qui n'a eu peur de rien.

Lorsqu'il est l'heure de tourner, Leos Carax sort de son vieil autocar désaffecté recyclé caravane, deux machinistes portent une échelle comme s'il s'agissait d'une œuvre d'art, personne ne crie, c'est à peine si quelqu'un parle. Les trois acteurs, Juliette Binoche, Denis Lavant, Klaus Grüber, se mettent en place. On entend seulement de la musique, un disque pour se mettre dans l'ambiance de la scène, David Bowie, ou bien *l'Orphée* de Glück. Puis la musique se tait, Carax fait un geste, cela suffit. Intimité, ferveur, il flotte ici comme un mystère, une certaine idée du bonheur.

Les saisons passent vite au cinéma et dans un ordre aléatoire. La semaine dernière, c'était l'automne, on avait passé au roux, une à une, les feuilles des platanes du quai de la Mégisserie. La semaine prochaine, c'est l'hiver, on enlèvera une à une les feuilles des mêmes platanes, et l'on déposera sur les pavés des tonnes de neige synthétique. Et vers le 15 décembre on replacera une à une les feuilles vertes sur les arbres pour la dernière séquence, le bal du 14 juillet 89, où les amants danseront éperdument sur leur pont, où exploseront pendant quatre nuits les fusées d'un fabuleux feu d'artifice. Apothéose symbolique d'un film déjà légendaire, enfin réconcilié avec lui-même.

DANIELE HEYMANN

Par une nuit d'orage...

« La Fiancée de Frankenstein » de James Whale, celle de « Reanimator » de Brian Yuzma, et le « Darkman » de Sam Raimi : rêve et références

Mary Shelley avait peur de l'orage, l'électricité dans l'air la rendait nerveuse. Apparemment calme, elle continuait à broder au petit point. Mais dans sa jolie tête, se poursuivait la terrifiante histoire du jeune baron Frankenstein et de sa monstrueuse créature fabriquée à partir de différents cadavres – laquelle créature trouva en Boris Karloff, immense et couturé, l'interprète idéal, en James Whale le metteur en scène rêvé.

Et elle raconta... Elle ressuscita le monstre – censé avoir brûlé sur un bûcher à la fin du premier film. Le jeune baron que l'on croyait mort à la veille de ses noces, lui aussi revint à la vie, et bien qu'un peu faible, s'apprêtait à convoler enfin, lorsque le diabolique docteur Pretorius apparut, lui intima l'ordre de fabriquer une femme afin de la marier avec le monstre, de leur faire engendrer des créatures dociles et redoutables. *La Fiancée de Frankenstein* date de 1935 et dénonce à sa manière l'idéologie de la race supérieure.

Dans des décors d'opérette noyés de brume, devant des ciels nuageux peints sur toile, James Whale enchaîne les séquences d'épouvante, de comique, de pathétique, en attendant le morceau de bravoure : la naissance de la fiancée dans le laboratoire de Frankenstein, au sommet d'une haute tour médiévale. Par une nuit traversée d'éclairs, Frankenstein, Pretorius et son assistant entrecroisent des fils électriques qui crépitent et lancent des étincelles, manipulent des poulies qui ouvrent le toit, lancent des cerfs-volants qui captent l'énergie de l'orage, font monter dans le ciel une sorte de tire-bouchon géant portant la civière où repose la créature féminine...

C'est grandiose et ce n'est pas *tout* : la fiancée n'est autre que Mary Shelley, dans une tunique blanche, le visage joliment couturé, les cheveux en gorgone, tournant la tête avec des mouvements saccadés, croassant un cri terrible lorsqu'elle voit la laideur du malheureux monstre...

Moment pervers et splendide, souvent cité, carrément paraphrasé par Brian Yuzma dans *Reanimator II (The Bride of Reanimator)* où l'on retrouve les deux savants West et Cain toujours obsédés par le désir de créer un être humain. Le film est parodique – moins purement grand-guignolesque que le premier *Reanimator*, avec une petite jalousie homosexuelle de West envers Cain. Nous ne sommes plus en 1935, ce qui est raillé ici serait plutôt la manipulation génétique. L'essentiel pourtant reste l'apparition de la « fiancée » : elle bouge avec les mêmes gestes saccadés que son modèle, mais bardée de bouts de peau grossièrement cousus, de plaques de métal, de vis et de clous, elle est magnifiquement déglinguée...

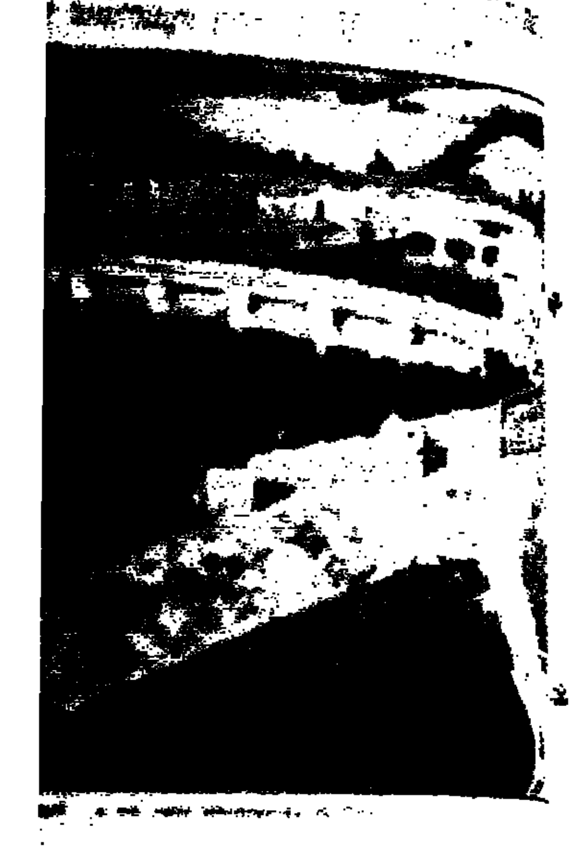
Brian Yuzma ne se contente pas de pasticher *Frankenstein*, il puise à bien des sources et notamment à l'inépuisable *Nuit des morts-vivants*. Ce n'est rien, comparé à *Darkman* de Sam Raimi, qui fabrique son héros avec des pans de Batman, Superman et un grand morceau du Fantôme de l'Opéra – entre autres – plus un rappel d'Erzebeth Batory, dans une version cinématographique où l'on voyait la comtesse hongroise obligée de se baigner de plus en plus souvent dans du sang de jeune fille pour garder sa beauté...

Ici, le héros travaille sur un clonage de peau humaine, parfaite si ce n'est qu'à la lumière, elle dure quatre-vingt-dix neuf minutes, pas davantage. Défiguré, il reprend ses travaux dans son laboratoire calciné et presque entièrement détruit par une explosion, reproduit son visage pour retrouver sa fiancée quatre-vingt dix neuf minutes par jour, prend l'aspect des mafiosi spéculateurs immobiliers qui ont causé son malheur pour se venger.

Sam Raimi (auteur d'un superbe « gore » percutant, *Evil Dead* et d'un épouvante moins réussi *Mort sur le gril*), mêle les stéréotypes de l'horreur et du polar avec un lyrisme sauvage, fastueux, parfaitement maîtrisé. C'est de la poésie fantastique, c'est une grandiloquence distanciée à la Sergio Leone, un film pour cinéphile maniaque et pour n'importe qui aime s'envoler, la tête à l'envers, comme dans un manège de montagne russe plus vertigineux qu'un Soyouz filant dans la nuit du cosmos.

COLETTE GODARD

...en perspective



...nuit d'orage...

AGENDA

SAMEDI 24 - DIMANCHE 25 NOVEMBRE

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Romance sentimentale (1929), de S.M. Eisenstein et G.V. Alexandrov, Une partie de campagne (1936-1946), de Jean Renoir, 15 h ; la Guerre est finie (1966), d'Alain Resnais, 17 h ; Hommage à Fritz Lang : You and Me (1938, v.o.), de Fritz Lang, 19 h 15 ; Hommage à Fritz Lang : Man Hunt (1941, v.o.), de Fritz Lang, 21 h.

DIMANCHE

Le commissaire est bon enfant (1935), de Jacque Becker et Pierre Prévert, la Paix chez soi (1933), d'André Hugon, 15 h ; Knock ou le Triomphe de la médecine (1933), de Louis Jouvet et Roger Goupillières, 17 h ; Hommage à Fritz Lang : les Espions sur la Tamise (1944, v.o.), de Fritz Lang, 19 h ; Hommage à Fritz Lang : les Bourreaux meurent aussi (1943, v.o. s.t.f.), de Fritz Lang, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

L'Ontario et son cinéma en hommage à D. Cronenberg : Urinal (1988), de John Greyson, 18 h ; Faux-Semblants (1988), de David Cronenberg, 20 h.

DIMANCHE

L'Ontario et son cinéma en hommage à D. Cronenberg : Dancing in the dark (1985), de Leon Marr. Quinzaine des réalisateurs Cannes 1986, 18 h ; Colling the shots (1988), de Janis Cole, Holly Dale, 20 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

De Gaulle à l'écran : 1946-1957 : du pouvoir au désert : Actualités Gaumont, 14 h 30 ; Actualités Gaumont, Mon Général -du rassemblement au désert (1980) d'Olivier Guichard, 16 h 30 ; la IVe République (1977) de Daniel Lander, 18 h 30 ; la Guerre d'Algérie : les chemins de la rébellion (1984) de Peter Batty, 20 h 30.

DIMANCHE

De Gaulle à l'écran : 1958 : la paix des braves, Discours place de la République (1958), Conférence de presse du 23 octobre 1958, 14 h 30 ; 1958 (1978) de Françoise Hubert, 16 h 30 ; Actualités Gaumont, la Guerre d'Algérie -Je vous ai compris (1984) de Peter Batty, 18 h 30 ; Eclair-Journal, Elise ou la Vraie Vie (1970) de Michel Drach, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'AIGUILLON DE LA MORT (Jap., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

AIR AMERICA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DAMES GALANTES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

DARKMAN (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA DÉSENCHANTÉE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

EUROPA EUROPA (Fr.-All., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LA FEMME FARDÉE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GHOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

JOURS DE TONNERRE (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LETTRES D'ALOU (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LUNG TA (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MADO POSTE RESTANTE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES MATINS CHAGRINS (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MAURICE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

METROPOLITAN (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

L'OBSERVATEUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PUTAIN DU ROI (Fr.-It.-Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RE-ANIMATOR II (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TO SLEEP WITH ANGER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60)

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UN COMPAGNON DE LONGUE DATE (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

DELTA FORCE 2. Film américain d'Aaron Norris, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA DISCRÈTE. Film français de Christian Vincent : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DR M. Film français de Claude Chabrol, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

MO' BETTER BLUES. Film américain de Spike Lee, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

UN THÉ AU SAHARA. Film britannique de Bernardo Bertolucci, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA VILLE LOUVRE. Film français de Nicolas Philibert : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

THÉATRES

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Jacques et son Maître charpentier : 20 h 30, dim. 15 h.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Fen : 20 h 30, dim. 15 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 21 h.

ARCANE (43-38-19-70). Anna Paulla Talla : 20 h 30, dim. 17 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Kikiu : 22 h, dim. 19 h.

ATELIER (46-06-49-24). Partage de midi : 20 h 45, dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. L'Idéal : 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (42-08-68-89). Dracula-rock : 16 h et 21 h, dim. 16 h. Exercices de style : 19 h, dim. 16 h.

BERRY (43-57-51-55). Gustave Parking : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). La Tempête : 15 h et 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Roger Pierre et Jean-Marc Thibault : 21 h, dim. 15 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Ce soir, c'est gratuit : 20 h. Les Femmes des gens : 21 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Pourquoi s'privé : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Le Marchand de Venise : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. L'Annonce faite à Marie : 20 h 30, dim. 16 h. Salle II. Liliom : 21 h, dim. 16 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Emmanuel et ses ombres, le Piège : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Iphigénie à Aulis en alternance : 15 h 30, dim. 13 h. Iphigénie à Aulis, Agamemnon (les Atrides) en alternance : 15 h 30 et 19 h 30, dim. (Iphigénie) 13 h. Agamemnon en alternance : 19 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Le fond de l'air effraie : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). François d'Assise le goût de l'évangile : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Trop, c'est trop : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 30, dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. L'étau, pourquoi? Je rêve (mais peut-être que non) : 20 h 30. La Galerie. A quoi rêvent les vieux enfants? : 20 h 30. La Resserre. La Double Inconstance : 20 h 30.

CITHÉA-THÉATRE EN ACTES (43-57-35-13). Gaspacho, un chien mort... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Premières Armes : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Drôle de goûter! : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). L'Officier de la garde : 20 h 45, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15).Dim. Lorenzaccio : 14 h.

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR D'ART DRAMATIQUE (42-46-12-91). Vineta, la ville submergée : 18 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). La Genèse, d'après la Bible : 15 h et 20 h 30, mer., jeu. 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h, dim. 15 h 30.

DÉCHARGEURS (T.L.D.) (42-36-00-02). Lazare : 20 h 30, dim. 17 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). L'Humour en coin : 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Dibouk : 20 h 30, dim. 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 21 h, dim. 15 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Coiffure pour dames : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). San Antonio : 18 h et 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (SALLE BORIS-VIAN) (42-49-77-22). Fragments d'une lettre d'adieu lus par des géologues : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 30. Lady Mar-Lien : 20 h 30. L'Azote : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Marcel Marceau : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h.

HOTEL LUTÉTIA (SALON SAINT-GERMAIN) (45-44-05-05). Conversation sur l'infinité des passions : 20 h 45.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Chasseurs en exil : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Le Malade imaginaire : 21 h, dim. 15 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Ca préserve de tout sauf du rire : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Paroles : 18 h 30. Guerre aux asperges : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. François Rabelais : 20 h. Le Cadavre vivant : 21 h 30. Théâtre rouge. Huis clos : 21 h 45.

MADELEINE (42-65-07-09). La Cerisaie : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Une répétition au théâtre du crime : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Folitude : 18 h 30. Eux : 20 h 30. Danny et la Profonde Mer bleue : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15, dim. 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Love Letters : 18 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). La Confession de Rousseau Rendez-vous des Petits Mathurins : 15 h et 18 h.

MÉTAMORPHOSIS (THÉATRE SALON D'ENCHANTEMENTS) (42-61-33-70). Une histoire de la magie : 15 h et 21 h, mer., dim. 15 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Tiercé gagnant : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Alexis ou le Traité du vain combat : 18 h 30. Catherine Zarcate raconte Bazar de nuit : 21 h, dim. 15 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). L'Homme invisible : 18 h 15. Chatterton : 20 h 30, dim. 15 h 30.

PALAIS DE TOKYO (GALERIE WILSON) (40-70-00-89). Une chose, puis une autre : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h. Salle II. Chambre 108 : 21 h, dim. 15 h.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Le Misanthrope : 16 h et 20 h 30, dim. 15 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Archibald : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Les Clowns de Leningrad l'année de tous les clowns : 21 h, dim. 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). La Cuisse du steward : 20 h 30, dim. 15 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Et moi... et moi! : 20 h 45, dim. 15 h.

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60). L'Eventail de lady Windermere : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Albert Dupontel : 20 h 30. Plait dit Allais : 22 h.

SHOW-BUS BY NIGHT (42-08-68-89). Circuit spectacle : 19 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Au Splendid c'est Valérie Lemercier : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). La Fonction : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (46-06-10-17). Destroy TV : 20 h 30. Gueules de Pratt : 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). L'Enfer et Compagnie : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Récits d'un jeune médecin : 19 h 30, dim. 15 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). The Canterville Ghost! : 15 h. The Secret Diary of Adrian Mole, aged 13 3-4 : 17 h. Arène. Of Mice and Men : 20 h 30, dim. 15 h. Belle de Mai. L'Alpage : 21 h, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Le Chant du départ : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Quand l'homme sera immortel : 16 h 30. Le Bleu de l'eau-de-vie Festival de théâtre ibéral : 19 h. Jeu de dames (El Juego) Festival de théâtre ibéral : 20 h 30. Nuit d'insomnie ou Vade Retro Festival de théâtre ibéral : 22 h. Chauve devant, je tache : 23 h 30.

THÉATRE DE PARIS (48-78-52-22). Au secours... tout va mieux! : 17 h et 21 h.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Un cœur sous une soutane : 20 h. Feu la mère de Madame : 21 h 15, dim. 16 h.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Hécube, Andromaque en alternance : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Courtemanche cartoone au théâtre Grévin : 20 h 30.

THÉATRE HÉBERTOT (43-87-23-23). L'Idée fixe : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

THÉATRE MODERNE (49-95-09-00). Miquette et sa mère : 20 h 30, dim. 15 h 30.

THÉATRE MONTORGUEIL (43-29-42-83). C'était la fin de l'automne : 20 h 30. Le Fétichiste : 22 h, dim. 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Spectacle de ventriloquie pour tous publics : 14 h 30, dim. 14 h 30. Salle Jean Vilar. Le Songe d'une nuit d'été : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). King Lear en atemance avec Richard III : 19 h 30, dim. 13 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Quinzaine du Théâtre anglais : 17 h 30, mer., jeu., ven., dim. 17 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Aïda vaincue : 21 h, dim. 16 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). M.I.T.. Emma B. veuve Jocaste : 21 h. Petite salle. L'Absolu Naturel : 20 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Sloop : 19 h. L'Extraordinaire Epopée de Ferdinand Bardamu : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Des promesses, toujours des promesses : 17 h et 21 h.Dim. Opérette je t'aime : 15 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Trois partout : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 26 NOVEMBRE

« L'Opéra-Bastille, de l'ancienne forteresse au nouvel opéra » (places limitées), 10 heures, au pied de l'escalier (Connaissance de Paris).

« L'hôtel de Lassay, demeure du président de l'Assemblée nationale » (carte d'identité), 11 heures, 33, quai d'Orsay (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Musée Picasso. Histoire et architecture de l'hôtel Salé et découverte de la dation », 14 h 15, 5, rue de Thorigny, dans la cour (E. Romann).

« Le Panthéon : l'ancienne église Sainte-Geneviève devenue temple des grands hommes », 14 h 30, entrée, rue Clotilde (Monuments historiques).

« Versailles : la cathédrale Saint-Louis et ses hommes célèbres », 14 h 30, façade de la cathédrale (Office de tourisme).

« Les salons « rocaille » de l'hôtel de Soubise, siège des Archives nationales », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Paris livre d'histoire).

« La place de Grève, les quartiers Saint-Merri et Beaubourg », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« L'hôtel de Massa et le quartier de l'Observatoire », 14 h 30, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques (S. Rojon-Kern).

« De Balzac à Jules Romain : les écrivains du Père-Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à la Terreur », 14 h 30, à l'entrée (M. Pohyer).

« La cathédrale Notre-Dame : histoire et symboles », 14 h 30, sous le portail central (Arts et caetera).

« Peinture italienne du dix-septième siècle », 14 h 30, métro Louvre, passage Richelieu (M.-G. Leblanc).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« La peinture vénitienne au Louvre », 15 heures, 2, place du Palais-Royal (Tourisme culturel).

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Paris et son histoire).

« Les décors de l'imaginaire, les papiers peints panoramiques », 15 h 30, 107, rue de Rivoli (M. Hager).

« Nicolas de Staël ou le combat avec l'ange », 19 heures, Centre Georges-Pompidou (Musée d'art moderne).

CONFÉRENCES

Auditorium du Musée du Louvre, 18 h 30 : « Champollion et les pouvoirs », par J. Lacouture (Cycle : Hommage à Champollion).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « La musique de Mozart comme art de vivre ». En collaboration avec Musicophia (Maison de l'Europe).

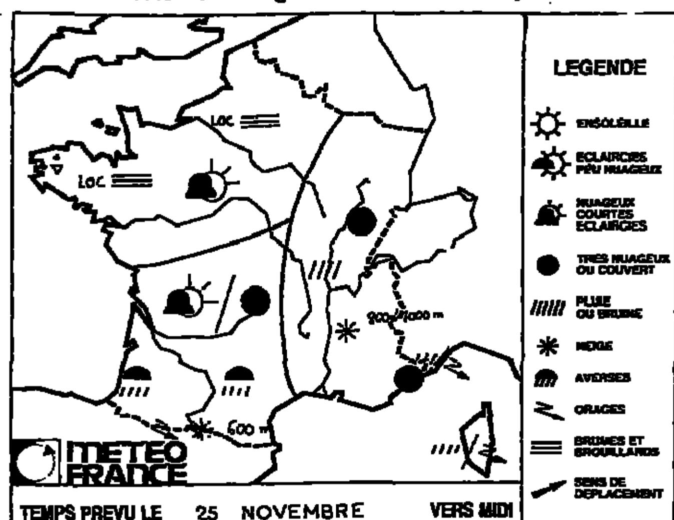
Centre André-Malraux, 112, rue de Rennes, 18 h 30 : « Le langage des tableaux : lumière, couleur et touche », par G. Almy (Association Palette).

AGENDA

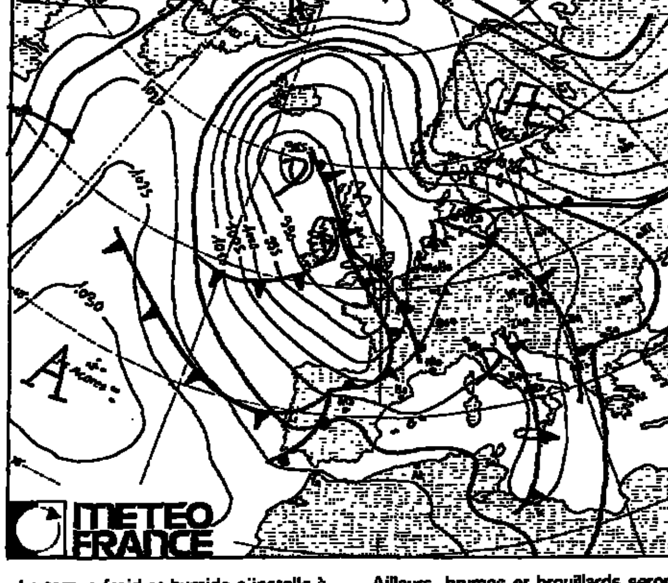
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le dimanche 25 novembre

Pluies s'attardant à l'est.
Averses localement orageuses dans un bon quart sud-ouest.



SITUATION LE 24 NOVEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



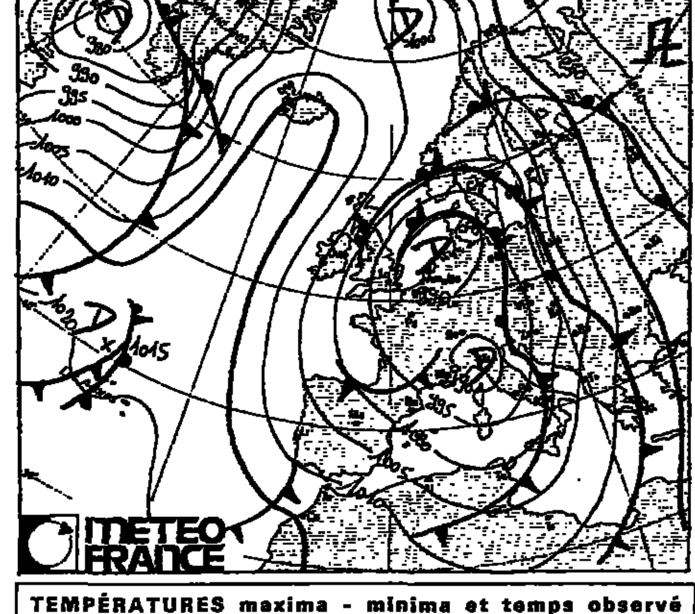
Le temps froid et humide s'installe à nouveau sur la majeure partie du pays.

Lundi : encore des pluies sur le Sud-Est. – Sur les régions Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur et Corse, le ciel restera très nuageux le matin avec encore des pluies. L'après-midi, sur la Côte d'Azur et la Corse, quelques éclaircies apparaîtront, entrecoupées d'averses.

Ailleurs, brumes et brouillards seront souvent présents le matin. Les brouillards auront beaucoup de difficulté à se dissiper et le temps restera brumeux l'après-midi.

Les températures matinales seront fraîches avec des gelées au sol. Elles varieront de moins 1 degré à 3 degrés en général, de 6 degrés à 9 degrés dans le Sud-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 26 NOVEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 24-11-90
Valeurs extrêmes relevées entre le 23-11-90 à 6 heures TU et le 24-11-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	15	6	A
BIARRITZ	12	7	P
BORDEAUX	10	6	A
BOURGES	7	0	A
BREST	3	4	A
CAEN	5	2	D
CHERBOURG	6	1	O
CLERMONT-FER.	7	-1	D
DIJON	6	0	P
GRENOBLESM-H	5	0	C
LILLE	1	1	*
LIMOGES	4	2	P
LYON	8	1	P
MARSEILLE-MAR.	10	3	N
NANCY	5	1	C
NANTES	8	5	A
NICE	14	3	P
PARIS-MONTS	3	2	P
PAU	9	6	P
PERPIGNAN	13	4	C
RENNES	4	4	N
ST-ETIENNE	7	0	C
STRASBOURG	4	-1	B
TOURS	3	3	P
TOULOUSE	10	5	P
POINTE-A-PITRE	31	21	D

ÉTRANGER			
ALGER	13	7	N
AMSTERDAM	2	1	P
ATHENES	21	15	N
BANGKOK	33	24	D
BARCELONE	13	7	D
BELGRADE	17	7	B
BERLIN	3	2	N
BRUXELLES	0	0	C
LE CAIRE	26	18	B
COPENHAGUE	3	3	P
DAKAR	27	24	N
DELHI	22	15	D
DJERBA	23	12	N
GENEVE	5	-1	N
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	-	-	-
JERUSALEM	23	14	D
LISBONNE	15	13	P
LONDRES	8	4	P
LOS ANGELES	29	11	D
LUXEMBOURG	2	0	C
MADRID	10	6	C
MARRAKECH	18	5	D
MEXICO	27	11	B
MILAN	16	0	D
MONTRÉAL	10	3	A
MOSCOU	-4	-6	C
NAIROBI	25	16	B
NEW-YORK	12	9	O
OSLO	-7	-11	*
PALMA-DE-MAJ.	15	5	N
PÉKIN	13	2	D
RIO-DE-JANEIRO	26	25	N
ROME	16	8	P
SINGAPOUR	31	25	A
STOCKHOLM	1	1	C
SYDNEY	25	14	D
TOKYO	15	7	D
TUNIS	19	9	P
VARSOVIE	4	3	P
VENISE	14	4	D
VIENNE	15	6	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Samedi 24 novembre

TF 1

20.40 Variétés : Succès fous.
22.25 Magazine : Ushuaïa.
23.25 Magazine : Formule sport.
0.20 Journal et Météo.

A 2

20.40 Téléfilm : Les dessous de Hollywood.
22.15 Variétés : Etoile-palace.
23.50 Journal et Météo.

FR 3

De 20.00 à 0.00 La SEPT

CANAL PLUS

20.30 ► Téléfilm : La grande dune.
22.00 Les Nuls... l'émission.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : L'attaque des morts-vivants. □
0.25 Cinéma : Le petit diable. ■

LA 5

20.40 Téléfilm : La diva et le professeur.
22.15 Sport : Football. (et à 0.10).
22.20 Téléfilm : Flic et femme à la fois.
0.00 Journal de minuit.
0.15 Magazine : Désir.

M 6

20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Le retour du docteur Casey.
22.15 Téléfilm : Black Cobra.
23.50 Six minutes d'informations.
23.55 Musique : Rap line.
0.55 Musique : Boulevard des clips.

LA SEPT

21.00 ► Théâtre : La bonne âme du Setchouan.
22.30 Soir 3.
22.45 Hommage à Pierre Braunberger et Anatole Dauman.

Dimanche 25 novembre

TF 1

16.45 Dessins animés : Disney parade.
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7/7.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et *Tapis vert*.
20.35 Cinéma : Le dernier empereur. ■■■
23.25 Flash d'informations. Spécial élections polonaises.
23.35 Magazine : Ciné dimanche.
23.40 Cinéma : Rue du départ. ■

A 2

17.35 Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.25 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Le gorille.
22.10 Documentaire : Les chants de l'invisible.
23.10 Magazine : L'œil en coulisses.
0.10 Journal et Météo.

FR 3

17.30 Magazine : Montagne.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, journal régional.
20.10 Série : Benny Hill.
20.40 Spectacle : Le Royal Circus.
21.50 Magazine : Le divan.
22.10 Journal et Météo.
22.30 Cinéma : La dolce vita. ■■■

CANAL PLUS

17.05 Les Nuls... l'émission
18.00 Cinéma : Nadine. ■

En clair jusqu'à 20.40

19.20 Flash d'informations.
19.25 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 Dis Jérôme ...
20.35 Magazine : L'équipe du dimanche.
20.40 Cinéma : Chambre à part. ■
22.05 Flash d'informations.
22.15 Magazine : L'équipe du dimanche.

LA 5

16.35 Série : Lou Grant.
17.45 Série : La loi de Los Angeles
18.45 Journal images.
18.50 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Le bras de fer (Over the top). □
22.20 Magazine : Ciné Cinq.
22.30 Cinéma : Y'a pas le feu. □
23.50 Sport : Automobile.
0.00 Le journal de minuit.

M 6

16.00 Magazine : Adventure.
16.15 Série : Médecins de nuit.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Six minute d'informations.
18.05 Série : Clair de lune.
18.50 Magazine : Culture pub.
19.25 Série : La famille Ramdam.
19.54 *Six minutes d'informations.*
20.00 Série : M[me] est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Cinéma : Le putsch des mercenaires. □
22.30 Six minutes d'informations.
22.35 Capital.
22.40 Cinéma : Les fantasmes de miss Jones. □

LA SEPT

16.00 Documentaire : L'Europe et la Toison d'or (2).
17.00 Musique : Enumérations.
18.00 Téléfilm : Oxygène.
19.59 Une minute pour une image.
20.00 Histoire de la bande dessinée
20.30 Cinéma : Le cheik blanc. ■■
22.00 Courts métrages : *Agence matrimoniale.*
22.30 ► Hommage *à Pierre Braunberger.*

HISTOIRE

La fin du colloque de Gaulle

Un point de départ utile

Le colloque international sur « De Gaulle en son siècle » organisé par l'Institut Charles-de-Gaulle à l'UNESCO du 19 au 24 novembre a connu un incontestable succès. Quatre cent quatre-vingt-dix-sept communications, venant d'une soixantaine de pays, lui ont été adressées. Plus de six cents participants se sont répartis en une dizaine d'ateliers thématiques qui ont tenu plus de cinquante séances.

Les contributions, les témoignages, les analyses et les sondages seront publiés l'année prochaine et ne comporteront pas moins de cinq volumes. C'est donc une véritable somme de documentation qui a pu ainsi être réunie sous la direction de M. Bernard Tricot, vingt ans après la mort du général.

L'un des intérêts de cette collecte a été de recueillir les souvenirs de ceux qui sont encore des survivants de l'époque gaullienne. Mais on a pu également constater à travers la nature de la plupart des déclarations, qu'il était peut-être encore trop tôt pour porter un jugement historique sur de Gaulle et pour pratiquer à l'égard de son action une critique qui soit vraiment scientifique.

Les efforts réels qui ont été faits en ce sens ne pouvaient être que limités. En effet, paradoxalement, de Gaulle est encore trop présent, au moins dans le contexte politique français. D'une part, ceux qui ont été ses interlocuteurs ou ses collaborateurs nourrissent toujours à son égard une nostalgie déférente qui embellit et annoblit les souvenirs. D'autre part, ceux qui furent ses adversaires politiques les plus agressifs cèdent à l'ambiance respectueuse générale qui s'est établie autour de la mémoire de de Gaulle pour affadir leur hostilité de naguère et atténuer leurs critiques. C'est ainsi que M. Rocard dans son discours d'ouverture a pu justifier le combat déterminé des socialistes contre de Gaulle par la nécessité de ne pas laisser au seul Parti communiste le monopole de l'opposition, allant jusqu'à estimer que cela avait été *« utile »* à de Gaulle.

Aucun gaulliste n'est cependant venu remercier M. Rocard d'avoir contribué – avec d'autres – à la défaite du général. La « récupération » de de Gaulle par ses anciens adversaires et sa transformation en un mythe admis par tous n'a cependant pas empêché d'entamer certains approfondissements. Ce fut notamment le cas pour les relations franco-américaines, mais aussi pour la guerre d'Algérie et pour la crise de mai 1968.

Ainsi, les résultats de ce colloque apparaissent davantage comme l'utile point de départ d'une véritable étude historique du phénomène de Gaulle unanimement reconnu comme un homme hors du commun, que comme un aboutissement célébré à l'occasion du centenaire de sa naissance.

ANDRÉ PASSERON

LETTRES

L'écrivain britannique Roald Dahl est mort

L'écrivain britannique Roald Dahl est mort, le vendredi 23 novembre, dans un hôpital d'Oxford, à l'âge de soixante-quatorze ans. Il s'était fait connaître dans le monde entier avec ses livres pour la jeunesse.

Né le 13 septembre 1916, au Pays de Galles, de parents norvégiens, Roald Dahl a publié des livres remplis de monstres et de sorcières, où les parents tenaient le mauvais rôle, ce qui réjouissait naturellement les enfants. En 1943, il écrivit *les Gremlins* en collaboration avec Walt Disney. Dans les années 60, il fit paraître les deux ouvrages qui lui valurent une audience mondiale : *Charlie et la chocolaterie* (Gallimard, « Folio-junior ») et *James et la Grosse Pêche* (même éditeur). Les œuvres de Roald Dahl ont été vendues même en Chine. Nombre d'entre elles ont été traduites en français. Citons *le Bon Gros Géant, Un conte peut en cacher un autre, les Deux Gredins, le Doigt magique, L'enfant qui parlait aux animaux, l'Enorme Crocodile, Fantastique Maître Renard, la Girafe, le Pélican et Moi, la Potion magique de Georges Bouillon, Sacrées Sorcières, Sales Bêtes* (tous ces titres chez Gallimard). Roald Dahl a écrit également des ouvrages pour les adultes. Ils témoignent de son humour noir et de son goût du macabre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5398

HORIZONTALEMENT

I. Des hommes qui courent à toute vitesse. Trouvés au bout d'une descente. – II. Tranche quand on parle de cuisse. On peut y mettre le tout. – III. Dans le Gard. Garde toujours quelque chose pour lui. – IV. Tient le manche. Bienheureux. Lettre grecque. – V. Lie. N'est pas la maison de famille. – VI. Se lève quand on a tout vu. Dans un organisme féminin. – VII. On l'a dans le nez quand elle est noire. Inspirent confiance quand elles sont bonnes. Degré. – VIII. Résultat. Peuvent voler dans les deux sens. Autrefois, on l'appelait chef. – IX. N'est pas une fille toute simple. Sur son chemin, on peut être éclairé. – X. Ville de Suisse. Une pointe peut les faire éclater. Forme des rayons. – XI. Coule en Sibérie. Peut être mis avec les cruches. – XII. Qu'on ne peut pas prendre sans se faire piquer. Ne sont trouvés bons que quand ils sont chauds. – XIII. Qui ne fait pas plaisir à voir. Chanter comme un montagnard. Travail qui demande du discernement. – XIV. Cri pour accueillir un dieu. Pas admise. Au retour, a toujours perdu sa fleur. – XV. Qu'on peut écouter. Peut enivrer. Est noir quand il vient des champs.

VERTICALEMENT

1. Ressemble beaucoup à une *souris. Quand* on les a, on peut « fumer ». – 2. Un grain dans la pierre. Station, chez des voisins. Gros légume. – 3. Parler sur un autre ton. Donnée pour qu'on n'ait pas de peine. – 4. Se donne beaucoup de mal pour pas grand-chose. Les vieux jours. – 5. Dieu. Qualifie une très grande voie. Langue ancienne. – 6. Très blessée. Qui concerne ce qui est cité. – 7. Il tourne. Grecque. Morceau de veau. – 8. Fait le commerce des semences. Supprimée. – 9. Qu'on ne peut pas faire rougir. Prononcer avec beaucoup de détachement. – 10. Moi, pour le psychologue. Sans taches. Placée. – 11. Bien connu. Où il n'y a pas mèche. – 12. Est plus petit qu'une pipe. Un bon bourgeois. – 13. Coupent les marais salants. Faire des boulettes. – 14. Peut avoir le cœur sec. Facilite le départ. – 15. *Moitié d'Abraham.* Un signe d'altération. Sorte de limon.

Solution du problème n° 5397

Horizontalement

I. Hercule. – II. Aviateurs. – III. Bac. Ube. – IV. Icare. Ecu. – V. Lunetiers. – VI. Lee. On. – VII. Erudition –VIII. Râle. Nu. – IX. Se. Genèse. – X. Emoussa. – XI. Sûre. Eues.

Verticalement

1. Habilleuses. – 2. Evacuer. Emu. – 3. Ricaneur. Or. – 4. Ça. Ré. Dague. – 5. Ut. Etoiles. – 6. Leu. Intense. – 7. Eubée. Eau. – 8. Récréons. – 9. As. Us. Nuées.

GUY BROUTY



HISTOIRE

point de départ utile

LETTRES

S CROISÉS

SOCIAL

M. Guy Drilleaud, nouveau président de la centrale chrétienne

La CFTC veut mener une « reconquête » de son audience

M. Guy Drilleaud, cinquante-sept ans, a succédé samedi 24 novembre à M. Jean Bornard à la présidence de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) lors de son 44e congrès, à Lille. Néanmoins, c'est M. Alain Deleu, quarante-quatre ans, nouveau secrétaire général, qui devrait être le véritable animateur de la Confédération.

LILLE

de notre envoyé spécial

Depuis la scission de 1964, qui avait suivi la naissance de la CFDT, la centrale chrétienne s'est efforcée d'abord de survivre, puis de se *reconstruire et enfin de se stabiliser*. Au cours de ces quelque vingt-cinq années, les militants CFTC ont eu fréquemment le sentiment d'être condamnés à la marginalité mais, aujourd'hui, ils estiment que l'heure de la *« reconquête »* – selon l'expression de M. Deleu – a sonné.

L'effondrement du communisme, ont martelé les congressistes, consacre le bien-fondé de la morale sociale chrétienne dont ils ne se sont jamais écartés. Aussi, dans le paysage syndical français, la CFTC a-t-elle une place à prendre : affaiblie, la CGT est plus que jamais isolée, la CFDT *« recentrée »* continue de se chercher alors que FO développe des réflexes conservateurs.

Selon les nouveaux dirigeants, cette affirmation renforcée de l'identité de la CFTC exige cependant un véritable *« changement d'image »*. Pour y parvenir, la confédération a opté en faveur d'un retour à la tradition en se dotant d'un président aux pouvoirs réduits et d'un secrétaire général qui apparaît comme le véritable leader de l'organisation. M. Guy Drilleaud, élu de justesse (avant-dernier avec 57 % des voix) au sein du conseil confédéral dans la nuit de vendredi à samedi, reconnaît qu'il se tiendra *« plus en retrait »* que son prédécesseur, M. Jean Bornard.

S'implanter dans les entreprises

Le nouveau président entend être davantage présent sur le terrain mais son intention est d'abord de se consacrer aux questions européennes. M. Drilleaud est parvenu à écarter M. Bernard Ibal, quarante-quatre ans, responsable de l'Union des cadres et ingénieurs (UGICA-CFTC) qui, à la surprise générale, n'a pu accéder au conseil confédéral malgré les soutiens dont il disposait dans plusieurs fédérations (métallurgie, fonctionnaires). L'éviction de M. Ibal – apôtre d'une *« Europe des cathédrales »*, il se proposait lui aussi de mettre en pratique un *« style plus volontariste »*, – laisse le champ libre à M. Deleu, secrétaire général adjoint sortant.

Elu confortablement au conseil confédéral avec 89 % des voix, ce professeur de sciences naturelles dans l'enseignement privé est depuis longtemps l'étoile montante de la CFTC. Selon lui, la situation actuelle de la centrale (250 000 adhérents revendiqués, 8,3 % de voix au dernières élections prud'homales de 1987) *« n'est pas satisfaisante »*. Elle doit donc mieux faire entendre sa voix et déjouer le piège de l'institutionnalisation excessive en privilégiant son implantation dans les entreprises.

La parole brève, d'apparence *quelque peu austère*, M. Deleu dispose pourtant d'un indiscutable sens de l'humour (sa spécialité est de *« croquer »* sur le papier ses interlocuteurs patronaux et syndicaux durant les négociations interprofessionnelles). Le pari qu'il tente aujourd'hui vise à mettre le syndicalisme en phase avec son environnement et lui donner les moyens de peser réellement sur les pratiques sociales des entreprises.

Dès le mois prochain, il proposera un texte exprimant les nouvelles orientations de la CFTC. Le nouveau secrétaire général considère par exemple que son organisation doit s'impliquer plus avant dans la lutte contre la pauvreté et qu'il convient que ses militants, présents dans les caisses d'allocations familiales, participent à l'amélioration des dispositifs créés dans le cadre du revenu minimum d'insertion.

JEAN-MICHEL NORMAND

[Né le 2 mai 1933 à Paizay-le-Chapt (Deux-Sèvres), M. Guy Drilleaud est marié et père de deux enfants adoptés en Colombie. Engagé volontaire dans l'Armée de l'air en 1951, il devient technicien radio-électricien et travaille ensuite à Air France comme monteur d'instruments de bord avant d'être embauché au Printemps. Militant de la CFTC depuis 1957, il entre au bureau confédéral en 1977 avant d'être élu secrétaire général en 1981. Il est par ailleurs membre du Conseil économique et social et du Comité économique et social européen.]

[Originaire de Lille, M. Alain Deleu, quarante-quatre ans, est marié et père de cinq enfants. Enseignant en biologie et en siences naturelles, il adhère en 1968 à la CFTC et préside dès 1975 le syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC), principale composante de la confédération dont il est secrétaire général-adjoint en 1981. Depuis 1984, il dirige les délégations CFTC lors des négociations interprofessionnelles avec le CNPF.]

CONJONCTURE

La dynamique des investissements n'est pas cassée

L'activité en France devrait connaître un « ralentissement sans rupture »

C'est un ralentissement progressif de l'activité économique qui semble se produire en France plus qu'un renversement brutal de situation du type de celui décrit par les chefs d'entreprise qui, dans les réponses faites en octobre et novembre aux enquêtes de l'INSEE, se montraient particulièrement pessimistes.

Les comptes trimestriels que vient de publier l'INSEE pour la période juillet-août-septembre montrent que la croissance économique a rebondi cet été, atteignant 1,3 % par rapport au deuxième trimestre et portant à 2,3 % la croissance sur neuf mois. Ce regain a été provoqué par des investissements importants des entreprises (+2,9 % par rapport au deuxième trimestre, +6 % en un an) et par un gonflement des stocks. En dépit d'un freinage de la consommation des ménages, la progression du PNB (produit national brut) sera donc cette année d'au moins 2,7 % et dépassera peut-être même les prévisions officielles de croissance (+2,8 %).

Il n'en demeure pas moins vrai que la production industrielle a baissé en septembre et que l'on s'attend généralement à une croissance économique d'ensemble faible, peut-être même nulle, au quatrième trimestre.

Chocs financier et monétaire

La Banque de France dans sa dernière enquête de conjoncture estime que la production *« devrait progresser faiblement au cours des prochains mois (...) et que les perspectives apparaissent plus réservées au-delà de la fin de l'année »*. Les programmes d'investissement déjà engagés se déroulent normalement note la Banque de France : *« Les incertitudes liées à l'évolution du contexte international tendent à inciter les entrepreneurs à différer les décisions de lancement de nouveaux programmes lorsqu'ils ne sont pas jugés prioritaires et, plus généralement, à favoriser les investissements de productivité par rapport aux extensions de capacité. »*

C'est une analyse assez semblable de la situation que fait le CNPF sur le thème du « ralentissement sans rupture ». *« Le rythme de l'expansion s'était ralenti dès avant les évènements du Golfe (...). Pourtant confiantes dans les perspectives de moyen terme ouvertes par l'unification de l'Allemagne, l'ouverture des pays de l'Est européen et le marché unique, et fortes d'une bonne compétitivité-prix et coût, les entreprises ont poursuivi des programmes ambitieux d'investissements et continué de créer des emplois. »*

L'incertitude créée par le renchérissement du pétrole et plus encore par les chocs financier et monétaire qui ont suivi la crise du Golfe, note le CNPF, a assombri le climat des affaires à la rentrée et a accentué le ralentissement de la croissance. *« La hausse des taux d'intérêt, la chute boursière et la baisse du dollar vont peser de plus en plus sur les capacités financières des entreprises et sur leur compétitivité. »*

La dynamique des investissements n'est pas cassée, estime le CNPF, mais leur progression en 1990 et 1991 va être moins forte que celle envisagée il y a quelques mois. *« La sous-évaluation du dollar et du yen handicape de plus en plus les entreprises qui en perçoivent déjà les effets sur leur activité. »*.

Le CNPF prévoit une croissance économique un peu inférieure à 3 % cette année, soit un point de moins qu'en 1989 (+4,1 % en 1989). Le centre d'observation économique de la chambre de commerce et d'industrie de Paris fait un pronostic semblable quoique un peu plus pessimiste : le ralentissement, perceptible depuis le printemps 1989 est plus prononcé que prévu et les bénéfices attendus de l'unification allemande tardent à prendre le relais d'une économie américaine très ralentie. La croissance du PIB marchand serait donc limitée à 2,6 % cette année et à 2,2 % l'année prochaine.

« L'économie française, ajoute la chambre de commerce, *n'éviterait pas les conséquences habituelles d'un fort renchérissement du pétrole – déséquilibre extérieur et inflation – mais son assainissement dans les années 80 et une plus grande flexibilité pourraient l'aider à en limiter les effets à moyen terme. »*

Au lendemain d'un verdict « exemplaire »

Le financier américain Michael Milken pourrait bénéficier d'une réduction de peine

Deux jours après un verdict qui a fait date, Michael Milken, le financier le plus célèbre des années 80, n'a pas dit son dernier mot (*le Monde* du 23 novembre). La sentence – dix ans de prison ferme – énoncée par une femme juge, après un monologue de vingt-sept minutes justifiant sa décision, n'apparaît plus aussi radicale. Les premiers moments de stupeur passés, la défense s'est ressaisie et essaie de tirer parti des voies de secours ménagées par Kimba Wood.

Certes, la sévérité du juge a laissé l'ensemble de la communauté juridique pantois. Pour la première fois, l'accusé d'un crime de col-blanc est passible d'une peine de prison de dix ans. Même Yvan Boesky, le spéculateur qui a déclenché l'enquête de la SEC (l'équivalent de la Commission des opérations de Bourse en France) n'avait reçu que cinq ans de réclusion et quittera le monde carcéral après seize mois. Mais *« Milken paie pour les excès des années 80 »*, explique Martin Klein, avocat new-yorkais proche de la défense, qui ajoute : *« Mme Wood a cédé aux pressions des centaines de lettres qu'elles a reçues »*. Ce que le juge confirme implicitement : *« le verdict exemplaire s'imposait afin de signaler que nul n'est à l'abri du respect des lois »*.

D'ailleurs, le thème de la culpabilité du financier de Drexel n'a été abordé qu'à reculons. Les jurisconsultes notent dès à présent que le juge a ignoré les arguments de l'accusateur public, présentés il y a un mois. Elle a avoué ne prendre en compte que les six délits et crimes que Milken avait reconnus à sa charge dès le 24 avril dernier. Mais elle précise cependant : *« Cet homme habile a su se tenir à la lisière du droit et en a franchi les frontières interdites à de multiples reprises, mais de manière subreptice. »* Concédant à l'avocat de la défense, Arthur Liman, que les faits en litige étaient de nature complexe.

Celui-ci requérait et exige encore une peine limitée au service communautaire. Les arguments prennent en compte les activités caritatives du financier de Drexel, qui a doté les œuvres de plus de 360 millions de dollars en cinq ans, bien avant que le scandale n'éclate. En observant, de surcroît, l'absence de faits matériels patents engendrant un délit d'initié que le juge a dû ignorer, au grand dam du ministère public.

D'ailleurs, Mme Wood a confirmé après le jugement qu'elle ouvrait à Michael Milken l'opportunité de voir réduire sa peine en coopérant avec la justice. Selon Michael Feldberg, un avocat de Shea & Gould, *« la coopération avec la justice pourrait inciter le juge à effacer le tableau »*. La procédure d'appel qu'elle a offerte contre toute attente à Milken lui permet de prolonger le cours de la justice et de reporter une incarcération qui aurait dû prendre effet en mars prochain.

L'affaire suit donc son cours. *« Nous avons clos un chapitre, mais nous n'avons pas refermé le livre »*, confie Arthur Liman. *« La victoire psychologique du ministère public »*, selon l'expression de Richard Breeden, le patron de la SEC, suffira-t-elle aux procureurs du financier de Drexel ? On peut en douter, compte tenu de la pugnacité qu'ils ont manifestée depuis le 14 novembre 1986, date du début de l'affaire. D'un autre côté, Michael Milken pourra-t-il convaincre la justice et l'opinion publique que, au-delà des crimes qu'il a commis, il est, selon ses amis, *« le bouc émissaire chargé de laver l'Amérique de ses forfaits »* ?

ALEX SERGE VIEUX

Le Parlement européen demande le gel des licenciements chez Bull, Philips et Olivetti

Dans une résolution adoptée le jeudi 22 novembre, le Parlement européen a demandé aux trois constructeurs informatiques, Philips, Bull et Olivetti, qui ont décidé de très importantes suppressions d'emplois (50 000 chez Philips, 5 000 chez Bull, 7 000 chez Olivetti), de *« suspendre l'exécution »* de ces plans *« dans l'attente d'un accord avec les représentants des travailleurs »*.

L'Assemblée communautaire condamne *« les types de restructurations mises en œuvre qui consistent exclusivement en des suppressions massives d'emplois et des fermetures d'outils de production »*.

Cette résolution, sans effet contraignant, demande également à la Commission européenne d'établir avant la fin de l'année un rapport sur la situation de l'emploi chez Philips, sur *« l'implication des travailleurs et de leurs organisations syndicales »* dans les plans de restructuration ainsi que sur l'impact social de ceux-ci.

Quelques heures après la révélation de cette prise de position inédite de la représentation européenne, Philips annonçait l'arrêt de la construction d'une usine de fabrication de tubes cathodiques aux Etats-Unis.

Relance des privatisations dans le commerce en URSS et dans les pays de l'Est

Plusieurs décisions de privatisation dans le secteur du commerce ont été annoncées dans l'ex-RDA, en URSS et en Hongrie vendredi 23 novembre.

□ Dans l'ex-RDA, le président de la GPH, filiale du Treuhandanstalt chargée du commerce et de la restauration, M. Wolfgang Bernhardt, a annoncé la mise en vente à partir de lundi 26 novembre de 8 500 commerces et de 2 500 restaurants et débits de boissons de petite dimension. Les offres de reprise devront être présentées avant le lundi 3 décembre. Selon un inventaire récent, 11 000 des 29 000 établissements existant fin 1989 avaient déjà été fermés ou privatisés avant le 16 octobre, date à laquelle les privatisations ont été suspendues.

□ A Moscou, une campagne de privatisation de 2 000 magasins et commerces de la capitale va être lancée en 1991, a annoncé M. Victor Lebedev, chef de la commission municipale des investissements, en visite à Vienne (Autriche).

□ En Hongrie, le gouvernement a annoncé la suppression du monopole d'Etat sur le commerce extérieur à compter du 1er janvier 1991. La majorité des produits (90 %) pourront être importés sans autorisation préalable du ministère : celle-ci ne subsistera que pour les appareils de télécommunication, certains produits alimentaires et pharmaceutiques ou de consommation courante. Elle restera nécessaire aussi pour l'exportation de métaux précieux, d'armes, d'énergie, de certains produits agricoles et matières premières.

Avant la reprise des négociations à New-York

Le gouvernement brésilien affronte ses banquiers sur les arriérés de sa dette

Entamées il y a quelques semaines, puis interrompues, les négociations entre le gouvernement brésilien et ses banques créditrices devaient reprendre lundi 26 novembre à New-York.

Avant de passer à l'étude des conditions du remboursement des 60 milliards de dollars de dette commerciale (la dette extérieure globale du Brésil atteint 115 milliards de dollars), les deux parties doivent régler la question des arriérés. N'assurant plus le service de sa dette depuis l'été 1988, le Brésil doit aujourd'hui verser 8,3 milliards de dollars afin de remettre ses comptes à jour.

Or, si les établissements bancaires réclament le règlement d'un tiers de cette somme comme préalable à toute discussion ultérieure, les négociateurs de Brasilia, pour leur part, ont proposé de payer 15 % avant la fin de l'année, puis 25 % au cours du premier trimestre de 1991. La semaine dernière, le président de la Banque centrale, M. Ibrahim Eris, a parcouru l'Europe, afin de sensibiliser les autorités monétaires et les banquiers des principaux pays à la nécessité d'un traitement rapide de la dette brésilienne.

Tant que la question des arriérés n'aura pas été réglée, il est peu probable que le Fonds monétaire international débloque le crédit de 2 milliards de dollars souhaité par Brasilia. En outre, la lettre d'intention récemment écrite par le gouvernement à l'institution de Washington devra être revue, en raison notamment de l'évolution de la situation internationale. Une nouvelle version devrait, selon M. Eris, parvenir aux responsables du fonds au début de décembre.

Par ailleurs, M. Eris a rappelé que Brasilia n'entend pas autoriser prochainement les conversions de dettes en investissements (Debt Equity Swaps) en raison de l'expansion de la masse monétaire provoquée par de telles opérations.

□ **Le Brésil propose que le groupe de Cairns se retire des négociations du GATT.** – Le ministre de l'agriculture du Brésil, M. Antonio Cabrera, a proposé que les pays du groupe de Cairns (grands exportateurs céréaliers favorables aux suppressions des subventions à l'agriculture) ne participent pas à la prochaine réunion de Bruxelles si la CEE ne modifie pas sa position en matière de protectionnisme agricole. M. Cabrera a indiqué qu'il avait reçu une lettre de la représentante américaine pour le commerce, Mme Carla Hills, réitérant l'appui des Etats-Unis au groupe de Cairns et assurant que Washington romprait les négociations si la CEE ne modifiait pas son attitude.

Près de mille suppressions d'emplois sont prévues chez Nestlé-France

Près de 1 000 emplois vont être supprimés chez Nestlé-France, dans ses deux sociétés SOPAD et Rowntree-Nestlé, a-t-on appris vendredi 23 novembre de sources syndicales.

Pour la SOPAD, 517 suppressions d'emplois (sur un total de 5 900 employés) auraient été annoncées mercredi dernier à Courbevoie en comité central d'entreprise (CCE). Ces mesures concernent les sites de Rumilly (Haute-Savoie, 132 suppressions), Boué (Aisne, 71), Lisieux (Calvados, 54), Saint-Menet (Bouches-du-Rhône, 130) et Pontarlier (Doubs, 60).

En outre, à Pontarlier seront supprimés 150 postes de saisonniers (soit l'équivalent d'environ 70 postes à temps plein), employés aux « campagnes » chocolat des fêtes de fin d'année et de Pâques.

M. Daniel Vachez, maire de Noisiel (Seine-et-Marne) avait rendu publique, cette semaine, la fermeture à l'horizon 1993 de l'usine de chocolat Rowntree-Nestlé (440 personnes) située sur sa commune. La direction de la filiale de Nestlé-France avait fait part de cette décision en réunion du comité central d'entreprise.

REPÈRES

FINANCES

SEB met au point un nouveau pacte d'actionnaires

Le PDG du groupe SEB peut dormir sur ses deux oreilles. Le capital du fabricant de petit électroménager (marques SEB, Calor, Tefal, Rowenta) vient de recevoir un tour de vis supplémentaire. Selon un communiqué publié vendredi 23 novembre par la Société des Bourses françaises (SBF), un pacte d'actionnaires renforcé, représentant 46,91 % des actions et 60,43 % des droits de vote de la société, a été mis au point par les actionnaires familiaux du groupe. Cette convention, signée le 11 mai 1990 et valable pour cinq ans, se substitue à l'accord précédent, qui, remonte à mai 1989. Aux termes du nouveau dipositif retenu, les signataires du pacte s'accordent mutuellement un droit de préemption sur leurs actions, à hauteur de 75 % de leurs titres pour les actionnaires physiques et de 100 % de leurs titres pour les deux holdings familiales, Fidèles et Manoir Investissement.

PAIEMENTS COURANTS

Légère aggravation du déficit britannique

*Le déficit de la balance des paie*ments courants de la Grande-Bretagne s'est élevé à 1,08 milliard de livres (10,6 milliards de francs) en données provisoires corrigées des variations saisonnières en octobre, a annoncé l'Office central de statistiques jeudi 22 novembre. En septembre, il avait été limité à 813 millions de livres, grâce à un excédent pétrolier important (235 millions de livres, au lieu de 28 millions en octobre).

Le département du Trésor a cependant estimé que le résultat d'octobre confirmait l'amélioration de la situation des comptes courants britanniques, dont le déficit a atteint 3,09 milliards entre août et octobre, contre 4,86 milliards au cours des trois mois précédents.

EN BREF

□ ***Air France : grève reconduite à Nice.*** – Les salariés d'Air France à l'aéroport de Nice ont voté vendredi 23 novembre au soir, par 413 voix contre 200 et 8 abstentions la poursuite de leur grève pour la septième journée consécutive. Ce mouvement, appuyé par la CGT, la CFDT et FO, paralyse le trafic sur l'aéroport.

□ ***Inspection d'un moteur auxiliaire d'Airbus A-320.*** – Airbus Industrie a fait procéder, à la demande de la direction générale, de l'aviation civile dans toutes les compagnies ayant reçu des A-320, à l'inspection d'un moteur électrique auxiliaire actionnant la partie horizontale de l'empennage, en raison de cas de grippage partiel. Selon le constructeur, ce grippage n'affecte pas les commandes de vol de l'appareil, et le pilote peut poser celui-ci même en cas de blocage total de ce moteur.

□ **Ikea s'associe au lancement d'une chaîne d'hôtels en Amérique du Nord.** – Le fabricant d'ameublement suédois Ikea et la société québécoise Allegiance Capital se sont associés pour constituer en Amérique du Nord une chaîne de cent hôtels comportant 158 habitations, dont une moitié de suites, meublées par Ikea, avec sauna et boutique suédoise, ainsi qu'un centre d'affaires. La construction du premier établissement, baptisé Sweden Inn, devrait commencer avant la fin de l'année sur l'aéroport de Montréal-Dorval.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 19 AU 23 NOVEMBRE

PARIS

De l'ennui à l'indifférence

INDICE CAC 40

+ 1,7 %

A force de s'ennuyer, les boursiers seraient-ils devenus indifférents ? Leur léthargie est déroutante au terme d'une semaine pourtant riche en évènements : une motion de censure pouvant faire tomber le gouvernement, la démission de Mme Margaret Thatcher en Grande-Bretagne, une réduction du déficit commercial français sans parler du mouvement général de détente des taux d'intérêt dans le monde... Or malgré tout cela, le bilan de la semaine est maigre. Certes, pour la deuxième fois consécutive, le marché finit en hausse (+ 1,7 %), mais la progression est moindre que celle des cinq séances précédentes (+ 2,5 %).

Quant au terme boursier de novembre, achevé jeudi 22, il est à l'image de cette lassitude ambiante. La liquidation est négative de 2,18 %. Rien à voir avec les grands mouvements de balanciers d'août (– 21,95 %) et d'octobre (+ 8,80 %). Cette performance ni franchement mauvaise, ni pour le moins réjouissante porte à huit le nombre de mois depuis la fin de l'année dernière où l'évolution de l'indice CAC 40 est négative. Le baromètre de la place française est quant à lui 18 % en-dessous de son niveau des premiers jours de janvier. La crise internationale déclenchée le 2 août avec l'invasion du Koweït par l'Irak a entraîné depuis cette date une chute de 18,3 % des valeurs françaises.

Lundi, le mouvement de détente observé tant sur le front des taux d'intérêt outre-Atlantique que sur le baril de pétrole revenu sous la barre des 30 dollars, entraînait une progression de 1,34 % de l'indice CAC 40. La perspective du vote d'une motion de censure à l'Assemblée nationale le soir même n'inquiétait pas les intervenants. Non qu'ils connaissaient à l'avance le résultat de cette neuvième procédure engagée contre le gouvernement Rocard depuis 1988, portant cette fois-ci sur la CSG (contribution sociale généralisée). Au contraire, la partie n'était pas jouée d'avance. Mais cette fois, la chose politique a semblé être le dernier souci des gestionnaires contrairement au début de l'année.

Prudence et frilosité

En mai dernier, la perspective du dépôt d'une motion de censure sur la loi d'amnistie avait contribué à stopper la vague de reprise du printemps. Six mois plus tard, le contexte boursier est radicalement différent. Les soucis sont autres et viennnent plus de la tension dans le Golfe. La situation mouvante dans cette région du monde poussait à nouveau à la prudence dès mardi (– 0,03 %). La confirmation d'une récession aux Etats-Unis avec la publication de nouveaux indicateurs et le ralentissement des affaires en France (baisse de 1,1 % de la production industrielle) intensifiait cette frilosité (– 0,38 %). Le dernier jour du terme boursier de novembre sera un peu plus glorieux (+ 0,78 %), mais sans plus.

La démission de Mme Margaret Thatcher de son poste de leader du Parti conservateur et donc prochainement de celui de premier ministre a contribué légèrement à cette discrète reprise. En effet, le départ de la « Dame de fer » devrait permettre d'accélérer la construction européenne. Vendredi sera l'image même de l'hésitation, l'indice CAC 40 oscillant en permanence entre une infime progression et une minuscule défaillance. La journée s'achevait sur un équilibre précaire (+ 0,02 %), malgré la poursuite de la détente des taux d'intérêt en Europe et en France et malgré l'amélioration du déficit commercial national revenu à 5,86 milliards de francs en octobre contre 10,6 milliards en septembre.

La semaine aura été marquée par une série d'évènements, principalement sur le second marché. A commencer par la suspension de cotation des titres Lectra Systèmes. Trois ans après son entrée remarquée en Bourse, ce fabricant de machines de découpe au laser pour l'industrie textile connaît d'importantes difficultés financières. Les frères Etcheparre, fondateurs de l'entreprise envisagent de céder le contrôle de leur affaire. Suite au refus de Marceau Investissement, reste seule sur les rangs la compagnie financière du Scribe. Après Concept reprise par Altus Finance la semaine dernière, le secteur du service informatique est marqué par la fusion des groupes Segin, Sodinforg et FITB constituant Axime, troisième société de services informatiques. La fusion réalisée, le nouvel ensemble aura son capital réparti entre le Crédit du Nord (16 %), Paribas (12 %), les cadres dirigeants (23 %) et le groupe Générale des eaux (21 %). Le reste sera entre les mains du public, la valeur devant être cotée ensuite sur le marché à règlement mensuel.

L'action Arnault et Associés était très recherchée jeudi, le Crédit lyonnais étant à l'origine du mouvement via Clinvest. Cette banque d'affaires a acquis 1,5 % des parts en Bourse les ajoutant ainsi aux 19,7 % cédés par Cerus. La banque détient désormais plus de 29 % du holding de tête du groupe de Bernard Arnault, mais cette firme est entièrement contrôlée par sa famille. Au même moment, le holding suédois Proventus a été autorisé par les autorités françaises à détenir jusqu'à 33 % des Nouvelles Galeries, une firme dont le capital est également verrouillé par un groupe familial. Les prochaines OPA ne viendront pas de là.

DOMINIQUE GALLOIS

Filatures, textiles magasins

	23-11-90	Diff.
Agache (Fin.)	801	+ 61
BHV	655	–
CFAO	382,50	+ 4,50
Damart	1 993	+ 43
DMC	355,20	– 29,80
Gal. Lafayette	1 810	– 10
Nouvelles Galeries	754	+ 69
Printemps	560	– 21
La Redoute	2 890	+ 80
SCOA	15,50	– 0,60

Banques, assurances, sociétés d'investissement

	23-11-90	Diff.
AGF	929	+ 91
Bail Equipment	124,80	– 5,20
Bancaire (Cie)	464	+ 10,50
Cetelem	512	+ 57
CCF	159,80	+ 8,30
CFF	892	+ 29
CFI	366,10	– 8,90
Chargeurs	786	– 6
CPR	275,50	– 12,50
Eurafrance	1 364	+ 64
GAN	1 720	+ 115
Hénin (La)	516	– 4
Locafrance	444	+ 29
Locindus	684	+ 18
Midi	969	+ 86
Midland Bank	76,05	+ 4,55
OFP	1 520	– 25
Paribas	506	+ 24
Prétabail	1 030	+ 16
Schneider	655	+ 52
Société générale	402	+ 13
Sovac	537	+ 12
Suez (Cie fin.)	306,50	+ 1,50
UAP	566	+ 38
UCB	151	+ 11

Matériel électrique

	23-11-90	Diff.
CGE	555	+ 17
CSEE (ex-Signaux)	175	+ 2
Générale des eaux	2 256	+ 49
Intertechnique	1 050	+ 10
Legrand	3 700	+ 201
Lyon. des eaux	516	+ 7
Matra	220	+ 11,90
Merlin-Gerin	458	– 8
Moulinex	77,50	– 2,50
Labinal	758	+ 18
Radiotechnique	358	+ 18
SEB	1 204	+ 39
Sextant-Avionique	525	+ 1
Thomson-CSF	108	+ 8,20
IBM	575	+ 12
ITT	233,50	– 3,50
Schlumberger	271	– 4,10
Siemens	2 126	+ 81

Produits chimiques

	23-11-90	Diff.
Inst. Mérieux	3 280	+ 80
Labo-Bell	2 680	– 256
Roussel-Uclaf	2 000	– 20
Synthélabo	640	+ 15
BASF	685	– 23
Bayer	727	+ 22
Hoechst	641	+ 7
Imp. Chemic	88,40	+ 5,40
Norsk Hydro	159,80	– 0,80

Bâtiment, travaux publics

	23-11-90	Diff.
Auxil. d'entr.	970	– 21
Bouygues	425,20	+ 52,20
Ciments franç.	932	– 8
GTM	295	+ 2
Immob. Phénix	120	+ 1
J. Lefebvre	630	– 10
Lafarge C.	338	+ 10,70
Poliet et Chaus.	433	+ 24
SGE-SB	160	+ 5

Mines, caoutchouc

	23-11-90	Diff.
Géophysique	942	– 27
Imétal	210	– 1
Métaleurop	65,80	– 6,20
Michelin	75	+ 5,10
RTZ	44,10	+ 4,25
ZCI	1,72	– 0,03

Alimentation

	23-11-90	Diff.
Béghin-Say	677	– 13
Bongrain	2 500	+ 114
BSN	757	+ 27
Carrefour	3 420	+ 80
Casino	134,50	– 1,50
Euromarché	3 100	– 30
Guyenne-Gasc.	1 075	+ 36
LVMH	3 765	+ 163
Occid. (Gle)	535	– 11
Olipar	272	– 3
Pern.-Ricard	995	+ 32
Promodés	2 015	+ 95
Saint-Louis	1 295	+ 15
Source Perrier	1 234	– 10
Nestlé	29 100	– 870

Valeurs diverses

	23-11-90	Diff.
Accor	700	– 8
Air liquide	639	+ 3
Arjomari	1 590	+ 65
Bic	503	+ 10
Bis	280	+ 16
CGIP	865	+ 46
Club Méditer.	434	+ 9
Essilor	287,90	+ 9,40
Euro-Disney	96	+ 1
Europe 1	1 020	– 27
Eurotunnel	33	+ 0,40
Groupe Cité	650	inch.
Hachette	146	– 7,40
Havas	475	– 48
Marine Wendel	266	+ 26
Navigation mixte	1 169	– 31
Nord-Est	127	+ 1
L'Oréal	511	+ 18
Saint-Gobain	365,50	+ 11,20
Sanofi	851	+ 28
Saulnes Châtillon	260,60	– 4,90
Skis Rossignol	700	– 11

Métallurgie construction mécanique

	23-11-90	Diff.
Alspi	353	– 5
Dassault Aviation	418	– 22
De Dietrich	1 572	+ 212
Facom	1 310	inch.
Fives-Lille	208	– 2
Penhoet	455	+ 5
Peugeot SA	506	+ 0,50
Sagem	1 309	– 1
Strafor	1 050	– 15
Valeo	369	+ 32,10
Vallourec	218	+ 13

Pétroles

	23-11-90	Diff.
BP-France	90,10	– 0,90
ELF-Aquitaine (1)	319	+ 8
Esso	679	+ 23
Primagaz	658	+ 43
Sogerap	401	– 12
Total	650	+ 5
Exxon	255,50	+ 4,10
Petrofina	1 683	+ 3
Royal Dutch	389	+ 8,90

(1) Divisé par 2.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Havas	1 463 287	765 292 155
CGE	1 247 013	690 562 579
Accor	514 147	365 214 713
ELF-Aquitaine	566 899	356 740 458
Eurot. SA-PLC	1 167 966	339 334 522
Eaux (G. des)	149 175	334 811 299
Lyon. E. Dum.	600 601	308 576 534
Saint-Gobain	680 617	250 762 945
Air Liquide	311 386	240 117 445
Canal +	246 448	221 981 128
Suez (Co. de)	683 255	215 213 032
Peugeot S.A.	413 748	208 813 512
LVMH M. H.	55 064	203 750 866
Rochette (La)	162 124	199 366 909

(*) Du vendredi 16 novembre au jeudi 22 novembre 1990 inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Majorette	+ 16,7	Metrologie Inter.	– 14,5
De Dietrich Cie	+ 13,6	Rhône-Pou. CIP.	– 12,7
Marine Wendel	+ 13,3	Dassault Electr.	– 11,3
Cerus	+ 12,5	Havas	– 10,5
Bouygues	+ 11,9	Avenir HM	– 10,4
Cetelem	+ 11,4	Lab. R. Bellon	– 9,2
Valéo	+ 11,1	Bail Equipement	– 9,0
Nouvelles Gal.	+ 10,1	UFB Locabail	– 8,6
SFI Batignolles	+ 10,0	Eurocom SA	– 8,4
Salomon SA	+ 10,0	DMC	– 7,7
Axa Midi Assur.	+ 9,8	Sogenal	– 7,1
AGF	+ 9,7	CPR (P. Resc.)	– 6,5
Gaz et Eaux	+ 9,0	Hachette	– 6,1
Schneider	+ 8,8	OFP	– 5,6

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 novembre 1990

Nombre de contrats : 60 937.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 90	Mars 91	Juin 91	Sept. 91
Premier	99,58	99,54	99,48	–
+ haut	99,88	99,80	99,62	–
+ bas	99,58	99,54	99,48	–
Dernier	99,70	99,70	99,54	–
Compensation	99,70	99,68	99,62	99,38

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	19 nov.	20 nov.	21 nov.	22 nov.	23 nov.
RM	1 783 555	1 830 509	2 163 943	2 355 968	–
Comptant					
R. et obl.	8 729 788	5 420 553	6 290 172	7 837 457	–
Actions	93 282	88 783	168 925	92 405	–
Total	10 606 625	7 339 845	8 623 040	10 285 830	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	75,9	75 7	75,1	76	–
Étrangères	77,4	77,4	77	77,1	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	426,7	430,1	425	428,5	432,3
(base 1 000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 633,65	1 633,15	1 626,97	1 639,68	1 640,06

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 16-11-90	Cours 23-11-90
Or fin (kilo en barre)	61 300	61 509
– (kilo en lingot)	61 450	61 180
Pièce française (20 fr.)	386	387
• Pièce française (10 fr.)	420	420
Pièce suisse (20 fr.)	419	407
Pièce latine (20 fr.)	351	353
• Pièce tunisienne (20 fr.)	350	365
Souverain	460	481
• Souverain Elizabeth II	479	470
• Demi-souverain	395	400
Pièce de 20 dollars	2 155	2 080
– 10 dollars	1 250	1 210
• – 5 dollars	760	775
– 50 pesos	2 375	2 350
• – 20 marks	480	485
– 10 florins	367	384
• – 5 roubles	280	285

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

NEW-YORK

Crainte de récession

INDICE DOW JONES

- 0,9 %

Tiraillée entre l'espoir d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt américains et un regain des tensions dans le Golfe, Wall Street a modestement reculé au cours de la semaine passée, écourtée par la célébration du Thanksgiving Day. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé ce vendredi à 2 527,23 contre 2 550,25 la semaine dernière soit un repli de 0,9 %. « Essayer d'expliquer ce qui se passe sur le marché la veille et le lendemain de Thanksgiving est un exercice futile », a souligné M. Ricky Harrington, analyste chez Marion Bass Securities. Wall Street, fermée jeudi, a été en effet désertée par les opérateurs vendredi. Cette séance a d'ailleurs été écourtée par une panne d'électricité qui a interrompu les échanges pendant près de deux heures. Soutenue par la baisse d'un quart de point des taux interbancaires au jour le jour (Fed funds) vendredi 16 novembre, Wall Street a débuté la semaine sur une note positive, assombrie toutefois par l'envoi de nouvelles troupes irakiennes au Koweït en réponse au déploiement par les Etats-Unis de forces supplémentaires dans le Golfe.

Mais, écartant la menace de guerre pour le moment, les opérateurs portent surtout leur attention sur les taux d'intérêt, qu'ils espèrent voir reculer à nouveau pour permettre à l'économie américaine de reprendre de l'élan.

Toutefois, un assouplissement de la politique de crédit de la Réserve fédérale (Fed) américaine ne paraît pas suffisant aux opérateurs pour éviter une récession. Les investisseurs ont notamment démontré leur manque de confiance en se retirant du marché mardi, en dépit d'une nette baisse des cours du pétrole.

	Cours 16 nov.	Cours 23 nov.
Alcoa	53	54 1/8
ATT	32	32 1/8
Boeing	46 1/2	44 3/8
Chase Man. Bank	11 1/8	10 3/8
Du Pont de Nemours	35 1/2	35 3/8
Eastman Kodak	42	42 5/8
Exxon	50 1/2	51 1/8
Ford	27 7/8	26 3/4
General Electric	55 3/8	53 5/8
General Motors	38 1/2	37 1/4
Goodyear	15 3/4	15 5/8
IBM	113 3/4	112 3/4
ITT	48 5/8	46 1/2
Mobil Oil	57 7/8	57 1/2
Pfizer	77 7/8	77 1/4
Schlumberger	54 1/4	54 1/2
Texaco	58 5/8	57 1/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	99 3/4	95 1/2
Union Carbide	15 7/8	16
USX	32 3/8	30 7/8
Westinghouse	26 7/8	27
Xerox Corp.	34	33 7/8

* Ex coupon.

TOKYO

Petite hausse sans volume

INDICE NIKKEI

+ 1 %

Si cette semaine, l'indice Nikkei ne s'est pas trop mal comporté en ouvrant lundi à 23 174 points pour clôturer sur une petite hausse, jeudi à 23 400 points – vendredi étant chômé, – l'autre indicateur de la Bourse de Tokyo, le volume traité, est resté très déprimé. Il est même tombé à 210 millions d'actions traitées. Un niveau particulièrement bas qui confirme l'apathie des investisseurs et la fragilité du Kabuto-cho.

Ils ont pourtant une raison de se réjouir : les Etats-Unis semblent s'orienter vers une politique de détente monétaire, ce qui devrait se traduire en dernière analyse par un renforcement du yen et donc soutenir les cours. Ils seraient d'ailleurs tentés d'anticiper cette tendance en achetant... s'il n'y avait cette épée de Damoclès d'une déflagration militaire dans le Golfe, plus que jamais suspendue au-dessus des têtes. D'où une prudence extrême, voire la tentation de vendre par petits lots, à la moindre rumeur alarmiste. En conséquence, Tokyo reste volatil, se livre aux opérations d'arbitrage ou sur indice et la cote, sans soutien, part dans une direction ou l'autre.

D'autre part, les autorités boursières japonaises poursuivent la déréglementation de Tokyo. Les courtiers étrangers non titulaires d'une licence vont être autorisés à vendre directement des titres au Japon sans passer, comme il était de règle, par des maisons déjà installées.

BRUNO BIROLLI
(Correspondance)

Indices du 22 novembre : Nikkei, 23 400,28 (contre 23 171,63) ; Topix, 1727,66 (contre 1720,12).

	Cours 16 nov.	Cours 22 nov.
Akai	549	532
Bridgestone	1 060	1 050
Canon	1 270	1 250
Fuji Bank	2 000	2 100
Honda Motors	1 320	1 340
Matsushita Electric	1 600	1 630
Mitsubishi Heavy	652	663
Sony Corp.	5 760	5 770
Toyota Motors	2 750	1 770

FRANCFORT

Redressement confirmé

+ 4 %

Le redressement de la Bourse de Francfort, déjà constaté la semaine dernière, s'est poursuivi cette semaine. L'indice instantané DAX a gagné 4 % en 4 séances, la semaine boursière ayant été amputée d'une journée le 21 novembre étant un jour férié en Allemagne. La dernière séance s'est malgré tout terminée en retrait de 0,85 %, un volume d'affaires faible et quelques prises de bénéfices ayant pesé sur la tendance. Les investisseurs, qui pensent que le spectre d'une guerre dans le Golfe s'éloigne, ont repris confiance, d'autant que plusieurs grands groupes allemands ont annoncé cette semaine des résultats en hausse.

Le volume des transactions sur les huit places boursières allemandes est légèrement en baisse par rapport à celui observé la semaine précédente avec 22,85 milliards de DM, (contre 24 milliards de DM) Indices du 23 novembre : Commerzbank, 1816,7 (contre 1763,2) ; DAX, 1483,36 (contre 1425,68).

	Cours 16 nov.	Cours 23 nov.
AEG	213	226
BASF	196	205,50
Bayer	211,20	216,40
Commerzbank	218,80	233,50
Deutschebank	588,50	623
Hoechst	189,80	190
Karstadt	673	655
Mannesman	275	274
Siemens	606,50	627
Volkswagen	341,70	365,30

LONDRES

Reprise

+ 5 %

Brillante fin de semaine au Stock Exchange, celui-ci ayant surmonté sans difficulté la démission de Mme Margaret Thatcher, jeudi. Après avoir progressé régulièrement, l'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est envolé en fin de semaine pour clôturer en hausse de 102,5 points par rapport au vendredi précédent, à 2 170,5, soit une progression de 5 %.

Les candidatures du secrétaire au Foreign Office Douglas Hurd et du chancelier de l'Echiquier John Major à la direction du Parti conservateur face à Michael Heseltine ont initialement et brièvement assombri la tendance en compromettant les chances d'une solution rapide à la crise du gouvernement.

Mais les efforts des candidats pour se rendre populaires ont finalement regonflé le moral du marché.

Indices FT du 23 novembre : 100 valeurs, 2170,5 (contre 2068) ; 30 valeurs, 1712,2 (contre 1614,8) ; mines d'or, 155,3 (contre 157,4) ; fonds d'Etat, 81,88 (contre 80,45).

	Cours 16 nov.	Cours 23 nov.
Bowater	442	476
BP	324	334
Charter	393	400
Courtaulds	313	330
De Beers (*)	8,94	–
Glaxo	775	798
GUS	12,88	13,25
ICI	8,55	9,13
Reuters	6,40	6,63
Shell	435	452
Unilever	638	655
Vickers	188	194

(*) En dollars.

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Un bel échange

Lorsqu'un emprunteur de premier plan se présente sur un marché où il ne s'est jamais ou que très peu aventuré, il peut espérer lever des fonds à bon compte. Soucieux de diversifier leurs portefeuilles, les investisseurs sont nombreux à préférer ses titres à ceux d'un débiteur plus fréquent. A qualité égale, ils font un meilleur accueil au plus rare. Cela a été fort bien illustré la semaine passée en une double occasion. La Banque européenne d'investissements et une entreprise canadienne du secteur public, Ontario Hydro, en sont pratiquement venues à échanger les produits de leurs dernières émissions internationales, et à permuter leur rôle respectif pour ce qui est du service de la dette.

La Banque européenne s'est adressée au compartiment du dollar canadien, où elle ne se montre que très peu souvent, alors qu'elle n'avait pas l'emploi de ressources libellées dans cette monnaie. Par contre, les francs suisses que levait parallèlement l'entreprise de l'Ontario lui convenaient parfaitement. L'établissement candien n'avait jamais auparavant sollicité le marché suisse et ne demandait qu'à se procurer des dollars de son pays. Les deux devises ayant environ la même valeur extérieure, les montants de 150 millions dans chaque cas, sont en gros de même importance. Finalement, les deux emprunteurs ont pu profiter des atouts de l'autre, ce qui a permis à chacun de réaliser une économie appréciable. L'échange a nécessité quelques ajustements dont s'est chargée la banque américaine J.-P. Morgan, qui, par l'intermédiaire de ses maisons de titres londonienne et zurichoise coordinait le tout. Les deux emprunts sont d'une même durée de dix ans. Les taux d'intérêt nominaux sont 11,25 % et 7,375 % respectivement.

A elle seule, l'opération d'échange suffirait à mettre en évidence les deux émissions. La simplicité de son principe plait aux spécialistes quin normalement, sont confrontés à des constructions financières bien plus enchevêtrés et difficiles à suivre. Il ne manquent pas de rappeler que le spectaculaire développement des transactions de *swap* de ces dernières années sur le marché des capitaux a débuté par des montages de ce genre, aussi transparents. Le plus célèbre est celui, qui, en 1981, a permis à la banque mondiale de troquer des emprunts en dollars américains contre d'autres en francs suisses et en deutschemarks émis par la société IBM.

Mais il est une autre raison, d'ordre politique, pour laquelle l'affaire retient l'attention. La province d'Ontario exige des banques qui s'occupent de ses transactions financières et de celles de ses établissements publics qu'elles n'entretiennent pas de relations avec l'Afrique du Sud. Aussi, le groupe de direction de l'emprunt suisse d'Ontario Hydro ne renferme aucune banque d'origine helvétique. Seule des banques étrangères y sont représentées. Il s'agit d'une situation exceptionnelle. Les banques suisses qui se voient ainsi rebutées sur leur propre terrain n'en ont pas pour autant boudé l'opération. Certaines d'entre elles ont même participé très activement au placement des titres et ne s'en sont pas cachées.

Moins de 10 % d'intérêts en écus

Pour ce qui est des emprunteurs français de premier plan, trois émissions internationales ont vu le jour la semaine passée. Interfinance Crédit national s'est imposé dans le compartiment de la devise européenne où cet établissement cherchait à recueillir pour 100 millions d'écus en offrant un rendement de 10,25 % au pied des commissions pour une durée de cinq ans. Ces conditions, initialement jugées très exigues, sont rapidement apparues conformes au marché. Le repli quasi général du niveau de l'intérêt en Europe continentale n'a pas manqué de se répercuter sur les rendements des titres en écus. Pour un quart environ, l'emprunt a été placé au Japon. Le reste a été distribué en Europe continentale. La direction de l'opération était confiée à deux eurobanques, la Banque de Tokyo et la Banque nationale de Paris. Le débiteur, ayant conclu un contrat d'échange, dispose finalement non plus d'écus, mais de dollars américains qu'il lui faut rémunérer à quelque 10 à 15 centimes en dessous du Libor, le taux interbancaire offert sur le marché international. Si l'amélioration du marché de l'écu se poursuit ces prochains jours, il devrait être possible aux meilleurs des débiteurs d'assortir leurs opérations de coupons inférieurs à 10 %. La Banque mondiale est déjà sur les rangs, ainsi qu'un autre établissement public français.

Les deux autres emprunts français de la semaine passée ont été émis pour le compte du Crédit local de France qui a drainé pour 100 millions de francs suisses pour une durée de cinq ans par l'intermédiaire de Paribas et pour 1 milliard de francs français sur huit ans par l'intermédiaire du Crédit lyonnais. Les deux opérations ont été bien accueillies. Leurs coupons d'intérêt sont respectivement de 7,50 % et de 10,50 %. La première fait l'objet d'un contrat d'échange, qui procure au Crédit local des fonds en francs français, sur lequel il lui faudra servir un taux d'intérêt qui variera en fonction de l'évolution du loyer de l'argent à court terme.

Sur le marché du franc français, le grand-emprunt espagnol de 3 milliards demeure le point de mire. Il a fourni un élan nouveau au compartiment tout entier qui, la semaine passée, a ouvert ses portes à un autre emprunteur souverain, la Finlande. Placée sous la direction de la Banque nationale de Paris, cette opération d'une durée de 5 ans se monte à 1,2 milliard de francs.

Le rapport qu'elle procurait à son lancement, jeudi 22 novembre, était de quelque 35 centimes de plus que les fonds d'Etat, une marge tout à fait appropriée.

Une autre conséquence de l'emprunt espagnol a été de montrer, comme le font remarquer les experts de la BFCE, que les autorités de Madrid tablent sur une stabilité de la peseta vis-à-vis du franc français. L'attrait des placements en pesetas, qui offrent de hauts rendements, s'en est trouvé ravivé. Il l'a d'autant plus été qu'il est question à Madrid d'importants changements d'ordre fiscal. On parle de supprimer la retenue à la source sur les revenus des fonds d'Etat, à condition que les prêteurs soient étrangers. En attendant que cette perspective se précise, l'attention des investisseurs internationaux devrait se porter sur le prochain emprunt en pesetas de la Communauté européenne du charbon et de l'acier dont l'intérêt, nettement supérieur à 13 % pour une durée de cinq ans, ne sera grevé d'aucun précompte.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

La livre dopée

La démission – surprise – de Mme Thatcher a provoqué une nette reprise de la livre sterling sur les marchés des changes, après une baisse initiale de dix minutes sous le choc de la nouvelle. Le cours de la devise britannique est passé immédiatement de 2,90 deutschemarks à 2,92 deutschemarks, ce qui aboutit à une hausse de plus de 1 % d'une semaine à l'autre. Manifestement, les milieux financiers et internationaux attendent du nouveau premier ministre, quel qu'il soit, une politique plus souple vis-à-vis de la Communauté économique européenne et, surtout, estiment que le départ de Mme Thatcher améliore les chances du Parti conservateur en cas d'élections anticipées, face à un Parti travailliste qui enregistrait tout récemment une nette avance dans les sondages.

De toute façon, l'héritage de Mme Thatcher est assez lourd en économie, avec une croissance de plus en plus ralentie, une inflation supérieure à 10 % et une très forte dégradation des balances extérieures, qui pourraient néanmoins faire place à une amélioration progressive due à la baisse des importations, au fur et à mesure que la croissance se transforme en récession. Après avoir, la semaine dernière, battu tous ses records historiques de baisse vis-à-vis du mark, à moins de 1,47 deutschemarks, le dollar s'est légèrement raffermi sur les marchés des changes, très étroits, avec des fermetures à Tokyo, en Allemagne et aux Etats-Unis (Thankgiving Day). Il n'y a pas eu d'évènement nouveau, excepté les achats commerciaux effectués par la Réserve fédérale.

Remontée du billet vert

On a pu tout de même noter des arbitrages des opérateurs, qui vendent le yen pour acheter le deutschemark. Comme toujours à l'approche du week-end, on a constaté une remontée du billet vert, favorisée, au surplus, par les rumeurs de guerre dans le Golfe et les propos belliqueux du président Bush rendant visite aux troupes américaines en Arabie saoudite.

Dans le système monétaire européen, le franc ne s'est que faiblement raffermi après le rejet de la motion de censure en début de semaine. Scrutin très attendu, en France comme à l'étranger, et qui avait suscité quelques inquiétudes, de même que les hauts faits des casseurs parisiens. Le cours du deutschemark, qui était passé de 3,3480 francs il y a quinze jours à 3,3580 francs il y a huit jours et à 3,3770 francs à la veille du week-end dernier, n'est revenu qu'à 3,3705 francs, ce qui révèle tout de même une légère dégradation de la tenue du franc vis-à-vis du deutschemark, à nouveau très fort. Ce phénomène limite la marge de manœuvre de la Banque de France en matière de taux d'intérêt. Il y a trois semaines, la Banque avait abaissé d'un quart de point ses taux directeurs. Pour l'instant, il semble que cela suffise. On verra plus tard.

Des rumeurs sur le réaménagement du système monétaire européen au début de 1991 ont continué de courir sur les marchés. Il impliquerait une réévaluation du deutschemark et des monnaies fortes : florin, franc français et franc belge vis-à-vis des monnaies plus faibles : livre sterling et lire italienne et, pourquoi pas, vis-à-vis de la peseta espagnole, notoirement surévaluée.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 19 AU 23 NOVEMBRE 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,9675	–	19,9600	79,5228	67,2947	3,2594	59,6658	0,0896
	1,9670	–	20,1613	80,5152	68,0735	3,2959	60,3318	0,0902
Paris	9,8571	5,0100	–	398,40	337,14	16,3298	298,92	4,4892
	9,7563	4,9600	–	399,35	337,65	16,3480	299,25	4,4746
Zurich	2,4741	1,2575	25,1004	–	84,6231	4,0987	75,0298	1,1268
	2,4438	1,2420	25,0407	–	84,5473	4,0936	74,9321	1,1204
Francfort	2,9237	1,4860	29,6612	118,17	–	4,8435	88,6634	1,3315
	2,8895	1,4690	29,6165	118,27	–	4,8418	88,6274	1,3252
Bruxelles	60,3629	30,68	6,1237	24,3976	20,6460	–	18,3054	2,7491
	59,6788	30,34	6,1169	24,4283	20,6535	–	18,3046	2,7370
Amsterdam	3,2975	1,6760	33,4537	1,3328	112,78	5,4628	–	1,5018
	3,2603	1,6575	33,4168	1,3345	112,83	5,4631	–	1,4953
Milan	2195,73	1116	222,76	887,47	751	36,3755	665,87	–
	2180,42	1108,50	223,48	892,51	754,59	36,5359	668,78	–
Tokyo	258,46	127,30	25,4097	101,23	85,6662	4,1492	75,9546	0,1140
	253,94	128,10	26,0281	103,94	87,8829	4,2551	77,8884	0,1165

A Paris, 100 yens étaient cotés le vendredi 23 novembre : 3,9355 F, contre 3,8420 F le vendredi 16 novembre.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN : Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte

23 nov. 1990

Peseta espagnole – Mark allemand – Florin néerlandais – Franc belge – Lire italienne – Livre irlandaise – Franc français – Couronne danoise – Livre sterling

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une hausse significative

Un optimisme soudain est revenu sur les marchés obligataires mondiaux où les taux d'intérêt se sont mis à baisser et les cours des titres à monter à la veille du week-end. C'est l'Allemagne qui a déclenché le mouvement, avec une diminution sensible des rendements, celui des emprunts d'Etat (Bund) à dix ans chutant, en fin de semaine, de 8,96 % à 8,76 % et retrouvant ainsi son niveau de juin 1990. Sur le marché à terme de Londres (Liffe), le Bund dix ans est même retombé à 8,57 %, ce qui reflète une forte anticipation à la baisse.

Tout naturellement, le MATIF parisien a suivi le cours de l'échéance décembre, passant de 98,50 à près de 100 (98,80) en fin de semaine. Sur le marché obligataire, le rendement des emprunts d'Etat, celui de l'OAT dix ans notamment, est revenu de 10,23 % à 10,04 %.

Quels sont les facteurs qui peuvent motiver ce regain d'optimisme relevé dans le monde entier ? En premier lieu, les milieux financiers semblent prendre conscience que le rythme de croissance des économies est en train de diminuer. C'est déjà le cas pour les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ; en France, le ralentissement est à l'œuvre, de même qu'en Espagne et bientôt en Italie. Quant à l'Allemagne, elle pourrait, elle aussi, prendre conscience des difficultés rencontrées dans la modernisation de l'ex-RDA, ce qui atténuerait les craintes de surchauffe outre-Rhin. En outre, les menaces inflationnistes apparaissent moins redoutables, en Allemagne tout d'abord, puis en France. Ces deux phénomènes inciteraient les banques centrales à se montrer plus accommodantes et à fournir plus libéralement les liquidités nécessaires.

Ajoutons le retour des prix du pétrole dans des zones moins redoutables que celles de 30 dollars le baril et, surtout, le sentiment de plus en plus répandu qu'une guerre éclair dans le Golfe serait la moins mauvaise des solutions.

Les pessimistes jugent prématurée la reprise et soulignent à quel point elle peut être vulnérable à tout incident. Les optimistes estiment que ces incidents, même les plus graves, sont déjà pris en compte. Les opérateur, prudents, se borneront à acheter des options pour limiter leurs risques, tout en évitant de rater le train de la reprise.

Telles sont les cartes étalées sur le tapis vert, ces dernières semaines de l'année 1990.

Sur le marché obligataire, le climat, déjà plus favorable la semaine dernière, s'est encore amélioré, grâce à la remontée du MATIF et à la baisse des rendements correspondante. La SNCF, dont le papier est toujours très apprécié par les investisseurs, en raison de sa bonne tenue sur le marché secondaire, a, sous la houlette de la Caisse nationale de Crédit agricole, fait un véritable tabac avec son emprunt de 1,7 milliard de francs sur onze ans à 10,40 %, dont le lancement, le 20 novembre, a bénéficié du commencement de hausse sur le MATIF. L'emprunt Société générale, 1,5 milliard de francs en deux tranches, à 10,50 % nominal et 10,38 % réel, a également été bien accueilli, mais il était plutôt destiné à ses guichets. Pour la semaine prochaine, il est prévu des émissions de l'Auxiliaire du Crédit foncier de France, de Finansder (garanties par l'Etat) et du GOBTP.

Le Crédit foncier de France a bouclé son offre publique d'échéance d'obligations, opération « mammouth » qui portait sur 21 milliards de francs de titres, un peu supérieure à celle du Crédit local de France en juin dernier (20 milliards de francs) et qui poursuivait les mêmes objectifs. Ce genre d'opération revient à remplacer des lignes d'emprunts de montants faibles ou moyens par des gisements d'un montant unitaire de 5 milliards de francs au minimum. Son intérêt est de substituer à ces lignes faibles ou moyennes – souvent décotées en Bourse en raison de leur faible liquidité et de leur mode d'amortissement désuet – les gisements en question, dont l'importance permet d'entretenir des échanges quotidiens nourris et donc d'offrir de meilleures liquidités.

Le Crédit foncier a donc obtenu des investisseurs institutionnels qu'ils échangent 13,5 milliards de francs d'obligations anciennes, dont la moitié avait plus de sept ans et l'autre moins de sept ans, contre des titres nouveaux d'un emprunt déjà existant, le 10 % en 1998, dont le gisement va s'élever à 11,8 milliards de francs et d'un emprunt nouveau, le 10,25 % 2001, de 5,8 milliards de francs. Les neuf établissements à qui l'opération a été confiée – la Caisse de Dépôts en tête – se sont engagés à assurer la bonne tenue du marché de ces emprunts. Pour le Crédit foncier de France, qui se fixait un chiffre de 10 milliards de francs d'échanges, c'est un succès, qui se traduit par un allongement de la durée de la dette échangée d'environ neuf mois, à une moyenne de 8,9 années. Son encours d'emprunt s'élève, à l'heure actuelle, à 129 miliards de francs, répartis en 98 lignes, soit 1,3 milliard de francs par ligne, ce qui est jugé notoirement insuffisant de nos jours.

Sur le front des Sicav, selon les statistiques d'Europerformance, l'encours des Sicav monétaires a progressé de 10,9 milliards de francs en octobre, souscriptions et valorisation mensuelles confondues, à 782 milliards de francs et non 792 milliards de francs, comme indiqué par erreur la semaine dernière, en tout, après une augmentation globale de 39,2 milliards de francs en août et de 12,6 milliards de francs en septembre. Pour la première fois, le groupe de la Caisse des dépôts, qui comprend les caisses d'épargne de l'Ecureuil, celles de la Poste et l'association Caisse des dépôts/Trésor public, s'est hissé à la deuxième place pour le montant des encours (109,5 milliards de francs), avec 11,3 % du marché, après le Crédit agricole (140 milliards de francs, 14,5 % du marché). Ce groupe de la Caisse des dépôts devance désormais la BNP (103,4 milliards de francs et 10,7 %) et le Crédit lyonnais (89 milliards de francs et 9,2 %). Au sein de ce groupe Caisse des dépôts, ce sont les Sicav monétaires du réseau de l'Ecureuil qui ont le plus progressé, gagnant près de 3 milliards de francs en octobre et doublant leur encours depuis le 1er janvier 1990 (51,2 milliards de francs contre 23,4 milliards de francs).

FRANÇOIS RENARD

MATIÈRES PREMIÈRES

Des céréales françaises pour l'URSS

« Le marché des céréales est actuellement un marché à crédit », observait jeudi 22 novembre un négociant français. *« Les Américains ne lâchent pas de crédit, ils ne vendent pas. Nous, nous ouvrons des lignes, nous vendons »*. Ainsi résumait-il les conditions dans lesquelles la France vient de signer un important contrat céréalier avec l'Union soviétique assorti de restitutions (subventions à l'exportation), portant sur 600 000 tonnes de blé tendre et 500 000 tonnes d'orge. Dans la matinée du 22 novembre, le comité de gestion des céréales de Bruxelles avait en effet ouvert un droit de sortie sur l'URSS en blé tendre plafonné à 600 000 tonnes avec une restitution de 116 écus par tonne (1 Ecu = 7 francs), et un droit similaire en orge sur 500 000 tonnes, avec une restitution de 104 écus par tonne.

Ces contrats s'ajoutent à ceux conclus la semaine précédente sur 900 000 tonnes de blé et 500 000 tonnes d'orge. En quinze jours, l'URSS aura ainsi passé commande pour 1,5 million de tonnes de blé et un million de tonnes d'orge. Comment seront financées ces acquisitions ? Il est probable que la ligne de crédit ouverte par la France à l'Union soviétique lors de la visite à Paris de M. Mikhaïl Gorbatchev fin octobre sera utilisée à ces fins. Ce crédit sur deux ans, garanti à 95 % par la COFACE, devrait permettre à Moscou d'acheter 3 à 4 millions de tonnes de grain, du blé tendre essentiellement, mais il semble que les Soviétiques manifestent actuellement un fort penchant pour l'orge. Les transactions sur le blé se sont traitées autour de 76,5-77 dollars la tonne.

PRODUITS	COURS DU 23-11
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 311,5 (– 11,5) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 580 (– 39) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 900 (– 625) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	307,3 (– 0,7) Dollars/tonne
Café (Londres) Novembre	570 (+ 10) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 313 (+ 1) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	248 (– 2) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	222 (– 3) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	175,3 (+ 1,6) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Une qualité qui laisse à désirer

Cette affaire française, évidemment bienvenue, apparaît tardive. Depuis le début de la campagne, la France se situe en retrait par rapport aux précédentes campagnes dans ses courants habituels d'exportation. En 1990-1991, les ventes françaises de blé devraient diminuer de quelque 3 millions de tonnes, la concurrence britannique s'exerçant de façon très efficace sur les marchés tiers. Le blé français continue de souffrir d'une qualité qui laisse souvent à désirer, et les clients étrangers ne manquent pas de le souligner.

On se souvient que l'accord céréalier « secret », signé au début des années 80 par Mme Edith Cresson (alors ministre de l'agriculture) et les Soviétiques, portant sur la livraison annuelle de 3 millions de tonnes de blé, a très vite été remis en cause par Moscou, la marchandise fournie ne remplissant pas les conditions requises (taux d'humidité, aptitude à la panification). Ces faiblesses ont profité aux blés canadiens, australiens et argentins.

Hormis ces récents contrats franco-soviétiques, les marchés sont restés calmes. Lors du sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui vient de se réunir à Paris, l'URSS a soumis aux pays occidentaux une liste de produits dont elle a un besoin urgent à l'approche de l'hiver, pour éviter une pénurie alimentaire. Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, auquel les Soviétiques se sont adressés, a précisé que cette liste comprenait de la viande, du beurre salé, de la farine, du lait en poudre et de l'huile de table. *« Les Soviétiques ont été très clairs*, précisait-il le 21 novembre, *ils ne veulent pas l'aumône. Ils ne demandent pas de dons et souhaitent une transaction commerciale »*.

Cette remarque renvoie à la principale question que se posent les partenaires de l'URSS : comment être payé, comment obtenir des garanties solides de la Banque du commerce extérieur (VEB) pour monter des opérations viables. Le mouvement de décentralisation en cours en Union soviétique donne aux négociants en grains le sentiment d'une *« grande pagaille »* peu propice aux affaires. *« On ne sait plus qui peut faire quoi »*, estimait jeudi l'un d'eux.

Pour le reste, les échanges céréaliers tournent au ralenti à l'approche de l'ultime phase des négociations de l'Uruguay round. Les Américains, une fois n'est pas coutume, recourent peu à leur programme d'exportations subventionnées. Les Syriens renégocient des contrats antérieurs en essayant d'obtenir des prix en baisse. Leurs achats, plus importants que d'habitude, pourraient, selon certains marchands, nourrir un flux de contrebande dans la zone. Les importations chinoises ne cessent de diminuer : de 15 millions de tonnes en 1988, elles sont passées à 13 millions de tonnes en 1989 et ne devraient pas dépasser 11 millions de tonnes cette année.

Un point de conflit a resurgi entre la CEE et les Etats-Unis, ces derniers souhaitant voir renouvelé l'accord sur le maïs signé en 1986 et qui arrive cette année à expiration. Cet accord offrait un accès privilégié au maïs américain (à hauteur de 2,2 millions de tonnes par an), afin de compenser momentanément l'élargissement de la préférence communautaire à l'Espagne et au Portugal entrés en 1986 dans la Communauté. Washington a menacé d'augmenter ses droits de douane sur certains produits européens (alcools en particulier) si Bruxelles ne reconduit pas ce débouché exceptionnel du « géant vert » américain. Une nouvelle bataille en perspective.

ERIC FOTTORINO

A l'issue des entretiens Chevardnadze-Qian Qichen

Pékin souhaite que les efforts diplomatiques redoublent pour régler la crise du Golfe

Le directeur d'Asie au ministère chinois des affaires étrangères, M. Xu Dunxin, à Paris pour les négociations sur le conflit du Cambodge, a eu, vendredi 23 novembre, un entretien consacré à la crise du Golfe avec le secrétaire général du Quai d'Orsay M. François Scheer, au moment même où les chefs des diplomaties de Moscou et de Pékin se rencontraient dans l'extrême-ouest de la Chine.

PÉKIN

de notre correspondant

M. Xu, a indiqué l'agence Chine nouvelle à Pékin, a réitéré à son interlocuteur français le souhait chinois de voir la communauté internationale redoubler d'efforts en vue d'un règlement pacifique de la crise *« tant que demeure une lueur d'espoir »*. La même idée figure dans le compte rendu chinois des trois heures de conversations qu'ont eues MM. Edouard Chevardnadze et Qian Qichen à Urumqi.

A en croire la Chine, Moscou s'est rangé à l'opinion de Pékin selon laquelle *« tant qu'il reste un espoir pour une solution pacifique, la communauté internationale doit continuer à œuvrer en ce sens et s'efforcer de son mieux d'éviter une guerre »*.

Les deux pays se sont déclarés *« disposés à œuvrer en vue d'une solution à la crise du Golfe avec les autres membres du Conseil de sécurité »* des Nations unies, selon ce bilan émanant du ministère chinois des affaires étrangères et publié dans la nuit de vendredi à samedi par l'agence Chine nouvelle.

Cependant, Soviétiques et Chinois entendent également *« poursuivre leurs consultations mutuelles lorsque le Conseil de sécurité des Nations unies adoptera des mesures supplémentaires »*, sous-entendu à l'encontre de l'Irak, *« de façon que les résolutions précédemment adoptées à ce sujet par le Conseil de sécurité soient appliquées avec la plus grande détermination »*.

Ce texte ne lève pas l'ambiguïté délibérée qui caractérise la position chinoise sur l'éventualité du recours à la force militaire contre l'Irak. Au contraire, il laisse entendre que Pékin et Moscou, qui *« détiennent une importante responsabilité dans la sauvegarde de la paix mondiale en tant que membres permanents du Conseil de sécurité »*, forment au sein de cette institution une sorte de « front de la modération » face à Washington.

Encore est-ce là une présentation des choses à laquelle M. Chevardnadze n'a pas nécessairement souscrit : la rencontre n'a pas donné lieu à un communiqué conjoint et seule la version chinoise des entretiens, présentés comme ayant été *« utiles »* de l'avis des deux parties, est publiée ici.

Cette nuance diminue l'importance de ce dialogue sino-soviétique qui a retrouvé une forme institutionnelle à la faveur de la normalisation de 1989 et trouve dans la crise du Golfe sa première application à une affaire de portée mondiale. Depuis l'invasion du Koweït, les deux hommes s'étaient déjà rencontrés le 1er septembre à Harbin, en Mandchourie.

FRANCIS DERON

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 24 novembre 1990 a été tiré à 531 637 exemplaires.

COLOMBIE

Nouvelle offre de paix de la mafia de la drogue

La mafia colombienne de la drogue a fait une offre de paix aux autorités, vendredi 23 novembre, en proposant la reddition de quelque trois cents trafiquants et la libération des journalistes détenus en otage, à condition de bénéficier d'un traitement semblable à celui déjà accordé à certains groupes de guérilla et de ne pas être considérés comme de simples *« délinquants de droit commun »*. Le groupe des « extradables », bras armé du cartel de Pablo Escobar, a fait parvenir un communiqué à la presse de Medellin, affirmant : *« La libération des otages se fera dans la mesure où seront respectés nos droits et ceux de nos parents innocents »*. Les « extradables », qui affirment être *« une organisation politico-militaire »*, indiquent qu'en raison des élections, le 9 décembre prochain, pour l'Assemblée Constituante, ils ont décidé *« de décréter une trêve afin que le peuple puisse se rendre aux urnes d'une manière libre et souveraine »*.

Le ministre colombien de la justice, M. Jaime Giraldo Angel, a répondu, dès jeudi soir, à l'offre des trafiquants, en soulignant notamment que ceux qui se livreraient ne seraient ni extradés ni contraints à avouer leurs délits ou à dénoncer leurs complices. C'est la première fois que le gouvernement colombien répond à une offre des trafiquants sans la rejeter d'emblée. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : un dirigeant conservateur assassiné par le Sentier lumineux.** – Le dirigeant du Parti populaire chrétien (conservateur), Javier Puigros Planas, qui, en juin dernier avait soutenu la candidature à la présidence de la République de l'écrivain Mario Vargas Llosa, a été assassiné vendredi 23 novembre, par un commando du Sentier lumineux (maoïste) dans sa propriété à 200 kilomètres environ au nord de Lima, a annoncé la police. Par ailleurs six paysans ont été également assassinés, vendredi, par le Sentier dans le département d'Ayacucho. – *(AFP.)*

LIBAN

Les deux Beyrouths sont morts, vive le Grand Beyrouth !

Les tiraillements de dernière heure n'ont pas empêché la proclamation du Grand Beyrouth. Depuis vendredi 23 novembre 1990 – au lendemain de la fête de l'indépendance et à la veille du premier anniversaire de l'accession de M. Elias Hraoui à la présidence de la République, – la capitale du Liban et les localités qui l'entourent (jusqu'à 15 kilomètres au nord, 25 kilomètres au sud et 7 à 20 kilomètres à l'est) constituent un espace censé être une portion de pays « comme les autres » : où règne la loi et non plus le chaos, où le pouvoir appartient à l'Etat et non plus aux milices. A cette nuance près que la souveraineté de l'Etat s'exerce sous l'ombrelle de l'armée syrienne – voire, le plus souvent, directement par elle.

BEYROUTH

de notre correspondant

Omniprésents dans le Grand Beyrouth, y compris dans l'ex-réduit chrétien, les Syriens sont absents d'une toute petite enclave – Achrafieh et Dora – demeurée entre les mains des Forces libanaises (milice chrétienne) lors de leur guerre avec le général Aoun et où les Syriens n'ont pas eu à pénétrer, ce secteur ayant été restitué sans bataille à l'Etat libanais.

Les Forces libanaises n'avaient d'ailleurs pas d'autre choix. Si elles ferraillèrent jusqu'au bout pour limiter l'implantation de leurs ennemis prosyriens – les partisans de M. Eli Hobeika et le PSNS – au Metn, où ceux-ci entrèrent en force dans le sillage de l'armée syrienne, ce fut sans jamais prétendre bloquer le Grand Beyrouth. Des canons en place depuis 1975 et qui avaient survécu à toutes les « pacifications » ont été, cette fois, retirés de Beyrouth-Est (secteur chrétien) une semaine avant la date limite. Le reste de l'armement, plus grand-chose, devait disparaître vendredi.

De « l'autre côté », dans l'Ouest musulman, des milices se sont également exécutées plus ou moins de bon cœur. Amal (chiite) de M. Berri en premier ; le PSP druze de M. Joumblatt (qui, à vrai dire, avait évacué Beyrouth depuis trois ans mais à qui il était demandé de se retirer un peu plus haut dans les montagnes) et même l'extrémiste Hezbollah, auquel il ne restait plus aucune marge de manœuvre.

Pour la première fois depuis quinze ans, les Forces libanaises ont été amenées à abandonner leur mainmise sur Beyrouth-Est. Leur chef, M. Samir Geagea, a néanmoins obtenu de ne pas être le « paria » de la nouvelle donne politique libanaise et de faire admettre la priorité de la constitution d'un gouvernement d'entente nationale, dont il doit faire partie. Le président Elias Hraoui a lui-même annoncé qu'un nouveau gouvernement serait la prochaine étape. Cela étant, on se demande comment, lorsqu'il sera ministre, M. Geagea fera pour assister au conseil des ministres à Beyrouth-Ouest et, en tout cas, hors du territoire FL restant.

C'est la Syrie qui donne les ordres

L'homme fort de la Syrie au Liban, le général Ghazi Kanaan, est venu par deux fois négocier longuement avec M. Geagea les conditions de la restitution d'Achrafieh à l'Etat. Politiquement, c'est un point marqué par les FL, mises à l'index par Damas depuis 1978. La Syrie, pour sa part, a consolidé et consacré son rôle de super-pouvoir au Liban.

Le Grand Beyrouth qui voit le jour est le plus vaste jamais envisagé depuis quinze ans que l'on en parle ; plus vaste encore que prévu il y a un mois puisqu'il englobe des localités situées en dehors de ses limites initiales : Aley, Souk-el-Gharb et Kabr-Chemoun – retiré au territoire de M. Joumblatt – Dhour, Choueir, Baskinta, Bteghrine – soustrait au PSNS. Il n'en constitue pas moins la troisième tentative de pacification du Liban – du moins de sa capitale – depuis que la guerre y a commencé en 1975.

La première, dont le maître d'œuvre était déjà la Syrie, remonte à 1976 et avait duré un peu plus d'un an. La seconde, qui faisait suite à l'invasion israélienne de 1982, était placée sous l'égide de l'Occident avec la force multinationale ; ce fut un échec cuisant au bout de moins d'un an.

Aujourd'hui, c'est la Syrie qui donne les ordres, plus libre de ses mouvements et plus maîtresse de la situation que jamais, tout le monde ayant déclaré forfait au Liban. Les Irakiens et les Palestiniens – vieux ennemis de la Syrie – sont hors jeu. Les Etats-Unis ne manifestent plus qu'un intérêt mineur pour le Liban et la France elle-même ne peut plus guère faire mieux que se cantonner dans une observation vigilante.

Reste que les deux précédentes tentatives avaient essentiellement été torpillées par Israël, face à la Syrie comme face aux Etats-Unis. Pour le moment, les Israéliens observent de loin, indifférents, la scène libanaise. En sera-t-il indéfiniment ainsi ? On veut espérer que le Grand Beyrouth durera bien les deux ans qui séparent sa création du premier repli de l'armée syrienne au Liban, programmé par les accords de Taëf. Mais cette pause est loin d'être sûre.

Le président Hraoui, arrivé à la tête de l'Etat sous les plus noirs auspices il y a juste un an, apparaît aujourd'hui comme un homme bien chanceux. *« Tant mieux pour nous »*, commencent à se dire les Libanais, tandis que l'ex-idole des chrétiens, le général Aoun, continue à se morfondre à l'ambassade de France, où il est réfugié depuis un mois et demi.

LUCIEN GEORGE

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : fin de la visite de M. Najibullah en Suisse.** – Le président afghan M. Najibullah a quitté Genève, vendredi 23 novembre, pour regagner Kaboul via Téhéran, au terme d'une visite de cinq jours en Suisse au cours de laquelle il a affirmé avoir eu des contacts avec l'opposition afghane. On ignore quels sont les opposants qu'ils a rencontrés.

□ **BRÉSIL : trois délinquants lynchés par une foule en colère.** – Trois délinquants qui venaient d'être arrêtés par la police ont été lynchés et leurs cadavres brûlés, vendredi 23 novembre, par une foule de 5 000 personnes en colère dans la localité de Matupa, dans l'Etat brésilien du Mato-Grosso (centre), a indiqué l'agence de presse du quotidien *O Estado de Sao Paulo*. Les trois délinquants avaient pris sept personnes en otage jeudi dans la résidence d'un propriétaire d'une mine d'or avant d'être appréhendés par les policiers. – *(AFP.)*

□ **EL SALVADOR : un avion de l'armée abattu par la guérilla.** – Un A-37 de l'armée de l'air salvadorienne a été abattu et son pilote tué, vendredi 23 novembre, dans la province d'Usulatan, à 120 km à l'est de San-Salvador, par des rebelles du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN), qui ont utilisé un missile anti-aérien, a annoncé le gouvernement dans un communiqué diffusé à la radio nationale. *« Au cours des dernières soixante-douze heures, le FMLN a utilisé des armes de guerre perfectionnées, telles que des missiles sol-air SAM-7 et SAM-14 »*, a encore déclaré le gouvernement dans son communiqué. Les combats ont éclaté dans cette région vendredi après-midi, après une accalmie dans l'ensemble du pays au cours de la nuit de jeudi à vendredi. Le FMLN a lancé lundi soir toute une série d'offensives concertées contre des objectifs militaires et économiques. Le bilan officiel est d'au moins 90 morts et 300 blessés. – *(Reuter.)*

Les suites de l'affaire Doucé

M. Joxe révoque l'inspecteur Dufourg et annonce une réorganisation des RG parisiens

Quatre mois après la disparition, puis la mort, du pasteur Doucé, l'institution policière a tiré, vendredi 23 novembre, les premières leçons pratiques – sanctions disciplinaires, réorganisation des services – d'une affaire qui implique plusieurs fonctionnaires des renseignements généraux de la préfecture de police de Paris (RGPP).

Des sanctions individuelles sont donc tombées. Enoncées par M. Joxe, qui confirme ainsi les propositions énoncées par le conseil de discipline de la police nationale (*le Monde* du 21 novembre), ces sanctions visent trois membres du groupe des enquêtes réservées (GER) des RGPP. Accusé d'avoir tenté de recruter avec violence un indicateur à Sèvres (Hauts-de-Seine) pour infiltrer l'entourage du pasteur, l'inspecteur Jean-Marc Dufourg est révoqué de la police. Pour sa part, l'inspecteur Gilles Azema est suspendu de ses fonctions pour une durée de six mois, sans traitement. Il en va de même pour l'enquêteur Pascal Passamonti (six mois de suspension, dont trois avec sursis). Quant au « patron » du GER, le commissaire Didier Adam, il sera bientôt muté dans une autre unité des renseignements généraux parisiens.

Du côté des *« pratiques »* et des *« méthodes »* à modifier, un projet de réorganisation des RGPP vient d'être présenté aux représentants du personnel par le contrôleur général Claude Bardon, directeur du service. Il propose de fondre le GER au sein de la huitième section, chargée des enquêtes d'habilitation (ces dernières visent des candidats aux décorations et aux concours des écoles de police, ou encore les personnels des ambassades). Le regroupement ainsi constitué devrait assumer les missions jusqu'à présent confiées tant au GER qu'à la huitième section, qu'il s'agisse de la collecte de renseignements à caractère général ou des enquêtes à caractère privé.

Parallèlement, deux nouvelles sections devraient voir le jour aux RGPP : l'une s'occuperait des « violences urbaines » (zoulous, bandes de banlieues, casseurs) ; l'autre serait spécialisée dans les affaires économico-financières ou liées à l'informatique. Quelques dizaines d'inspecteurs venus d'autres secteurs des renseignements généraux, et notamment du GER, devraient venir constituer les effectifs de ces sections. Sans que la dissolution de ce dernier soit officiellement annoncée, le GER se trouve *de facto* dissous.

L'ensemble du projet, qui s'inscrit dans la réforme des RGPP (*le Monde* du 27 septembre) mise en œuvre par M. Bardon, n'est encore qu'au stade de la concertation. *« On peut réformer à chaud ou à froid*, s'est engagé M. Joxe devant l'Assemblée nationale, toujours à propos des RG. *A chaud, on réforme généralement vite et mal. A froid, on réforme plus lentement, mais plus durablement. »* Aussi les RG restent-ils dans l'attente d'une réforme qui éviterait toute nouvelle affaire Doucé.

ÉRICH INCIYAN

ELF rachète deux distributeurs indépendants de produits pétroliers

ELF France, filiale du groupe ELF Aquitaine chargée du raffinage et de la distribution, a racheté comme prévu (*le Monde* du 20 octobre) deux distributeurs indépendants de produits pétroliers, Les Fils de Jules Bianco et la Compagnie Commerciale et pétrolière de l'Ouest (CPO), implantés essentiellement dans la région Rhône-Alpes et dans l'ouest de la France.

La société Les fils de Jules Bianco possède 430 stations-service, et la CPO 730 stations. Sur ces 1 160 stations au total, 300 portent la marque « Glorex », que les deux sociétés possèdent à 50-50. Les deux importateurs font également partie du groupement Avia qui contrôle 2 500 points de vente en France.

Un nouvel appel de l'abbé Pierre pour les sans-logis

L'abbé Pierre entreprend avec sa fondation une nouvelle croisade pour aider les sans-abris et mal-logés qui, selon ses estimations, seraient respectivement 400 000 et 2,5 millions. Il demande au gouvernement de mettre à la disposition d'organismes sociaux 10 % des 20 000 hectares de terrains non occupés possédés par l'Etat et les services publics en Ile-de-France. La fondation abbé Pierre s'engage à réaliser des programmes de logements sociaux grâce à un bail emphythéotique (concession sur une longue durée de la jouissance du logement moyennant redevance et prise en charge des travaux de réhabilitation par le preneur).

L'abbé Pierre suggère également d'unifier les huit sources publiques et privées de financement des logements sociaux par la création d'un guichet unique qui fonctionnerait pendant deux ans au plan national avant d'être décentralisé dans les départements. La fondation souhaite aussi que l'on puisse transformer les hôtels en chambres meublées (60 000 en région parisienne) en hôtels sociaux : logements-relais meublés pour les situations d'urgence. Enfin, la fondation envisage de mettre en place des « boutiques » qui serviraient de boîte à lettres, de lieu d'information et de lieu de parole pour les sans-domicile fixe.

► Fondation abbé Pierre, BP 100, 94220 Charenton Cedex-CCP 41749 K Paris.

